

Dernier envol d'un rebelle

Jean-Paul Riopelle s'éteint à l'Isle-aux-Grues à l'âge de 78 ans

RÉGIS TREMBLAY

RTremblay@lesoleil.com

■ À la source du génie, qui n'est qu'un talent exacerbé, il y a l'appétit, qui vous fait dévorer la vie. Jean-Paul Riopelle a eu le trait de génie de se trouver au bon endroit, Paris, au bon moment, après la guerre, en ce point précis de l'histoire où apparut la peinture gestuelle, qui allait révolutionner l'art du siècle dernier. Mais pour y être, il fallait beaucoup plus que de la chance: il fallait une forte intuition, une invincible pulsion...

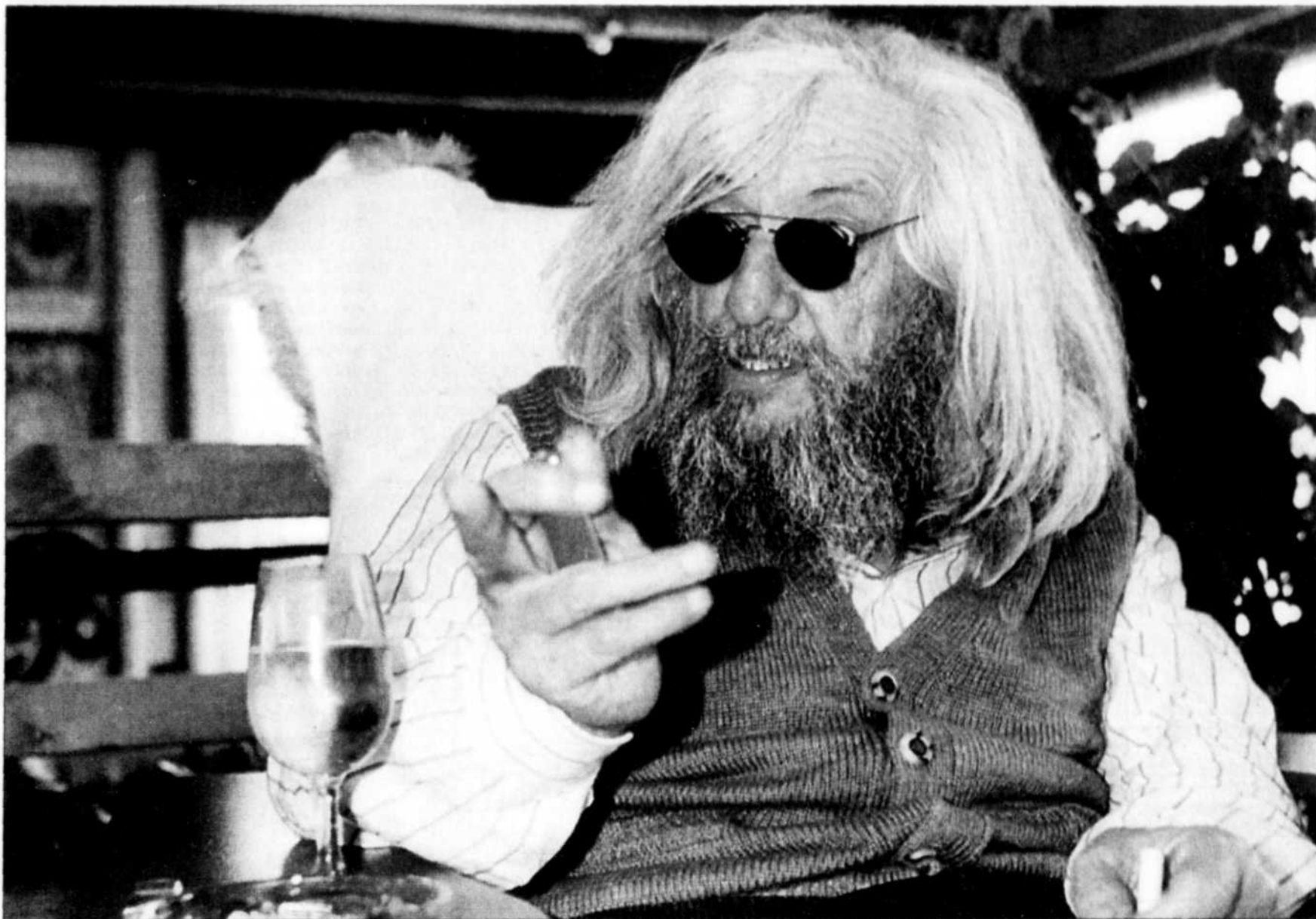
Décédé mardi soir, à l'âge de 78 ans, dans son vieux manoir de l'Isle-aux-Grues, Jean-Paul Riopelle n'aura pas survécu longtemps au XX^e siècle. Il fut

Il fut notre premier peintre à accéder au rang de star

véritablement un « enfant du siècle », dans le sens où l'entendait le poète Alfred de Musset, au siècle précédent. L'un comme l'autre furent des enfants terribles, flamboyants, affamés de plaisirs et assoiffés de gloire. Quand le désir de se survivre se conjugue avec une telle envie de vivre, le talent donne naissance à ce que l'on appelle le génie.

Dès les années 50, alors que son travail passait inaperçu dans la grande noirceur québécoise, Jean-Paul Riopelle accédait à la gloire internationale, à Paris. Il était le premier, et il allait demeurer l'unique peintre québécois à accéder au statut de superstar. Encore aujourd'hui, les Québécois ont peine à imaginer les années-lumière qui séparent la star Riopelle des étoiles de troisième grandeur que sont les Jean-Paul Lemieux, Marc-Aurèle Fortin, Suzor-Côté, Paul-Émile Borduas et Alfred Pellon. On est rarement génie dans son propre pays.

Voilà pourquoi, et c'est là une marque du destin, Riopelle va fuir le Québec dès 1946, après la toute première exposition montréalaise des « automatistes », qui sont ridiculisés par les



Riopelle en entrevue, en 1985, entre un verre de champagne et une cigarette, à sa maison de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson.

Le « trappeur supérieur » aura droit à des funérailles nationales

VALÉRIE LESAGE

VLesage@lesoleil.com

■ Le grand peintre Jean-Paul Riopelle, qui a fait voyager les couleurs du Québec à travers le monde, aura droit à des funérailles nationales, lundi prochain, à l'église de l'Immaculée-Conception de Montréal.

Mais le plus bel hommage que pourraient lui rendre les Québécois, a dit le premier ministre, c'est de converger vers le Musée du Québec au cours des prochains jours afin de contempler ses œuvres.

L'Assemblée nationale a tenu une minute de silence hier après-midi pour rendre hommage à un homme libre et à un artiste inoubliable, qui a marqué l'histoire du Québec au plan culturel et social.

« Un des plus grands citoyens du Québec, tous métiers confondus, et un des plus grands artistes visuels du siècle », a souligné Bernard Landry.

C'est avec les mots « majeur, colossal et inclassable » que le premier ministre s'est souvenu du peintre-sculpteur, « figurant parmi la courte liste des créateurs de génie. »

M. Landry a rappelé le parcours singulier de l'artiste rebelle; sa rencontre déterminante avec Paul-Émile Bor-

duas, sa consécration à Paris dans les années 1950. Riopelle a été le premier artiste québécois à obtenir une consécration internationale. En tant que signataire du *Refus global*, en 1948, il aura entraîné une rupture avec le passé et « bouleversé l'histoire de cette société », a dit M. Landry.

Il a évoqué le surnom de « trappeur supérieur », attribué par le poète surréaliste André Breton, disant que cela lui allait à merveille.

Car l'artiste « traquait l'essence de l'art partout et dans tout, dans les imageries amérindiennes, dans les teintes violentes des couchers de soleil nordiques, dans l'ivresse de la vitesse des autos sport, dans la nature



Le peintre parmi ses œuvres, sur une photo non datée.

Voir FUNÉRAILLES en A 3 ►

LOUISE HAREL, LA PRÉSIDENTE...

EH BIEN LÀ, C'EST FINI LES PROFUSIONS D'INSULTES, LES EFFUSIONS DE HARGNE ET LA CONFUSION GÉNÉRALISÉE!



Bush sermonne Israël

Il défend également la résolution historique de l'ONU évoquant un « État palestinien »

■ WASHINGTON (d'après AFP) — Le président des États-Unis, George W. Bush, a vivement critiqué, hier, les opérations militaires israéliennes, mettant le premier ministre Ariel Sharon au pied du mur à la veille de la reprise, aujourd'hui à Tel-Aviv, de la mission de l'émis-saire américain Anthony Zinni au Moyen-Orient.

« Je comprends que l'on veuille se défendre et combattre la terreur, mais les récentes actions n'aident pas » à calmer la situation avec les Palestiniens, a déclaré M. Bush lors d'une conférence de presse à la Maison-Blanche, hier après-midi.

« Franchement, ce que les Israéliens ont fait récemment n'aide pas à créer les conditions pour la paix », a ajouté M. Bush, alors que l'armée israélienne a

lancé, depuis mardi, à Ramallah (Cis-jordanie) sa plus vaste opération depuis le début de l'occupation des territoires palestiniens, en juin 1967. Après les déclarations de M. Bush, les Israéliens retiraient, tôt ce matin, près de 40 chars de Ramallah...

Le minicabinet israélien avait auparavant décidé de maintenir ses chars à Ramallah, à l'issue d'une réunion houleuse au cours de laquelle le ministre

de la Défense et chef du Parti travailliste, Binyamin Ben Eliezer, a menacé de retirer son parti du gouvernement d'union nationale, selon la radio.

Les chars israéliens ont occupé, toute la journée d'hier, le cœur de Ramallah, où trois personnes, dont un journaliste italien, ont été tuées.

Après avoir été grièvement blessé par les tirs d'un char israélien, Raffaele Ciriello, un photographe indépendant de 42 ans travaillant pour le quotidien *Corriere della Sera*, a été touché de six balles au ventre.

C'est la première fois depuis le début de la première Intifada, en 1987, qu'un journaliste étranger couvrant le conflit

Voir ISRAËL en A 2 ►
■ Apaiser les Palestiniens pour mieux frapper Saddam Page A 12

Les actions d'Israël n'aident pas la cause de la paix

SOMMAIRE

Actualités	A 3	Économie	C 1
Agenda	B 8	Editorial	A 18
Arts et vie	B 1	Le monde	A 12
Bourses	C 6	Petites annonces	S 14
Bridge	S 17	Québec / Canada	A 6
Capitale et régions	A 14	Sports	S 1
Décès	C 8	Statistiques	S 8
Divertissements	B 9	Télévision	B 2

LA MÉTÉO

Maximum -2, minimum -12

Passages nuageux en matinée et ensoleillé en après-midi. Vents d'ouest à 30 km/h. Détails page S20.

Accumulation de neige (à 13 h hier)
Ce mois-ci: 14,9 cm L'an dernier: 9 cm
Cet hiver: 202,8 cm L'hiver dernier: 216,3 cm

QUÉBEC, 106^e ANNÉE, N° 75
FLORIDE, 1,75 \$ US
MONTREAL, OTTAWA 87¢ PLUS TAXES



65¢ PLUS TAXES 6 2765700074 2

TÉLÉPHONE NUMÉRIQUE TRIMODE*

à partir de:

129\$

* Détail en magasin. ** Disponible avec un contrat de 12 ou 24 mois.

Cellulaire et Service

INCLUS POUR 4 MOIS

* Week-ends illimités pendant 12 ou 24 mois**

Bell Mobilité

La clef de sol

840, rue Bouvier 627-0840

REBELLE

Suite de la Une

uns et démonisés par les autres. Il laisse derrière lui son professeur et mentor Paul-Émile Borduas, pour aller rejoindre à Paris les surréalistes d'André Breton, qui signent en 1947 le manifeste *Rupture inaugurale*, imité par Borduas dans son *Refus global*, l'année suivante.

Ces deux titres sont révélateurs. L'art de Riopelle, qualifié par un critique parisien de « peinture de fin du monde, de chaos », ressemble à celle d'un Jackson Pollock, avec qui il expose à Paris, à l'époque. C'est l'art contestataire et destructeur des enfants de la guerre, qui fait table rase du passé.

« André Breton, qui a vécu aux États-Unis pendant la guerre, reconnaît toute l'énergie et l'américanité de ce jeune artiste fraîchement débarqué du Nouveau Monde: un gars taillé d'un bloc qui parle beaucoup et qui fait des tableaux comme par miracle! Il devient vite la coqueluche de Paris, qui est encore la capitale mondiale de la peinture. Très vite, il sera une vedette mondiale », se souvient le directeur du Musée des beaux-arts d'Ottawa, M. Pierre Théberge, qui a organisé la grande rétrospective Riopelle, en 1991, alors qu'il dirigeait le Musée des beaux-arts de Montréal.

Jean-Paul Riopelle n'aurait jamais été Riopelle s'il n'avait pas vécu pendant 40 ans en France, de 1949 à 1989... comme Félix Leclerc n'aurait jamais été Leclerc sans le tremplin de la mère patrie, en cette même période d'après-guerre. Encore faut-il avoir un talent inouï, du charisme et du culot. « Riopelle avait

cette habileté d'attirer les gens et ce talent naturel qui lui permettait d'envisager d'être une star! » reconnaît l'artiste américaine Shirley Jaffe.

Avec sa gueule de *star*, Riopelle est flamboyant et flambeur. Il mène grand train, filant en Bugatti et naviguant sur son voilier de nouveau riche. Il se tient en joyeuse compagnie: Samuel Beckett, Antonin Artaud, Giacometti, Miro, Breton, Joan Mitchell, qui partagera sa vie pendant 25 ans.

Tous le décrivent comme une force de la nature. Car Riopelle est un physique, une sorte de Maurice Richard de la peinture, comme l'écrivit un critique new-yorkais. Ses chefs-d'œuvre de la période parisienne, qui ont toujours la plus haute cote, ils les a peints dans une sorte de fureur gestuelle: il attaquait la toile comme il s'attaquait à tous les critères du beau artistique.

Madeleine Arbour, qui fut de la garde rapprochée de Riopelle, à l'intérieur du groupe plus large des automatistes, témoigne avec émotion: « C'était mon frère,

je ne lui voyais donc pas de défauts! Nous étions toujours ensemble. Nous mordions dans la vie, dans tout! S'il me disait de me lancer à l'eau, j'y allais. Il avait une santé de fer, il était très fort physiquement. Il peignait de façon instinctive, impulsive. Dans son atelier parisien, il y avait de la peinture partout, sur les murs, au plafond et sur le plancher: il devait bien y avoir quatre pouces de peinture par terre! Il était naturellement porté à peindre. Quand ses capacités ont décliné au point de ne plus pouvoir tenir un pinceau, il a peint avec des bombonnes. »

Le rapport de Riopelle à la peinture était essentiellement physique, étranger à tout intellectualisme, confirme

Madeleine Arbour: « Je ne l'ai jamais entendu analyser ses tableaux ni ceux des autres. Avec Jean-Paul, on ne parlait jamais peinture! »

L'autre vérité profonde de Riopelle, outre sa physicalité, fut sa rébellion permanente et générale. Après s'être lancé à corps perdu dans la peinture gestuelle, à l'époque où ce mouvement s'opposait au figuratif, il s'est remis progressivement à une sorte de figuration, à partir des années 70, pour se contester lui-même. Il persista, en dépit des désapprobations unanimes de la critique et de la baisse de sa cote marchande. Cet entêtement nous valut son dernier grand chef-d'œuvre, cet immense *Hommage à Rosa Luxemburg*, qu'il peignit avec des bombonnes, dans une cabane sans électricité de l'Île-aux-Oies.

Le député fédéral Gilbert Normand, qui hébergea Riopelle pendant deux ans en sa qualité d'aubergiste au Manoir Taché de Montmagny, se souvient de la gestation de cette mémorable fresque, exposée en permanence au Musée du Québec: « Il s'est enfoncé dans cette maison qui n'était alimentée que par une petite génératrice. C'était en octobre 92. Il y a passé deux mois complets à peindre. Quand il a terminé sa fresque, le 23 décembre, nous avons dû ouvrir le chemin pour le sortir de là! Rien ne pouvait l'arrêter. »

Dans les dernières années de sa vie, alors que sa santé physique et mentale le confinait à l'inactivité, il était encore en état de révolte intérieure. L'historien Michel Lessard, qui l'a visité à cette époque, se souvient de lui avoir adressé ces mots: « Vous avez une belle retraite. » C'est alors que Jean-Paul Riopelle lui a répondu faiblement: « Une retraite... une retraite... comme Napoléon après Waterloo » avant de retomber dans son état d'hébété.



Un premier journaliste étranger est mort depuis le début de l'Intifada, en 1987.

ISRAËL

Suite de la Une

israélo-palestinien est tué. Trois autres journalistes ont été blessés par des tirs israéliens: un photographe français indépendant, un journaliste de la télévision égyptienne, et un caméraman de la télévision satellitaire qatarote Al-Jazira.

Dans la soirée, des soldats israéliens ont tué un Palestinien qui avait ouvert le feu sur une voiture de colons juifs dans le sud de la bande de Gaza, où l'armée israélienne a lancé une importante incursion de 3 km.

M. Bush n'a pas cité une seule fois le nom du président palestinien, Yasser Arafat, qui était ces derniers mois l'objet principal des attaques des responsables américains. Il a, en revanche, cité le chef du gouvernement israélien, affirmant « espérer que le premier ministre Sharon était préoccupé par les pertes en vies humaines innocentes ».

Le président américain a toutefois fait allusion aux opérations anti-israéliennes menées par les radicaux du camp palestinien, affirmant que « des terroristes tiennent en otage un possible processus de paix ».

M. Bush a de nouveau rendu hommage aux propositions saoudiennes de normalisation avec Israël en cas de retrait israélien des territoires palestiniens occupés depuis 1967, soulignant que c'était la première fois que Riyad admettait le droit d'Israël à exister. « C'est comme cela que je l'interprète, le droit d'Israël à exister », a-t-il déclaré.

Il a aussi estimé que la résolution 1397 du Conseil de sécurité de l'ONU, adoptée dans la nuit de mardi à hier et qui mentionne pour la première fois l'État palestinien, était un « message universel qui peut conduire à un monde plus pacifique ».

Adoptée par 14 voix pour et une abstention, celle de la Syrie, cette résolution a été proposée par les États-Unis. Les États en sa faveur s'y déclarent « attachés » à la vision d'une région dans laquelle deux États, Israël et la Palestine, vivent côte à côte, à l'intérieur de frontières reconnues et sûres.

« Si le message (de cette résolution) avait tenté d'isoler ou de condamner notre ami » Israël, « j'y aurais mis mon veto. Dans ce cas, c'était un message universel qui peut conduire à un monde plus pacifique, nous l'avons soutenu, nous avons même aidé à son élaboration », a déclaré M. Bush.

LE SOLEIL

POUR NOUS JOINDRE

Abonnements	686-3344
	1-866-686-3344
Carrières et professions	686-3270
Petites annonces	844-4444
Promotion	686-3342
Publicité détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

www.cyberpresse.ca

925, chemin Saint-Louis, C.P. 1547,
Succ. Terminus Québec, Québec,
G1K 7J6

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est publié et édité par LE SOLEIL, une division de 3834310 Canada inc., membre de Gisca ltée. LE SOLEIL est imprimé au 5000, rue Hugues-Rand, à Québec, par Imprimerie Canada, une division de 3834301 Canada inc. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

5 jours pour 5\$

Petites annonces
844-4444 LE SOLEIL

Pour des articles de 100\$ et moins.
Pour un temps limité. Annonce de 2 lignes.

loto-québec

résultats			
Tirage du 2002-03-13			
1 ^{er} numéro	012199	2 ^{er} numéro	034269
	25 000 \$		034269
	décomposable		non décomposable
3 ^e numéro	352486	4 ^e numéro	104361
	50 000 \$		100 000 \$
	décomposable		décomposable
LOTS BONIS	15 Ensembles Cinéma maison* non décomposables		
145192	227577	522380	802969
163173	235123	550668	869845
189640	372148	680754	951467
197251	453452	736087	

*Chaque lot est échangeable contre un chèque de 3 000 \$.

loto 649

Tirage du 2002-03-13
12 14 20 23 43 47
Complémentaire: (03)

Quebec 49

Tirage du 2002-03-13
13 18 25 29 34 47
Complémentaire: (15)

Banco

Tirage du 2002-03-13
03 15 20 21 23
24 25 29 30 35
42 45 46 51 53
56 59 63 65 67

Extra

Tirage du 2002-03-13
NUMÉRO 580341

Chiffres

Tirage du 2002-03-13
3 4
473 0430

Le jeu doit rester un jeu.
Les modalités d'acquisition des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de dispute entre cette liste et la liste officielle de L.Q., cette dernière a priorité.
TVA, LE RÉSEAU DES TIRAGES DE LOTO-QUÉBEC

MODE
DE VIE
YOGA

CONTEMPORAINE

LE CARDIGAN ÉPURÉ 65.00

TRICOT ACRYLIQUE-NYLON. SABLE, NOIR, CIEL, MOUSSE. P.M.G.T.G. PANTALON COORDONNÉ 50.00 NOTRE EXCLUSIVITÉ.

la maison
simons

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE OUEST, PROMENADE ST-BRUNO, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

ACTUALITÉS

JEAN-PAUL RIOPELLE, 1923-2002

«Il n'aimait pas les sujets litigieux»

■ Gilbert Normand, député fédéral de Bellechasse-Etchemin-Montmagny-L'Islet: «Riopelle ne voulait jamais parler de politique ou de religion. Il me racontait beaucoup de choses de sa vie, mais il ne débattait pas de ses idées et de ses convictions. Il n'aimait pas les sujets litigieux. Après plusieurs années de fréquentation, je reste convaincu qu'il n'a jamais voté de sa vie!» R.T.

«Un homme libre»

■ Diane Lemieux, ministre de la Culture: «Il a contribué à nous aider comme peuple à défoncer nos carcans», a-t-elle déclaré à son arrivée à la séance hebdomadaire du Conseil des ministres, hier. M^{me} Lemieux a salué en Riopelle «un des grands peintres internationaux, reconnu dans le monde entier». Mais c'était avant tout un «homme libre», signataire du *Manifeste du refus global*, a noté la ministre. (PC)

Chrétien touché

■ Jean Chrétien, premier ministre canadien: «Une grande perte d'un très grand talent et d'une personnalité incroyable. C'était un des plus grands artistes que le Canada ait connus», a-t-il dit, rappelant qu'il avait rencontré le peintre à Paris, alors qu'il était ministre des Affaires du Nord. «C'était un personnage extraordinaire et amoureux de la grande nature canadienne, du Grand Nord canadien, a-t-il ajouté. On avait même discuté de la possibilité de faire un voyage ensemble dans le Grand Nord, il aimait les grands espaces et la nature.» (PC)

«Un être tellement extraordinaire»

■ Françoise Sullivan: «Il n'était pas bien et il n'aimait pas trop voir de monde. Riopelle, ça a toujours été un ami pour moi, a-t-elle dit. C'était un être tellement extraordinaire. Et un peintre qui arrivait toujours avec quelque chose d'imprévu.» Françoise Sullivan avait connu Riopelle chez Borduas, «au moment où le groupe se formait». Elle va garder plein de souvenirs qui lui viennent de cette époque. Car, dit-elle, Riopelle n'a préféré la solitude que les dernières années de sa vie. Avant, il était entouré d'amis. Et pas n'importe qui. «Giacometti et Beckett, quand il était à Paris, a précisé l'artiste. Il avait des amis extraordinaires. Et

une personnalité surprenante. Et une peinture si forte», a-t-elle dit.

Vogel: «Un caractère de béton»

■ Vic Vogel: «C'est vrai que c'était un homme extraordinaire. Il avait un caractère de béton.» Vogel affirme avoir connu Riopelle lorsque ce dernier était fauché comme les blés. Et comme Vogel, en bon *jazzman*, savait où aller prendre un verre pour pas cher, l'amitié est née entre les deux artistes. D'après Vogel, il est souvent arrivé que les deux hommes se soient retrouvés seuls dans un club, avec une bouteille et un piano. «Je lui jouais *Butter Cup*, une de ses chansons préférées, a raconté le musicien. La peinture et le jazz. Ça va toujours être vivant. Comme Jean-Paul.»

«Peu connu du grand public»

■ Christopher Riopelle, curateur de la National Gallery de Londres et cousin du peintre québécois: «Il n'était pas énormément connu du grand public, mais ceux qui fréquentent les musées et les galeries d'art connaissent sans aucun doute son nom et son travail, affirme-t-il. Dès les années 50, un marchand très important à Londres, Arthur Tooth and Sons, a organisé plusieurs expositions des œuvres de Riopelle. À l'époque, plusieurs collectionneurs ont pu acquérir ses tableaux. Ainsi, Jean-Paul Riopelle est bien connu des amateurs d'art moderne. Par contre, les Britanniques l'associent beaucoup plus au tachisme français qu'au Refus global québécois.»

Auster se remémore

■ Paul Auster et Jean-Paul Riopelle ont partagé des années de bamboche à Paris. Ils se sont connus durant les années 70, alors que l'écrivain tentait sa chance dans la Ville Lumière, comme traducteur. «Riopelle était comme un animal sauvage», s'est rappelé Auster, hier, en apprenant la mort de son ami. À la fin des soirées de discussions et de whisky, Riopelle l'a souvent hébergé. Le lendemain, ils filaient vers Paris, dans l'un des 25 bolides de Riopelle. Après les années parisiennes, le peintre et l'écrivain sont restés en contact. Auster a visité le peintre dans les Laurentides. Il a collaboré au livre *Riopelle: un lieu de liberté*, avec Huguette Vachon, compagne de l'artiste et François-Marc Gagnon. «Il a été une grande lumière dans ma vie», avouait Paul Auster, de sa demeure de New York. (La Presse)

FUNÉRAILLES

Suite de la Une

et dans les vastes étendues boréales de son âme», a observé M. Landry, lui-même inspiré.

Il s'est réjoui que le gouvernement du Québec ait reconnu de son vivant la valeur de l'artiste. Jean-Paul Riopelle a en effet reçu en 1981 le prix Paul-Émile-Borduas. En 1988 et en 1994, il a été nommé Officier, puis Grand Officier de l'Ordre national du Québec.

Jean-Paul Riopelle nous quitte «avec le fracas d'un géant qui tombe», a déclaré la ministre de la Culture, Diane Lemieux. Elle a dit aimer de lui le caractère libre, dans sa manière de créer comme dans sa manière de voir le monde.

M^{me} Lemieux a raconté avoir acheté récemment une reproduction de l'*Hommage à Rosa Luxemburg*, une œuvre complexe qu'elle aime observer et décortiquer.

La murale de 40 mètres, née de 15 journées de fièvre créatrice, est exposée en permanence au Musée du Québec, qui possède la plus importante collection d'œuvres de Riopelle. Les Qué-

bécois pourront rendre hommage à l'artiste en signant un registre mis à leur disposition dans la salle qui porte son nom. L'été prochain, le Musée des beaux-arts de Montréal lui consacra une exposition.

«Riopelle était considéré dans le monde entier comme un des créateurs les plus marquants de l'époque contemporaine. Il demeurera une source d'inspiration pour tous les amoureux des arts et de la beauté», a souligné la ministre.

LIBERTÉ PEU COMMUNE

Le chef libéral Jean Charest a aussi loué la liberté peu commune du peintre-sculpteur, «qui a fait avancer le Québec et qui a contribué à définir ce que nous sommes aujourd'hui».

Mario Dumont, chef adéquatiste, a évoqué les oies blanches de sa région du Bas-Saint-Laurent, que le peintre a rendues si belles. «Maintenant, on les imaginera avec un contour doré, en souvenir de lui.»



Jean-Paul Riopelle, que l'on voit ici en 1965, est revenu s'installer définitivement au Québec en 1990.

«Il s'est laissé aller»

 HUGO DUMAS
 La Presse

■ «Il s'est laissé aller. Il est parti pendant qu'il dormait. Il n'a pas souffert.»

Le temps a manqué à Champlain Charest pour qu'il puisse dire adieu à son meilleur ami, le peintre et sculpteur Jean-Paul Riopelle. Il est arrivé quelques minutes après que le célèbre artiste de 78 ans se soit éteint, mardi soir, entouré de sa compagne, Huguette Vachon, 52 ans, et de son infirmier, Robert Tourigny, dans son beau manoir ancestral de l'Isle-aux-Grues, en face de Montmagny. Serein, Riopelle est mort dans les bras de sa bien-aimée. Pour Huguette Vachon, c'est une deuxième dure épreuve à traverser en peu de temps: son père est mort à la fin de la semaine dernière.

«J'aurais voulu le ramener ici, à Sainte-Marguerite, avant qu'il ne meure», dit Champlain Charest, un radiologiste de 70 ans, aussi propriétaire du Bistrot à Champlain, un restaurant bien connu de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, dans les Laurentides.

Depuis quelques années, Jean-Paul Riopelle confiait à ses proches qu'il souhaitait mourir. Il se sentait «handicapé». Dans les derniers mois, il ne recevait que de rares amis chez lui. Il parlait peu. En janvier dernier, le peintre a grandement été affaibli par une pneumonie. Peu de temps avant sa mort, il n'avait plus rien.

PARIS, OCTOBRE 1968

Champlain Charest et Jean-Paul Riopelle se sont connus à Paris, en octobre 1968. Dans un bar à la mode de l'époque, le Rosebud, que fréquentait aussi André Breton, ils ont fraternisé en enfant de Black Velvet, un mélange de champagne et de bière noire.

À la fermeture du bar, Riopelle a proposé à Champlain de disputer un bras de fer. L'enjeu: une toile que Champlain avait admirée dans son atelier,

quelques heures plus tôt. Champlain a gagné. Leur longue amitié ne faisait que débuter. «Ce fut un des moments les plus importants de ma vie», note Champlain Charest.

En 1974, Jean-Paul Riopelle s'installe dans une grande maison-atelier en bois, qu'il a fait construire sur un terrain de son ami Champlain, à Sainte-Marguerite. Hier, cette belle demeure en forme de grange semblait figée dans le temps. Deux rutilantes voitures, une Citroën beige et une Rolls Royce bleu métallique, étaient garées dans l'entrée, toutes deux recouvertes d'un épais tapis de neige.

Techniquement, la maison-atelier de Jean-Paul Riopelle est située à L'Estrel, le village voisin de Sainte-Marguerite. «Mais Jean-Paul disait toujours qu'il habitait à Sainte-Marguerite. Pour lui, L'Estrel, c'était une ville pour les riches. Jean-Paul aimait le pauvre monde. Il n'aimait pas le luxe», dit Maurice Brière, 64 ans, un proche du peintre.

Maurice Brière avait le cœur gros hier. Maurice, c'était l'homme à tout faire de Jean-Paul Riopelle. C'était aussi son chauffeur. Car dans les années 80, Riopelle s'est acheté un corbillard et s'en servait comme véhicule de promenade. Il disait que la suspension était meilleure pour son dos. Le peintre avait même trouvé une plaque d'immatriculation contenant les lettres DCD.

«Jean-Paul avait très peur de la mort. Le corbillard, c'était peut-être pour lui un moyen de s'y habituer. Et il aimait beaucoup les limousines», raconte Champlain Charest.

Le corbillard ne rappelle que de bons souvenirs à Maurice Brière. «On descendait souvent visiter Madeleine Arbour dans le Vieux-Montréal. On allait aussi dans les bars. Jean-Paul a dû se débarrasser du corbillard parce qu'on était trop checké par la police», se souvient Maurice Brière, dont la femme,

Réjeanne Racette, allait souvent cuisiner pour le peintre.

Au Bistrot à Champlain, la table où s'asseyait toujours Jean-Paul Riopelle, près de la vieille caisse enregistreuse, était dressée hier comme à l'accoutumée. «C'était sa place, sous le portrait de lui qu'avait peint Connolly», souligne Monique Nadeau, la conjointe de Champlain Charest.

Au restaurant de son grand ami, Jean-Paul Riopelle se sentait comme chez lui. Parfois, il y mangeait tous les soirs de la semaine. «Il commençait toujours par un Ricard et finissait par un sorbet», dit France Nadeau, la fille de Monique. Le Bistrot à Champlain, aménagé dans l'ancien magasin général du village, renferme de nombreuses toiles de Riopelle, ce qui lui confère un aspect de galerie d'art.

«Jean-Paul n'approchait pas les gens en premier, mais il parlait toujours aux gens qui venaient l'aborder», se souvient Monique Nadeau.

Et Riopelle n'aimait pas trop discuter de son œuvre. C'était, par contre, un conteur extraordinaire. Ses amis pouvaient l'écouter parler pendant des heures. «Il aimait nous raconter ses histoires de course automobile», dit France Nadeau.

Jean-Paul Riopelle n'était pas attaché à l'argent. «Il n'a jamais fait un chèque de sa vie. Il ne connaissait pas la valeur de l'argent. Il n'a d'ailleurs jamais vendu de tableau lui-même», dit Champlain Charest.

Amant de la nature, Riopelle pouvait parcourir des kilomètres pour aller admirer un coucher de soleil. Selon ses amis, il allait à la chasse et souvent, il ne tirait même pas. Il voulait simplement se rapprocher des animaux. Et de sa nature qu'il chérissait tant. «C'était un homme extrêmement libre», dit Champlain Charest.

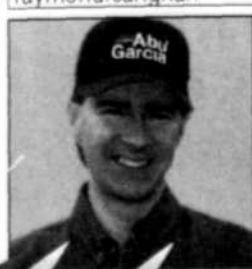
Jean-Paul Riopelle était revenu s'installer pour de bon au Québec en 1990.

Depuis quelques années, il confiait à ses proches vouloir mourir

Le plus grand spécialiste de plein air, chasse et pêche
 Visitez notre kiosque au salon plein air, les 14, 15, 16 et 17 mars 2002

Venez les rencontrer...

raymond.carignan



Ainsi que tous les experts et membres de l'équipe Latulippe au Centre de Foires d'ExpoCité.

Eureka! Woods Jack Wolfskin THE NORTH FACE
 SHIMANO okuma MITCHELL fenwick

Consultez notre circulaire pour connaître nos sp ciaux en magasin et au salon.

LATULIPPE

637, de St-Vallier O, Québec
 T. 418.529.0024 • www.latulippe.com

c'est dans l'air

JEU PATHOLOGIQUE

Les vues de Frigon ne rassurent
en rien les intervenantsCLAUDE VAILLANCOURT
C.Vaillancourt@lesoleil.com

■ Le nouveau président de Loto-Québec, Gaétan Frigon, est sûrement bourré de bonnes intentions en faisant le pari d'anéantir le jeu pathologique, mais les propositions qu'il avance sont loin de rassurer les intervenants qui œuvrent auprès des joueurs aux prises avec de graves problèmes de jeu.

Ceux-ci estiment au contraire que c'est la trop grande accessibilité aux appareils de loterie vidéo et l'apparition, dans les bars, des guichets automatiques qui constituent les deux plus grands déclencheurs de problèmes de jeu pathologique.

« Ça ne donnera pas grand-chose », est convaincu Raynald Beaupré, un homme détenteur d'un MBA de l'école des Hautes études commerciales qui, après 20 ans de succès en affaires, a pratiquement tout perdu ce qu'il possédait par le vice du jeu. Il lançait justement, hier, un livre sur le sujet. Intitulé *Rien ne va plus*, ce nouvel auteur, qui sera présent au kiosque de Québec Amérique, lors du Salon du livre de Québec, en avril, décrit certes son histoire, mais il livre en plus des pistes de solution beaucoup plus énergiques que celles avancées cette semaine par le grand patron de Loto-Québec.

« Qu'est-ce que c'est, dit-il, que de retirer 1000 appareils ou de les rendre moins attrayants? C'est le nombre de points de vente qui est en cause. »

Il croit que le Québec devrait suivre l'exemple de l'Ontario et concentrer les appareils de loterie vidéo dans des endroits plus appropriés pour le jeu. « Dans cette province, à la suite des pressions des municipalités, 150 d'entre elles votèrent une résolution refusant l'installation de ces appareils dans leur ville. Le gouvernement décida alors de concentrer les machines à sous dans les 18 hippodromes et six casinos de la province. Au Québec, nous n'avons que trois hippodromes mais

nous avons 19 hippodromes répartis sur le territoire. En relocalisant les appareils de loterie vidéo dans ces 22 endroits, le gouvernement ramènerait le ratio à un niveau plus acceptable. »

Et c'est là qu'il sort des chiffres époustouflants. Présentement, au Québec, le ratio est d'un point de service par 1805 habitants alors que nous comptons 4085 points de service. En Ontario, ce ratio est d'un point par 555 683 habitants.

Un sondage mené par la Canada West Foundation indique d'ailleurs que 69% des Québécois estiment que les appareils de loterie vidéo devraient être localisés uniquement dans les casinos et les hippodromes.

M. Beaupré souhaite aussi que l'on retire de ces points de service les guichets automatiques dont le nombre, constate-t-on, augmente sans cesse.

ALCOOL ET JEU

Rappelant que dans les casinos québécois, il est interdit pour un client d'obtenir une avance de fonds de la maison et de consommer de l'alcool dans les aires de jeu, il dit qu'il est impossible de contrôler qu'une telle mesure existe dans les bars. « L'alcool additionné aux appareils de jeux vidéo et aux guichets automatiques constitue un cocktail explosif. »

Des propos que partage entièrement Claude Bilodeau, de la maison de réhabilitation du même nom, à Sainte-Marie-de-Beauce.

Même s'il se dit heureux de constater que le grand patron de Loto-Québec

change de discours en admettant que le jeu peut causer de graves dommages aux individus, la trop grande accessibilité et la présence des guichets automatiques à proximité sont les deux premières causes du problème.

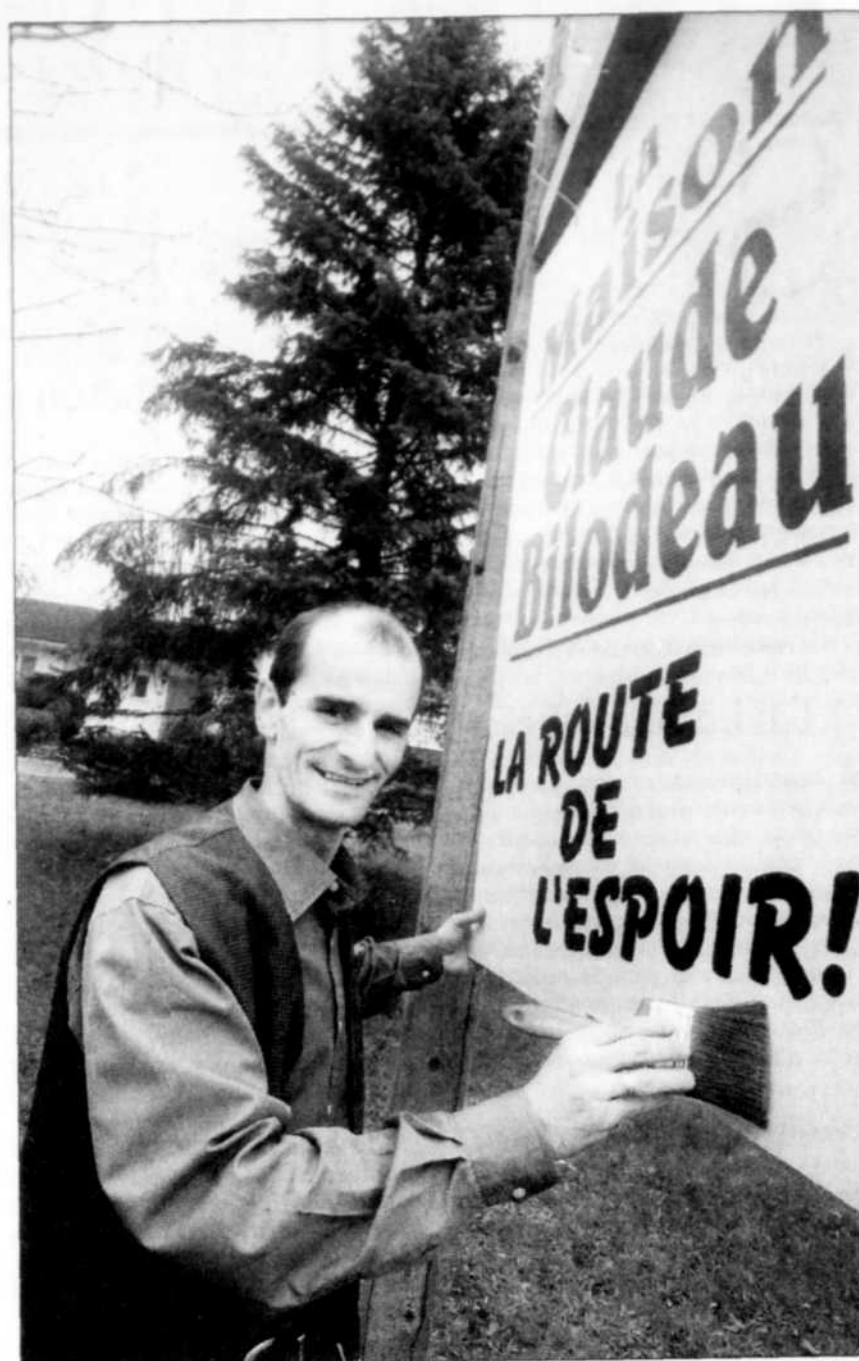
« M. Frigon a bien beau vouloir réduire le nombre de jeux, ça ne réduira pas le nombre de joueurs. Si les machines deviennent moins attrayantes, cela aura peut-être un effet chez les joueurs occasionnels, pas chez les compulsifs. Dans ce milieu-là, même les enfants ne sont pas capables de faire décrocher leur père. »

DONNÉES RENVERSANTES

Les données qu'il livre sur sa maison sont, elles aussi, renversantes: une enquête menée par l'ACEF Amiante-Beauce-Etchemins entre le 27 août 2001 et le 11 février 2002 auprès de 138 joueurs compulsifs (65% d'hommes contre 35% de femmes) démontre que ceux-ci jouaient en moyenne depuis 10 ans et qu'ils avaient, en moyenne, perdu 216 442 \$ au jeu.

Ces pertes financières ont fait en sorte que les couples se sont disloqués (38,4%) et que le quart des personnes ont perdu leur emploi ou fraudé leur employeur. Pire, la moitié des 138 personnes rencontrées ont fait une tentative de suicide.

Le gouvernement, dit M. Bilodeau, est prêt à investir dans des campagnes de publicité. Depuis deux ans, il nous a accordé 320 000 \$ en subventions. Mais la Maison a dû accorder, durant cette même période, des gratifications de traitement totalisant 504 180,50 \$ pour un déficit à supporter de 184 180,50 \$. Une thérapie de 28 jours coûte 2800 \$.



Claude Bilodeau, de la maison de réhabilitation du même nom, croit que Loto-Québec doit réduire l'accessibilité aux machines à sous et la présence de guichets automatiques à leur côté.

La maison Claude Bilodeau croule sous les dettes

Le centre de thérapie réclame l'aide du ministre Bertrand

Forcés de négocier un prêt de 100 000 \$ pour payer les dettes accumulées, après seulement deux années d'existence, les dirigeants de la Maison Claude Bilodeau demandent au gouvernement du Québec de hausser de 160 000 \$ à 220 000 \$ son assistance financière annuelle, en plus de leur accorder, dans les plus brefs délais, un montant de 40 000 \$ pour leur permettre de boucler l'année financière sans problèmes.

Cet appel à l'aide est formulé dans une lettre adressée le 5 mars au ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, Roger Bertrand.

Le centre de thérapie pour joueurs compulsifs est la pierre angulaire du programme expérimental sur le jeu

compulsif géré par la Régie régionale de la santé et des services sociaux.

La ministre Agnès Maltais, écrit-on dans la lettre, avait été informée, en décembre dernier, des problèmes financiers de la maison de thérapie, qui, entre le 1^{er} avril 2000 et le 31 mars 2002, a offert des rabais à 195 clients sur un total de 375 pour un montant de 297 490,50 \$.

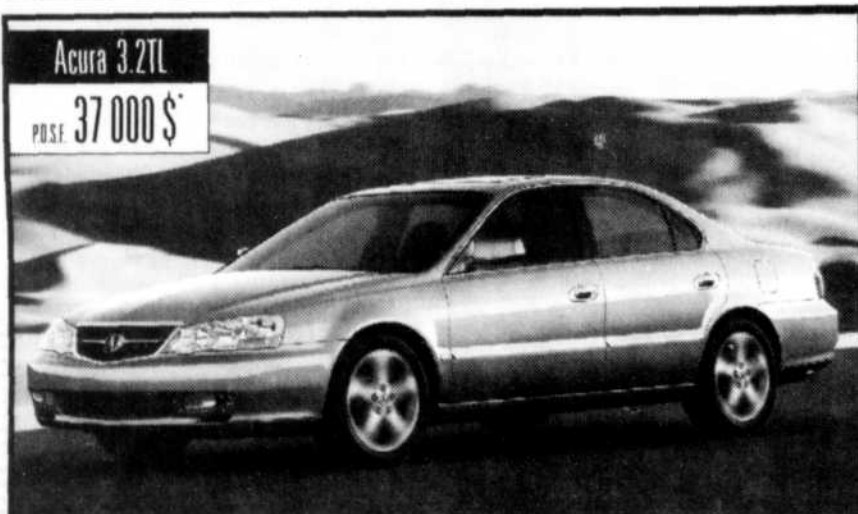
MAUVAISES CRÉANCES

Cela représente un pourcentage de rabais de 52 % en nombre et de 31,37 % en argent. La maison Claude Bilodeau a dû, durant la même période, absorber 83 937 \$ en mauvaises créances pour l'année 2001 et 122 753 \$ pour l'année 2002. Les comptes à rece-

voir, au 5 mars 2002, s'élevaient à plus de 214 000 \$, dont 146 000 \$ de plus de 90 jours.

L'organisation dit qu'elle n'a pas d'autres choix que d'accueillir les personnes en difficulté et se réfère à l'avis de la protectrice du citoyen, Pauline Champoux-Lesage, qui, le 28 janvier, affirmait au SOLEIL que les personnes touchées devraient être aidées par les fonds publics au nom de la solidarité sociale et des coûts qu'engendrent les problèmes de jeu.

Sans ce réajustement budgétaire, la maison Claude Beaulieu se verra dans l'obligation de réduire son personnel et ses services en plus de devoir réévaluer la mission que lui a confiée l'État. C.V.

Acura 3.2TL
POSE 37 000 \$

L'Acura 3.2TL

Incluant : V6 VTEC de 225 chevaux • boîte SportShift séquentielle • sièges chauffants en cuir • chaîne Bose® avec lecteur CD • coussins gonflables avant et latéraux (SRS) • phares haute intensité (HID) • climatiseur et tellement plus...

Filez
le parfait
bonheur.

ACURA votre concessionnaire fiable



ACURA

* P.D.S.F. de 37 000 \$ pour l'Acura 3.2TL (modèle UA5682TY) 2002 neuve. Transport et préparation (950\$), taxes, immatriculation et assurance en sus. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Le modèle offert peut différer de la photographie. *Bose est une marque déposée de Bose Corporation. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Les deux premiers services d'entretien sont compris. Assistance routière 24 heures Acura.

ACURA
Optima
QUÉBEC

4901, boul. des Galeries
Québec (QC) G2K 1X1
622-8180, 1-888-21-ACURA
www.acuraoptima.com

JOBIS *faber* HUCKEPrintentation
elle • belle • réelleBoutique
JOSÉE LAURENT

L'expression parfaite de l'élégance

654-1388

PLACE STE-FOY.

ALZHEIMER

Les essais
du vaccin arrêtés

■ Les essais pour tester le vaccin contre la maladie d'Alzheimer ont pris fin abruptement en janvier dernier, parce que 4 des 360 patients testés ont manifesté des symptômes d'inflammation du système nerveux central. La nouvelle a été publiée dans la revue *L'Actualité médicale* de la semaine dernière. « C'est décevant. Le vaccin donnait beaucoup d'espoir aux familles et aux personnes atteintes. D'autant plus que le vaccin s'attaquait aux causes de la maladie », dit Nicole Delisle, directrice de la Société Alzheimer de Québec. Contrairement aux médicaments qui retardent l'apparition des symptômes de la maladie, le vaccin empêchait la formation dans le cerveau des plaques amyloïdes, caractéristiques de la maladie d'Alzheimer. Du moins chez les souris. On ignore pour l'instant si le vaccin est la cause de cette inflammation. Mais les compagnies qui fabriquent le vaccin, Elan Corporation et Wyeth-Ayerst, ont opté pour la prudence. Un comité de surveillance déterminera si les études peuvent se poursuivre ou non. La déception est d'autant plus grande que l'hôpital de l'Enfant-Jésus, dont le centre de recherche sur la mémoire est renommé, s'attendait à participer aux études du vaccin dans les phases ultérieures. L.L.

Les
Obligations
à taux
progressifUn investissement
dont le rendement
augmente
chaque année.

• Achat minimum de 100 \$.
• Les obligations à taux progressif
peuvent être détenues dans un
compte REER ou hors REER.

Placements
Québec

On prépare l'avenir

Appelez-nous !

1 800 463-5229

Pour la région de Québec composez le 521-5229

LES
OBLIGATIONS
À TAUX
PROGRESSIF
PLACEMENTS
QUÉBEC

www.placementsqc.gouv.qc.ca

Heures d'ouverture :
du lundi au vendredi
de 8 h à 20 h

Louer ou se faire flouer

Sylvia est retournée vivre chez sa mère en janvier, dans le quartier Duberger. Elle est débarquée avec ses bagages, son conjoint et ses trois filles de 17, 16 et 9 ans. La petite famille, prestataire de l'aide sociale, vit au sous-sol. C'est petit, on est à l'étroit, cette promiscuité finit par tomber sur les nerfs.

Depuis qu'elle a été forcée de déménager, il y a huit mois, en raison de la vente de l'immeuble qu'elle habitait, Sylvia en a visité des appartements. Et à chaque fois, elle a frappé un mur après avoir informé le concierge qu'elle vivait de l'aide sociale.

«On a peur qu'on ne soit pas capable de payer. On reçoit pourtant 1600\$ en prestations par mois», laisse tomber Sylvia, qui ne semble pas en mener large.

Des cas comme celui de Sylvia ne sont plus rares depuis quelques mois. Après avoir frappé Montréal et les grandes villes, la crise du logement a déménagé à Québec. Le taux d'occupation flirte avec les 0,8% dans la région, du jamais vu. Dans certains secteurs, l'offre est pratiquement nulle. On parle même d'un taux encore plus bas pour les deux prochains mois.

Ça promet pour le 1^{er} juillet. Y aura-t-il ici des familles, comme à Montréal, forcées de faire du camping tout l'été en attendant de se trouver un toit quelque part?

Les étudiants, en attente d'une réponse d'acceptation pour le cégep ou l'université, embarqueront bientôt dans cette course à l'appartement, en vue de la session d'automne. La partie ne sera pas facile non plus pour eux.

Tout ça alors que la mise en chantier de logements sociaux ne permet pas de répondre à la demande. Il en manquerait 1600 dans la région de Québec. Il y a aussi tous ces couples qui se séparent et qui se partagent la garde des enfants. Tout ce beau monde a besoin d'appartements assez grands.

Bref, les copains, ça fait beaucoup de monde autour du même gâteau. Si vous avez un appartement confortable et propre à louer, dites-vous que c'est quelque chose aussi rare ces temps-ci qu'un bouton dans la figure de Claudia Schiffer.

Nicole Dionne travaille au Bureau d'animation et d'information sur le logement de Québec (BAIL) depuis 15 ans. C'est la première fois qu'elle voit une situation aussi dramatique. Les appels pour des demandes d'information entrent à la pelle, on sent que les locataires se sentent complètement démunis devant l'attitude des propriétaires qui veulent profiter de la rareté des logements.

Au BAIL, on joue de prudence. On conseille aux locataires qui se sentent lésés de contester la hausse de loyer. Ne déménagez surtout pas, *wait and see*, comme on dit.

La recommandation ne semble pas être tombée dans le vide. À la Régie du logement, une agente d'information me fait savoir qu'on a la broue dans le toupet depuis des mois. Les contestations de hausses de loyer s'accumulent et provoquent de



Normand Provencher

NProvencher@lesoleil.com

longs retards. Des locataires en sont rendus à attendre la décision au sujet de leur augmentation de loyer de l'an dernier! À peine la moitié des dossiers de 2001 ont été réglés, c'est vous dire la grosseur du bouchon.

Il y a quelques années, souvenez-vous, alors que le taux d'occupation oscillait autour de 6 ou 7%, les propriétaires courtoisèrent les locataires avec plein de petits extras: un mois de loyer gratuit par ci, le câble par là, un micro-ondes. On était tout mielleux, tout doux et avenant comme c'est pas permis. On voulait louer à tout prix.

Cette époque est révolue. Le balancier est revenu dans la poire des locataires. Et la situation n'est pas près de s'améliorer, d'après ce qu'on me dit.

Les propriétaires qui ont le gros bout du bâton et ils s'en servent. Ils ont tout le loisir de choisir leur monde. Les ménages à faible revenu comme celui de Sylvia, les mères monoparentales, les couples avec plusieurs enfants, les immigrants, les gens dont la face ne leur revient pas, éprouvent tout à coup beaucoup plus de mal à se loger.

La situation conduit à de la discrimination, mais aussi à des excès. Vous désirez absolument louer ce grand cinq et demi, ensoleillé, près de tous les services. Le propriétaire réclame votre numéro d'assistance sociale, votre numéro de permis de conduire, le nom de votre employeur,

vos salaire et votre dossier de crédit. Vous refusez par principe, même si vous n'avez rien à cacher. Le propriétaire risque de ne faire ni une ni deux et de vous écarter du revers de la main. Au suivant! L'appartement reviendra à celui qui est prêt à montrer patte blanche. Et si ça se trouve, à lui baisser les pieds.

J'entends d'ici les commentaires des propriétaires. Voyons, on ne peut plus aujourd'hui louer à n'importe qui, on ne sait jamais à qui l'on a affaire. Il y a deux semaines, aux bulletins de nouvelles de TVA, un reportage montrait d'ailleurs le sacage d'un logement par des locataires qui se sont ensuite évanouis dans la nature. Méchant bordel. Le propriétaire devra éponger les pertes, puisqu'il n'a presque aucun recours contre eux.

N'empêche, il s'agit de cas exceptionnels. La débrouillardise permet néanmoins à quelques locataires de trouver ce qu'ils cherchent. C'est le cas de Marie-Hélène. Elle a distribué 90 feuillets dans le Vieux-Limoilou, un quartier qu'elle adore et où elle voulait s'établir. Elle était à la recherche d'un appartement avec deux chambres, tranquille, pour s'installer à long terme avec sa fille. Elle n'a reçu que deux appels qui ne l'ont pas aidé une miette.

Qu'à cela ne tienne, elle s'est proménée dans les autres rues, un peu plus loin. La chance lui a finalement souri, rue des Frères. Un propriétaire venait tout juste d'annoncer dans la vitrine de sa demeure un logement à louer à l'étage. Le monsieur n'avait pas encore eu le temps de faire publier une petite annonce dans les journaux.

Marie-Hélène a su faire sa propre chance dans un marché qui n'en laisse pas à tout le monde.

VIA RAIL

Liaison par la Rive-Nord: un projet déjà vu, déjà rejeté

Denis de Belleval, l'ancien pdg, croit qu'un TGV serait bien plus profitable

PIERRE PELCHAT

PPelchat@lesoleil.com

■ Le projet de 200 millions\$ de VIA Rail d'emprunter le couloir ferroviaire sur la Rive-Nord entre Québec et Montréal n'est pas nouveau. Cette hypothèse a déjà été proposée, au cours des années 80, puis refusée par le gouvernement fédéral parce que jugée trop coûteuse pour le peu d'achalandage supplémentaire.

C'est ce qu'a indiqué, hier, l'ex-président et directeur général de VIA, de 1987 à 1989, Denis de Belleval, et aujourd'hui directeur général de la Ville de Québec.

«Le projet avancé est une mesure intérimaire. Ce n'est pas nécessairement à rejeter, mais c'est sûr que ça va coûter très cher pour peu de résultats. Le projet risque fort d'être refusé comme ce fut le cas pour nous à l'époque par le ministère des Finances», a-t-il commenté.

En début de semaine, le nouveau président du conseil d'administration de VIA, Jean Pelletier, avait dévoilé la possibilité que le transporteur ferroviaire puisse démnager ses trains de voyageurs sur la Rive-Nord en raison d'une voie ferrée fort achalandée sur la Rive-Sud par les convois de wagons de marchandises.

L'ancien chef de cabinet du premier ministre Jean Chrétien voyait dans ce projet encore au stade de concept la possibilité d'augmenter le nombre de trains entre Québec et Montréal et de réduire de 20 minutes la durée du trajet entre les deux villes.

«PAS SUFFISANT»

«Je ne crois pas que de réduire la durée du parcours à 2 heures 30 soit suffisant pour attirer plus de voyageurs de train. Il faut que le trajet se fasse en 1 heure 30 pour que cela ait un impact véritable», a affirmé M. de Belleval.

Ce qu'il faut, à son avis, c'est un train à grande vitesse, partageant ainsi la même opinion que son patron, le maire Jean-Paul Lallier. «Le TGV, c'est une question d'avoir une vision à

long terme au lieu d'une vision strictement comptable à court terme», a-t-il exprimé.

M. de Belleval réfute l'argument voulant que le projet de TGV soit trop cher. «C'est pas vrai que ça va coûter 12 milliards\$. Ça semble coûter cher, mais il faut dire aussi que les gouvernements récupéreront 40% du coût du projet en impôts et taxes. De plus, ça coûte beaucoup moins cher d'exploiter un train à grande vitesse que le système actuel», a-t-il ajouté.

Quant au motif voulant qu'il faut augmenter la clientèle du train avant d'investir dans un TGV, l'ex-ministre québécois des Transports ne le retient pas. Seulement 3% des déplacements entre Québec et Montréal sont effectués en train.

«En France, ils ont eu la même réaction qu'à Ottawa. On s'est opposé au TGV. Les responsables du ministère des Finances ne voyaient pas la pertinence d'avoir un train à grande vitesse sur la ligne Paris-Lyon puisque 30% des déplacements entre les deux villes étaient faits en train. Ce fut par un concours de circonstances à la mort du président Pompidou que le gouvernement français a donné le feu vert au projet de TGV», a-t-il soumis.



Denis de Belleval: «Ce n'est pas nécessairement à rejeter, mais ça va coûter très cher pour peu de résultats.»

L'INCROYABLE VENTE ÉCLAIR

NOUS PAYONS LA TPS POUR VOUS OU
PAYEZ EN 24 VERSEMENTS ÉGAUX



POUR VOTRE BIEN-ÊTRE, POUR VOTRE PLAISIR...
COMPOSONS ENSEMBLE LE CONFORT À VOTRE IMAGE.

Contemporain — Roche Bobois — Espace La-Z-Boy®: 9-10-18, rue Courcellette, (angle rue Marie-de-l'Incarnation)
Classique — Espace La-Z-Boy®: 1215-1221, boul. Charest Ouest • 681-0171 • 1 800 463-2277 • www.lagaleriedumeuble.com

LA GALERIE
DU MEUBLE
DÉCORATION INTÉRIEURE

LE QUÉBEC ET LE CANADA

PROLONGATION DES CONVENTIONS COLLECTIVES DANS LE SECTEUR PUBLIC

Les infirmières rejettent l'entente de principe

La proposition de l'exécutif est battue par les deux tiers des déléguées de la FIIQ

GILBERT LEDUC

GLeduc@lesoleil.com

Coup de théâtre, hier, sur le front des relations de travail dans le secteur public, alors que le conseil fédéral de la Fédération des infirmières et des infirmiers du Québec (FIIQ) a rejeté l'entente de principe sur la question du prolongement des conventions collectives.

Dans une proportion de deux sur trois, les déléguées ont battu la recommandation de leur exécutif syndical d'accorder l'aval à cette entente de principe intervenue, le 26 février dernier, entre le gouvernement du Québec et les cinq organisations composant l'intersyndicale, soit la CSN, la CSQ, la FTQ, le SFPQ et la FIIQ.

La direction de la FIIQ a convoqué les médias pour une rencontre de presse, ce matin, au cours de laquelle la présidente Jennie Skene fera part de la décision du conseil fédéral et expliquera comment la fédération représentant 45 500 infirmières envisage la suite des choses.

La porte-parole de la FIIQ, Micheline Poulin, a expliqué hier soir au SOLEIL que le ras-le-bol chronique des infirmières qui sont aux prises avec des surcharges de travail importantes avait sans doute motivé la décision des déléguées du conseil fédéral de dire non à l'entente de principe.

Au Conseil du Trésor, on avait eu vent évidemment de la décision prise par les infirmières, mais les autorités attendaient, hier soir, d'en être avisées officiellement. « Le ministre

Joseph Facal fera le point sur la situation jeudi matin », a précisé son attachée de presse, Marie Barrette.

Ce n'est pas la première fois que le conseil fédéral de la FIIQ renverse une proposition de l'exécutif syndical. Pas plus tard qu'en septembre

Ce n'est pas la première fois que le conseil fédéral renverse une décision de l'exécutif

dernier, cette instance repoussait du revers de la main la recommandation de l'exécutif de joindre les rangs de la Fédération des travailleurs du Québec.

Dans les autres organisations de l'intersyndicale ainsi que dans les

autres syndicats indépendants du secteur public, l'entente de principe est actuellement soumise à l'approbation des assemblées générales. À la CSN, par exemple, les diverses fédérations ont recommandé, dans des proportions variant entre 70 % et 100 %, l'acceptation de l'entente de principe qui prolonge jusqu'en juin 2003 les conventions collectives qui devaient arriver à échéance le 30 juin prochain. Il reste maintenant aux membres, au sein des syndicats locaux, à se prononcer.

L'entente de principe prévoit une augmentation salariale de 2 % en 2003. Le prolongement des conventions collectives des 425 000 salariés de l'État vise à permettre aux parties de terminer les travaux sur l'équité salariale.



La présidente de la FIIQ, Jennie Skene, fera le point ce matin.



Le directeur général d'Élections Canada, Jean-Pierre Kingsley, s'est basé sur les résultats du recensement de 2001.

Sept nouveaux sièges aux Communes, mais aucun pour le Québec

OTTAWA (PC) — Confirmant la chute du poids démographique du Québec au sein de la fédération canadienne, le directeur général d'Élections Canada, Jean-Pierre Kingsley, a annoncé hier l'ajout de sept sièges aux Communes, dont aucun ne sera réservé au Québec.

Les sept sièges seront distribués entre l'Ontario (trois), l'Alberta (deux) et la Colombie-Britannique (deux). Le nombre total de députés à Ottawa passera donc de 301 à 308, histoire de représenter plus fidèlement la population du pays. Toutes les autres provinces conservent le nombre de sièges qu'elles occupent actuellement, dont le Québec, qui en a 75.

M. Kingsley peut annoncer ces changements à la suite de la publication des résultats du recensement de mai 2001, qui confirme la croissance de la population dans certains coins du pays. Les

trois provinces qui font des gains au Parlement fédéral sont celles qui ont enregistré la plus forte croissance démographique au cours de la période 1996-2001.

Le directeur général d'Élections Canada a également dévoilé la composition des 10 commissions indépendantes qui seront chargées, au cours des prochains mois, de revoir le découpage des circonscriptions électorales dans chaque province. C'est là que les choses risquent de se compliquer et de soulever la grogne en Ontario, en Colombie-Britannique et en Alberta.

« La formule de partage des sièges, à la Chambre des communes, freine un peu le déclin du Québec dans la mesure où elle a été organisée délibérément pour surreprésenter les provinces qui sont en déclin démographique », explique Luc Massicotte, politologue de

l'Université de Montréal, qui affirme qu'il est erroné de conclure pour autant que le poids politique du Québec au sein du Canada diminue au rythme de sa démographie. Les 75 sièges du Québec sont ainsi garantis par un article de la Loi de 1985 sur la représentation électorale.

« Le résultat, c'est que les provinces qui ont vraiment le plus à se plaindre de la formule actuelle, ce sont les provinces dont la croissance démographique est beaucoup plus élevée que la moyenne », poursuit M. Massicotte.

« Je comprends pourquoi Québec a une garantie de 75 (sièges) et j'étais au Parlement quand on a voté cette loi. Mais je crois que c'est le temps, pour le Parlement, d'étudier si c'est juste de ne pas enlever des sièges à certaines personnes », a indiqué le chef de l'Alliance canadienne, John Reynolds, hier.

DÉSÉQUILIBRE FISCAL

Landry veut rallier l'opposition et Marois, les autres provinces

LOUIS TANGUAY

LTanguay@lesoleil.com

Pendant que le premier ministre Bernard Landry veut établir avec les partis d'opposition un plan d'action pour forcer le gouvernement fédéral à ouvrir une discussion sur le déséquilibre fiscal, la ministre des Finances, Pauline Marois, entame une tournée des capitales provinciales avec le même objectif.

Au cours d'une conférence de presse conjointe avec M^{me} Marois, M. Landry a par ailleurs exigé du gouvernement du Canada une réponse « articulée » au rapport de la Commission Séguin.

Il a qualifié de « cavalière » la façon par laquelle le ministre fédéral des Finances, Paul Martin, a rejeté du revers de la main non seulement le rapport Séguin, mais aussi l'étude du Conseil Board du Canada qui l'accompagne, en niant le déséquilibre fiscal et en disant que c'est un mythe.

« Là, sa bonne foi reste à prouver », dit-il avant de rappeler que, lors de la récente crise rapidement résorbée sur la péréquation, il avait « présumé » de cette bonne foi. Il fait monter le ton d'un cran en disant que les interlocuteurs fédéraux « doivent la démontrer ».

Sinon, ils en porteront le poids, ajoute M. Landry, qui dit ne pas souhaiter une escalade.

« Par simple respect pour les Québécois (...) qui se reconnaissent sûrement dans les préoccupations de la Commission Séguin, je crois que le fédéral a le devoir d'entamer, et cela, de façon approfondie, des échanges avec nous à partir des travaux de la Commission Séguin », a renchéri M^{me} Marois.

Elle a déjà demandé que le rapport soit mis à l'ordre du

jour de la prochaine conférence des ministres des Finances, qui se tiendra en avril prochain.

Et, avant même de visiter « systématiquement » ses homologues des autres provinces, elle considère que les premiers échanges avec certains d'entre eux s'avèrent intéressants.

Sur le choix entre réclamer d'Ottawa un transfert de la TPS ou des points d'impôt sur le revenu des particuliers, M. Landry réserve encore son choix, car il aimerait bien que d'autres provinces adoptent une position analogue à celle du Québec et parce que le fédéral pourrait lui aussi avoir des arguments en faveur d'une formule plutôt que l'autre.

Le premier ministre n'exclut par ailleurs pas la possibilité de tester devant les tribunaux les fondements juridiques du pouvoir du fédéral de dépenser dans les champs de compétence fédérale.

Quant à l'unanimité des trois partis politiques représentés à l'Assemblée nationale, M. Landry a insisté sur l'importance d'une entente sur des actions communes. Si c'était impossible, le gouvernement devrait cependant décider au fur et à mesure, parce qu'il se sent solidement appuyé.

Le chef de l'Action démocratique du Québec, Mario Dumont, a qualifié de tout à fait légitime l'exigence du gouvernement Landry. Il a affirmé que l'unanimité est essentielle dans ce débat et qu'une résolution de l'Assemblée nationale pourrait être la colonne vertébrale d'une stratégie face aux répliques de Paul Martin, qui « manquent de sérieux et de respect ».

Sur le risque d'un déficit, M^{me} Marois s'est enfin montrée déterminée à agir avec rigueur et courage pour faire des choix judicieux « parce que nous ne pensons pas que c'est une solution non plus de retomber dans l'endettement et de déléguer aux générations futures une dette qui deviendrait absolument impossible à supporter ».

Landry a qualifié de « cavalière » l'attitude de Paul Martin

Départ en trombe vers 3 partielles

Des élections dans Anjou, Viger et Saguenay le 15 avril

MICHEL CORBEIL

MCorbail@lesoleil.com

■ Le Conseil des ministres a adopté hier le décret pour des élections complémentaires le 15 avril dans Anjou, Viger et Saguenay. La course électorale a aussitôt débuté sur les chapeaux de roue.

C'est en début d'après-midi que le premier ministre a fait son annonce. Les militants de son parti dans Anjou ne l'ont pas attendue pour se mettre en marche : dans la nuit de mardi à hier, ils ont commencé à placarder de leurs affiches murs et poteaux de cette circonscription de la région de Montréal. Le déclenchement du scrutin a provoqué ses premières étincelles à l'Assemblée nationale.

Hier, Bernard Landry a confirmé de facto que le Parti québécois n'est pas prêt tout de suite à livrer bataille dans les trois autres circonscriptions orphelines, celles de Joliette, de Lac-Saint-Jean et de Vimont.

« Nous suivons la loi », a tranché le premier ministre. Il a précisé qu'elle donne six mois avant d'obliger la tenue d'un scrutin complémentaire. « Quand une circonscription devient vacante, a philosophé M. Landry, il faut se réorganiser, panser les blessures, donner le temps aux différents candidats de se préparer ».

Le chef du gouvernement a par la même occasion fait savoir que David Levine, qu'il a nommé ministre sans attendre qu'il ne soit député, ne profitera pas de la ronde d'élections « partielles » pour tenter de faire son entrée à l'Assemblée nationale. En Chambre, pendant la période des questions, il a fait valoir que rien ne presse pour sa recrue puisque Jean Charest, a-t-il dit, « a pris sept mois avant de se faire élire » après son accession à la tête du Parti libéral du Québec.

La lutte s'annonce particulièrement rude dans Saguenay. Les trois formations présentes à l'Assemblée nationale — le Parti québécois, le PLQ et l'Action démocratique du Québec — affirment avoir une chance d'y triompher. Dans Viger, les libéraux sont seuls en piste, tandis que dans Anjou, l'ADQ semble n'avoir aucune chance de s'imposer.

En fait, adéquistes et libéraux sont déjà en campagne dans Saguenay. Le chef

libéral s'y est rendu deux fois depuis janvier. Le leader adéquiste y est allé trois fois et il prévoit y consacrer de 12 à 14 jours d'ici le 15 avril.

En point de presse et en Chambre, Jean Charest a dénoncé la décision de soustraire pour l'instant David Levine au test électoral. « C'est la première fois qu'une personne nommée directement dans un cabinet ne va pas dans une élection "partielle" à la première occasion ».

M. Charest a fait valoir que le temps est venu de soumettre le gouvernement au seul test qui compte. En ajoutant aux trois circonscriptions en élection les trois autres qui sont sans député et la possibilité d'une complémentaire supplémentaire pour faire place à David Levine, « cela voudrait dire que dans la dernière année, il y aurait à peu près 12 partielles sur 125 comtés. C'est près de 10 % de toutes les circonscriptions. À ce compte-là, aussi bien faire une élection générale ».

Le chef de l'ADQ et seul député s'est dit « surpris et déçu » que David Levine ne se présente pas. Mais pour ce qui est des complémentaires, il s'est montré optimiste, insistant particulièrement sur Saguenay.

Cette circonscription était représentée par le péquiste Gabriel-Yvan Gagnon jusqu'à ce qu'il démissionne le 16 septembre. La candidate péquiste Louise Levasseur tentera de lui succéder. Elle affrontera la libérale Isabelle Melançon et l'adéquiste François Corribeau.

Dans Anjou, dont le député libéral était Jean-Sébastien Lamoureux jusqu'à ce qu'il soit forcé de démissionner, Lise Thériault tentera de conserver le comté dans le giron du PLQ. Ses adversaires sont Aude Vézina (PQ) et Nathalie Proulx (ADQ). Dans Viger, sans député depuis que Cosmo Maciocia a fait le saut sur la scène municipale, la candidate du PLQ est Anna Mancuso. Le péquiste Claude Villeneuve et l'adéquiste Gaetano Giumento lui font face.

JEAN-TALON Autre scrutin, même duel

■ Tout indique que la prochaine campagne électorale aura un air de déjà-vu dans Jean-Talon. La députée libérale Margaret Delisle devrait affronter le même adversaire péquiste, Daniel-Mercler Gouin. Hier après-midi, M. Gouin a confirmé qu'il sera sur les rangs, le 28 avril, pour obtenir l'investiture du PQ dans cette circonscription. En 1998, cet universitaire avait subi la défaite dans le même comté. En soirée, Margaret Delis-

le est devenue la candidate officielle du Parti libéral du Québec. Elle a ainsi confirmé son intention de décrocher un troisième mandat. Jean-Talon a toujours été fidèle au PLQ. Des candidats-vedettes péquistes y ont toujours perdu leur mise. Par contre, les stratèges de cette formation politique estiment que le redécoupage de la carte électorale les favorisera. M^{me} Delisle, qui a déjà été mairesse de l'ancienne ville de Sillery, a cependant l'habitude des luttes serrées. En 1998, elle a battu M. Gouin par 156 voix. En 1994, elle l'avait emporté par une majorité encore plus courte, 25 votes, devant la péquiste Diane Lavallée. M. C.



Pour le président de la CSN, Marc Lavoie, l'économie doit être au service du social. « Pas le contraire »

La CSN veut une souveraineté à saveur plus sociale

GILBERT LEDUC
GLeduc@lesoleil.com

Alliée indéfectible de la souveraineté du Québec, la Confédération des syndicats nationaux (CSN) s'impatiente. La centrale syndicale pose la question: oui à la souveraineté, mais pour faire quoi? Son président, Marc Lavoie, invite le gouvernement du Parti québécois à mettre plus de chair autour de l'idéal souverainiste.

« Le gouvernement de Bernard Landry serait bien avisé de nous indiquer, plus et mieux qu'il ne l'a fait jusqu'à présent, quel contenu entend-il donner à la souveraineté du Québec », a souligné M. Lavoie à l'occasion du conseil confédéral de la CSN qui s'est ouvert, hier, à Québec.

Réaffirmant que, pour la CSN, la souveraineté constituait la clé de voûte « à la construction d'une société dans laquelle les besoins sociaux pourraient être mieux assurés qu'ils ne le sont actuellement », M. Lavoie a dénoté que « le PQ semble reculer sur la pertinence de constamment rappeler qu'il s'agissait là d'une nécessité ». Il ne faut pas que le gouvernement en parle seulement à l'occasion d'une campagne référendaire, a-t-il soutenu.

« Quand le PQ, par ses politiques, ratent à peu près toutes les occasions de lier, comme il devrait, la question nationale et la question sociale, il fait la démonstration que c'est du mouvement social, dont nous sommes, que doivent venir les rappels sur la nécessité fondamentale de la souveraineté. Il est de la responsabilité du mouvement social de faire pression pour que ce gouvernement délaisse ses grosses tendances néo-libérales. »

Le chef syndical invite donc le gouvernement à se démarquer sur la question de la mondialisation, à y trouver des alternatives. « Quelle est la position du Québec, par exemple, sur le chapitre

11 de l'avant-projet de l'accord de la ZLEA, qui enlève toute marge de manœuvre aux États nationaux dans l'administration de leur pays? »

Le gouvernement servirait mal la cause de ses citoyens si, à la table du concert des nations lors des négociations de Buenos Aires, en 2005, il soutenait les mêmes politiques que le gouvernement du Canada et de l'ensemble des « forces impérialistes » mondiales.

Pour Marc Lavoie, vouloir devenir un pays souverain doit dépasser le concept du *flag sur le hood* de la limousine. « Le gouvernement doit présenter des alternatives à la mondialisation néo-libérale. L'économie doit servir le social. Pas le contraire ». D'ailleurs, M. Lavoie n'a pas été impressionné par la sortie du premier ministre en faveur de l'adoption au Canada du dollar américain. « Il est difficile d'aller plus loin dans la soumission à l'économie américaine que cette déclaration de Bernard Landry ».

Pour Marc Lavoie, il est évident que le gouvernement ne gagnera pas le peuple à sa cause s'il continue à lui « frapper dessus » avec ses compressions dans les réseaux de la santé et de l'éducation.

Par ailleurs, le *leader* de la CSN a invité le gouvernement à créer littéralement une « crise politique » au Canada en retenant le versement de la taxe sur les produits et services (TPS) au fédéral. « Il faut forcer le gouvernement fédéral à négocier avec les provinces afin de rééquilibrer les finances publiques ».

LUTTE À LA PRÉSIDENTE

Marc Lavoie et la vice-présidente de la centrale, Claudette Carbonneau, ont annoncé, hier, qu'ils croiseront le fer, à l'occasion du congrès de la CSN en mai prochain, à la présidence de l'organisation qui représente 270 000 syndiqués.

Les médaillés d'or de l'autoritarisme

GILBERT LEDUC
GLeduc@lesoleil.com

Les gouvernements de Lucien Bouchard et de Robert Bourassa (pour la période 1970-1976) ont l'insigne honneur de remporter la médaille d'or de l'autoritarisme en matière de relations au travail s'il faut en croire les résultats préliminaires d'une enquête menée par des chercheurs pour le compte de la CSN.

De 1970 à 1990, pas moins de 34 lois spéciales ont été adoptées par l'Assemblée nationale du Québec pour mettre fin à des conflits de travail. Au cours des 30 années précédentes, l'État n'avait eu recours à des lois d'exception qu'à six reprises.

Au gouvernement fédéral, la palme revient à Pierre Elliott Trudeau qui, durant son règne, a fait adopter 14 lois spéciales.

« Ces données préliminaires montrent une dangereuse et inquiétante dérive des réflexes démocratiques de nos dirigeants politiques », a indiqué, hier, le président de la CSN, Marc Lavoie, à l'occasion de l'ouverture du conseil confédéral de la centrale syndicale.



Lucien Bouchard

« De nos jours, les problèmes de relations de travail au Québec ne se règlent plus par la voie de la négociation, mais bien à coups de lois spéciales. Et tout le monde y a goûté. Tout le monde à part les juges et la police. Va-t-il falloir se promener avec un fusil sur la fesse nous autres aussi... »

« Ces lois spéciales bafouent les droits fondamentaux des travailleurs sous le fallacieux prétexte qu'il faut obtempérer dès que l'État le décide ».

M. Lavoie retient également des résultats préliminaires présentés par les chercheurs Yves Bélanger et Jean-Marc Pothier, selon qui les recours à des lois spéciales se sont faits peu importe la vigueur des luttes syndicales.

À l'époque de Robert Bourassa et de René Lévesque, les syndicats menaient des combats *musclés*. La résistance était forte. Qu'il suffise de penser à l'incarcération des chefs syndicaux.

« Sous Lucien Bouchard, cependant, il n'y avait pas de luttes ouvrières de cette ampleur. Mais il a tout le même le record de lois spéciales. Il y a là une forme d'autoritarisme absolument effrayante », de conclure le président de la CSN.

Quartier laitier

Par Les Producteurs laitiers du Canada



Fait : Le lait est la source n°1 de calcium, de riboflavine et de phosphore.

Oui, c'est lui

il est avec nous!

NOVA-SOL

DÉCOR PLUS

BOIS FLOTTANT et BOIS NATUREL

Choix de couleurs en stock
Garantie de 15 ans
Prix cour.: 147 pi carré

PRIX RELACHE

99¢ pi carré

«CLICK»
MODÈLE CLASSIQUE-CLIC
Sans colle à embouter
Vaste choix de couleurs

PRIX RELACHE

159 pi carré

Prix courant à partir de 189 pi carré

CÉRAMIQUE À PLANCHER
Vaste choix de couleurs en stock
Prix courant à partir de 199 pi carré

PRIX RELACHE

99¢ pi carré

TAPIS
De type commercial, choix de couleurs en stock
Prix cour.: 5,99 la verge carré

PRIX RELACHE

4,49 la verge carré

PRÉLART
10 mil. Nouvelles couleurs en stock
Prix cour.: 9,99 la verge carré

PRIX RELACHE

6,99 la verge carré

Dépositaire des produits DOMCO • AZROCK • NAFCO

Club connaisseur

STORES HORIZONTAUX ET VERTICAUX
dans les marques réputées telles:
Hunter/Douglas — Altex — SVM — Transplast — Sohji-co

Porte-fenêtre
(75 1/4 x 84 po)
stores verticaux en PVC, choix de blanc,ivoire ou gris
Prix imbattable

49⁹⁹

Toiles solaires
rabais jusqu'à

50%

Stores horizontaux
rabais jusqu'à

60%

carpettes
à partir de

99\$

999 Boul. Pierre Bertrand Vanier

657-6682

(voisin de Subway)

Service à domicile

LA NOUVELLE GAMME 2002

BBQ

LE PLUS GRAND CHOIX À QUÉBEC

Broil King

NOUVEAU
Série Signet
Broil King
en magasin

Payer en 4 versements égaux

sur tous nos barbecues*

Des BBQ à partir de 143\$

*sous réserve d'approbation du crédit

Sterling Broil King Weber et plus encore

Modèle Régat 2
- Brûleur super 8 acier inoxydable
- Donne 50 000 BTU
- Grille de cuisson en fonte
- Thermomètre de luxe Accu-Temp

449 \$

Aussi modèle Impériale 90 à 899 \$

DURAND

QUINCAILLERIE • MATÉRIAUX • POÊLES & FOYERS

9635, boul. de l'Ornière Québec 843-2223 www.durand.ca

David Payne se rapproche de Hong Kong

« Il rêve depuis longtemps de diplomatie », dit Landry

MICHEL CORBEIL
MCorbeil@lesoleil.com

Québec examine la possibilité d'ouvrir une antenne commerciale à Hong Kong. Il refuse de confirmer ou d'infirmer si le député péquiste David Payne pourrait hériter du poste.

C'est ce qu'ont indiqué à tour de rôle le premier ministre, Bernard Landry, et la ministre des Relations internationales, Louise Beaudoin.

Tous deux réagissaient à la divulgation par LE SOLEIL d'une note de service recommandant que M. Payne hérite d'un poste à créer à Hong Kong au coût d'au moins 500 000 \$. Cette éventualité « ouvrirait » le comté de Vachon, permettant à David Levine, désigné ministre de la Santé avant d'être élu, d'y tenter sa chance pour devenir député.

En point de presse, le premier ministre a admis que « M. Payne rêve depuis longtemps de diplomatie, en Asie, et plus précisément en Chine. Il parle plus ou moins cette langue et sa conjointe est chinoise. Mais nous n'avons pris aucune décision. M. Payne est député et il le restera le temps qu'il le souhaitera. Sa candidature n'est ni confirmée, ni infirmée. C'est théorique. »

Louise Beaudoin a abondé dans le même sens. Elle a précisé que c'est en feuilletant le journal qu'elle a pris connaissance du mémo notamment expédié à son sous-ministre François Bouilhac. La ministre n'a pas caché sa surprise qu'un tel document atterrisse dans un média. Par contre, elle a mentionné que l'ouverture d'un bureau en Chine fait bel et bien l'objet d'un examen serré. « Et il y a de bonnes raisons » pour y songer, que ce soit à Hong Kong ou ailleurs dans ce pays, a-t-elle dit. Les exportations québécoises vers ce coin de la planète ont presque triplé — de 273 M \$ à 704 M \$ — depuis la mission conduite en 1997 par Lucien Bouchard.

Le libéral Jean Charest et l'adéquiste Mario Dumont ont suggéré qu'ils ne voient que des manigances électorales derrière cette note de service. Selon M. Charest, « c'est assez difficile de croire que c'est le fruit d'une réflexion spontanée du ministère. Drôle de coïncidence. »

« Difficile de parler de « libération » de comté lorsqu'il y en a encore trois de libres (Joliette, Lac-Saint-Jean et Vimont), a commenté Mario Dumont. De plus, doit-on inventer un « job » à l'autre bout de monde pour lui faire quitter son comté? Ça ajoute à l'impression que la démocratie pour M. Landry, c'est quelque chose avec laquelle il aime jouer. »

Feu vert à un recours collectif de 10 000 anciens combattants

Près de 4 milliards \$ de fonds fédéraux sont en jeu

TORONTO (PC) — Les Canadiens pourraient être mis à contribution pour une somme de près de quatre milliards \$, après que la Cour d'appel de l'Ontario eut statué à Toronto, hier, que le gouvernement fédéral avait contracté des dettes faramineuses à l'endroit de milliers d'anciens combattants handicapés.

Le tribunal ontarien a en effet maintenu une précédente décision, rendue en octobre 2000, jugeant le fédéral redevable à quelque 10 000 ex-soldats dont les finances étaient gérées par le ministère des Anciens combattants entre 1919 et 1999.

Selon le texte d'une poursuite en recours collectif déposée en 1999, les sommes en cause n'auraient pas été investies correctement, des millions de dollars en intérêts n'auraient jamais été versés et environ 50 millions \$ en terme de rentes de retraite et d'allocations d'hospitalisation auraient été injustement retenus. « C'est un jour historique », a lancé en conférence de presse un membre de l'équipe d'avocats menant la poursuite, Peter Sengbusch, de toute évidence ravi.

« C'est une victoire remportée dans une bataille que nous avons menée depuis des années, et que les anciens combattants et leurs familles ont me-

née pendant des décennies », a-t-il ajouté dans un hôtel du centre-ville de Toronto, à quelques pas du tribunal.

Bien qu'il ait été au courant du problème depuis le milieu des années 70, le gouvernement fédéral a tenté par tous les moyens — y compris en légiférant — d'éviter d'avoir à payer, a quant à lui affirmé l'avocat David Greenaway. « Le gouvernement doit faire face au problème de la mauvaise gestion du dossier des anciens combattants », a-t-il ajouté, précisant que la dette augmentait d'environ 2 millions \$ par semaine.

À Ottawa, le ministre des Anciens combattants, Rey Pagtakhan, a indiqué que les avocats fédéraux étaient encore en train d'étudier la décision rendue plus tôt en journée. « Je crois qu'il y a urgence, a-t-il reconnu à l'extérieur des Communes. Le gouvernement va procéder à une révision rapide, j'en suis certain. »

M. Pagtakhan a toutefois refusé de discuter des coûts potentiels de la décision rendue par la Cour d'appel de l'Ontario. Il n'a pas davantage voulu expliquer pourquoi le fédéral avait évité de parvenir à une entente, en dépit du fait qu'il ait changé son fusil d'épaule, au début des années 90, et commencé à verser des intérêts aux anciens combattants.



L'ACHAT DE VOTRE PREMIÈRE MAISON EST AU MENU ?

Nous pouvons vous aider au moyen du **Programme pour les acheteurs d'une première maison** de RBC Banque Royale^{mc}. Vous obtiendrez non seulement un taux hypothécaire attrayant, mais également les conseils personnalisés nécessaires à l'achat de votre première maison, une prime de 500 \$ pour donner un coup de pouce à vos placements[†], et plus encore. Renseignez-vous : l'un de nos conseillers en prêts hypothécaires peut vous rencontrer à l'endroit et au moment qui vous conviennent. Vous choisissez la maison. Nous nous occupons du reste.

Rendez-nous visite à la succursale la plus proche ou sur Internet, au www.rbcbanqueroyale.com/premieremaison, ou composez le 1-800-ROYAL[®] 9-9.



RBC
Banque Royale

Allez au bout de vos rêves.[™]

PROGRAMME POUR LES ACHETEURS D'UNE PREMIÈRE MAISON

^{mc} Marque de commerce de la Banque Royale du Canada. [®] Marque déposée de la Banque Royale du Canada. [†] La somme doit être investie dans un produit de placement de la Banque Royale du Canada ou de l'une de ses filiales. Un plan d'épargne mensuel doit être ouvert (minimum de 25 \$ par mois). Tous les produits hypothécaires sont offerts par la Banque Royale du Canada.

Pas d'enquête sur le lobbying

(PC) Il n'y aura pas d'enquête publique sur l'octroi des contrats gouvernementaux à des firmes de lobbying.

La majorité ministérielle a rejeté hier une requête en ce sens provenant de l'opposition libérale.

Le président du Conseil du Trésor, Joseph Facal, a invité l'opposition à fournir des faits nouveaux pour justifier le déclenchement d'une enquête.

En ne fournissant pas de preuves, les libéraux « nous convient à une partie de pêche. On ne sait pas ce qu'on cherche, on ne sait pas si ça va mordre, mais mettons les lignes à l'eau, au cas où... Nous ne mangeons pas de ce pain-là », a dit le ministre Facal.

Le porte-parole de l'opposition libérale, Jacques Dupuis, député de Saint-Laurent, a réclamé une enquête pour savoir « si des liens privilégiés entre la firme (de lobbyistes) Oxygène 9 et les membres du gouvernement du Québec auraient procuré à quiconque des avantages indus à même les fonds publics ». Le député Dupuis a soutenu que le projet de loi que le gouvernement se propose de présenter pour contrôler le lobbying est « une tactique du premier ministre pour tenter de créer un écran de fumée ».

M. Dupuis s'est demandé si des actionnaires de la firme Oxygène 9 auraient pu utiliser leurs relations privilégiées avec des membres du gouvernement pour obtenir des subventions que les bénéficiaires auraient obtenu de toute façon.



Joseph Facal

« La population a droit de savoir comment l'argent qui provient de ses impôts est administré par les gens qu'elle élit », a dit le député de Saint-Laurent.

Mais le ministre Facal a parlé d'une « regrettable dérive morale » de l'opposition libérale. Dans cette affaire, « la notion d'innocence est bafouée et renversée », estime le ministre, alors que dans une société de droit, c'est la culpabilité qui devrait se prouver. « Les gens dont on examinerait les agissements verraient peser sur eux une présomption de culpabilité alors qu'il n'y aurait pas l'ombre de la queue d'une hypothèse que quoi que ce soit d'illégal se serait produit. On salirait des réputations », a-t-il dit.

Le premier ministre Bernard Landry a répété qu'il serait injuste de « transformer l'Assemblée nationale en inquisition (...) Aucune loi n'a été transgressée dans cette affaire », a-t-il insisté.

Quant au député de Rivière-du-Loup et chef de l'Action démocratique, Mario Dumont, il réclame déjà depuis plusieurs semaines une enquête du Vérificateur général dans ce dossier. « Bernard Landry doit faire la lumière sur les questions d'intégrité avant les prochaines élections générales », a-t-il dit.

La motion de demande d'enquête a finalement été écartée par 57 voix contre 46 par la majorité ministérielle lors du vote final à l'Assemblée nationale.

Chrétien rejette les conclusions du rapport Séguin

OTTAWA (PC) — Le premier ministre, Jean Chrétien, accuse les provinces de vouloir obtenir plus d'argent d'Ottawa uniquement pour pouvoir réduire leurs impôts par la suite.

« Pendant que les provinces réduisent leurs impôts, maintenant elles voudraient que nous leur donnions l'argent qu'elles ont utilisé pour réduire leurs impôts plutôt que d'utiliser leur propre argent pour leurs propres programmes », a affirmé hier le premier ministre, qui s'exprimait sur la question pour la première fois depuis le dépôt du rapport Séguin.

Celui-ci affirme que le gouvernement fédéral engrangerait des surplus de 90 MM \$ d'ici 2020, alors que les provinces se retrouveront en déficit parce que leurs dépenses augmentent. Pour prévenir cette situation, la commission propose à Ottawa de céder les revenus de la TPS aux provinces.

« Cette question n'est pas seulement un problème pour le Québec, mais aussi pour l'ensemble du Canada, qui souffre de la surcapacité financière du gouvernement fédéral », a souligné le député bloquiste Yvan Loubier.

M. Loubier a tenté de démontrer, au cours d'une conférence de presse, que les finances fédérales ne souffriraient en rien de l'application des recommandations de la Commission Séguin.

« Le fédéral arriverait quand même à s'assurer des surplus de 7,9 à 11 milliards \$ par année, a-t-il soutenu. Il n'y a aucune possibilité que le fédéral ne sombre dans un déficit. »

Le PM abordera la question africaine avec George W. Bush

■ OTTAWA — Le premier ministre canadien ne discutera pas seulement du litige du bois d'œuvre à l'occasion de sa rencontre avec le président américain, George W. Bush, à la Maison-Blanche, demain. La question africaine sera également à l'ordre du jour. Lors de son premier face-à-face avec

le président Bush depuis le 25 septembre, M. Chrétien présentera son programme au sujet de l'Afrique pour le sommet du G8 des pays industrialisés qui aura lieu en juin prochain à Kananaskis, en Alberta. L'initiative, destinée à favoriser l'aide et le commerce avec les pays les plus pauvres du monde, s'est compliquée avec la réélection controversée de Robert Mugabe, au Zimbabwe. Sa présence pourrait échauder certains dirigeants occidentaux autrement désireux d'aider l'Afrique. (PC)

On oublie la présomption d'innocence, dit le ministre Facal

« Compétences Enrichies »

Moins de 21 semaines après l'obtention de leur diplôme, plus de

95 % des finissants du secteur technique au cégep de Lévis-Lauzon entreprennent une carrière hyper motivante et liée à leur champ d'études. Quand on y pense, 21 semaines, c'est bien peu, comparé à toutes celles qui restent pour bien gagner et réussir sa vie.

Les diplômés du secteur technique de Lévis-Lauzon travaillent sans relâche. Sans ennui.

La réussite suit son cours

CÉGEP DE LÉVIS-LAUZON

205, Mgr-Bourget, Lévis (Québec) G6V 6Z9 • Tél. : (418) 833-5110 • www.cdevlslauzon.qc.ca

SUBARU

L'événement Traction intégrale Bonheur total!

LEGACY L Familiale 2002

LOCATION 48 MOIS	
Mensualité	Versement initial (ou échange équivalent)
299 \$ / mois *	2 995 \$
329 \$ / mois *	1 695 \$
369 \$ / mois *	0 \$

Transmission automatique
Traction intégrale
Moteur 2,5 litres, 165 ch

299 \$ / mois

LEGACY SE Familiale 2002

Édition spéciale

Moteur 2,5 litres, 165 ch • Transmission manuelle à 5 rapports • Air climatisé • Roues de 16 po. en alliage • Phares antibrouillard • Groupe électrique • Freins ABS • Entrée sans clé • Et plus encore...

LOCATION 48 MOIS	
Mensualité	Versement initial (ou échange équivalent)
319 \$ / mois *	2 995 \$
349 \$ / mois *	1 695 \$
389 \$ / mois *	0 \$

319 \$ / mois

www.subaru.ca

Vachon Subaru
1093, boul. Vachon N
Sainte-Marie de Beauce
(418) 387-7510

Acadia Subaru
boul. de la Capitale
Sortie Pierre-Bertrand
Québec
(418) 681-6000

Lévis Subaru
4980, boul. de la Rive-Sud
Lévis
(418) 833-1960

Option Subaru
2505, Henri-Bourassa
Québec
(418) 648-9518

*Offre d'une durée limitée réservée aux particuliers (jusqu'au 29 mars 2002 - ou jusqu'à épuisement des stocks). Véhicules neufs 2002 en stock, tels que décrits. Photos à titre indicatif. Sujet à l'approbation de crédit. Paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois. Transport et préparation inclus. Immatriculation, assurances et taxes en sus. 20 000 km par année - 0,08c du km excédentaire. Pour plus d'informations, voyez votre concessionnaire Subaru participant. **Possibilité de financement de 1,8 % (pour 24 mois) sur les modèles 2002 (excluant le modèle Brighton). Sujet à l'approbation de crédit.

SUBARU
L'atTraction intégrale™

ce soir à TQS

Le Grand Journal
avec Alain Laforest, Véronique Tremblay et Jean-Luc Mongrain
17 h

DOSSIER SPÉCIAL
Le mal du vampire, ça existe.
Comment vivre quand le soleil est un ennemi mortel ?
avec **Éric Lévesque**
Conclusion ce soir

Canal 2, câble 13 Bell ExpressVu 102 Star Choice 723

Les salles de nouvelles de la SRC pourraient être paralysées dès le 21 mars

1150 employés voteront samedi sur une proposition de grève

MARC LESTAGE
MLeitage@lesoleil.com

Les 1150 employés professionnels et de soutien des salles de nouvelles de la Société Radio-Canada, au Québec et à Moncton, tiendront samedi un vote de grève qui pourrait entraîner la fermeture de ce service dès le 21 mars.

Cette assemblée générale a été convoquée par le Syndicat des communications de Radio-Canada à la suite de la rupture des négociations et le dépôt d'une offre « globale et finale » par la direction de la société d'État, mardi soir.

Président du comité de mobilisation, Daniel Roney explique que l'on espère réunir tous les employés permanents, temporaires et contractuels gagnant plus de 30 000 \$ par année, du service des nouvelles du réseau français et anglais (journalistes, assistants-réalisateurs, chercheurs, documentalistes, préposés à Internet etc.) des stations du Québec, notamment Montréal, Québec, Chicoutimi, Sept-Îles ainsi que Moncton. « La conciliation n'a rien donné et Radio-Canada a

en quelque sorte claqué la porte en présentant une offre finale et globale », d'expliquer M. Roney, hier, au SOLEIL. En vertu des lois fédérales du travail, si l'assemblée générale se prononce en faveur du recours à la grève, ce moyen de pression ne pourra être exercé avant le 21 mars, compte tenu de la nécessité de laisser s'écouler une « période de refroidissement » de trois jours ouvrables entre le vote et son application.

Trois points majeurs sont au centre des discussions. Le syndicat aimerait pouvoir récupérer un peu de contrôle sur la distribution de 11 % de la masse salariale actuellement versée à des collaborateurs, sans critères précis. Les syndiqués réclament aussi l'embauche de la moitié des employés réguliers qui ont toujours un statut précaire.

Enfin, il faudrait redéfinir les tâches, afin de tenir compte des nouvelles technologies et préciser le cadre d'affectation du personnel, explique le syndicat qui rappelle que certains employés de Radio-Canada sont encore « préposés au béliographe et aux téléspectateurs », même si ces dinosaures ont depuis longtemps disparu des salles de nouvelles.

Milliers de fonctionnaires ontariens en grève

TORONTO (PC) — Des examens de conduite automobile ont été annulés, les bureaux émettant les actes de naissance et certificats de décès ont été fermés tandis que les visiteurs du Centre des sciences de l'Ontario se sont cogné le nez à des portes closes, hier, alors que des dizaines de milliers d'employés de la fonction publique ontarienne sont tombés en grève.

Les 45 000 membres du Syndicat des employés et employées de la fonction

publique de l'Ontario ont débrayé après minuit. Dans le centre-ville de Toronto, certains cadres ont été contraints de patienter pendant plus d'une heure avant de pouvoir accéder à leur lieu de travail, ce qui a d'ailleurs poussé la province à réclamer une injonction.

« Ce qu'ils font est totalement illégal », a déclaré Julie Rosenberg, porte-parole de l'organisme qui représente le gouvernement dans les négociations. La province s'est

adressée à la Cour supérieure de l'Ontario pour obtenir une injonction interdisant aux grévistes de bloquer l'accès aux édifices du gouvernement, a indiqué M^{me} Rosenberg. « Il semble que le gouvernement veuille passer plus de temps dans une salle d'audience qu'à la table de négociation », a répliqué Leah Casselman du Syndicat de la fonction publique de l'Ontario.

Chaque jour de grève permettait à la province d'épargner 7,6 millions \$.

Les francophones de Radio-Canada victimes d'injustice, admet Copps

Ce doit être réglé « au plus sacrant », dit la ministre du Patrimoine

ISABELLE DUCAS
Presse canadienne

OTTAWA — La ministre du Patrimoine, Sheila Copps, a affirmé qu'il fallait « régler au plus sacrant » la discrimination envers les employés du réseau français de Radio-Canada, face à leurs collègues du réseau anglais.

Le Bloc québécois a dénoncé le fait que les salaires offerts aux employés du réseau français de Radio-Canada au Québec soient plus faibles que ceux de leurs collègues du réseau anglais.

« Cet écart est de 11 % pour les hommes et de 20 % pour les femmes, alors que la cote d'écoute du réseau français est bien supérieure à celle du réseau anglais », a affirmé la députée bloquiste Christiane Gagnon, hier à la Chambre des communes. La ministre du Patrimoine a répondu que, selon elle, tous les employés francophones de Radio-Canada,

à travers le pays, sont victimes de discrimination.

« Je suis contente que, pour la première fois, (cette question) soit mise de l'avant par le syndicat, a ajouté M^{me} Copps. Et j'espère que cette discrimination sera réglée au plus sacrant », a-t-elle dit.

Ces dénonciations de la discrimination à l'endroit des employés francophones de Radio-Canada surviennent au moment où les femmes lectrices de nouvelles, journalistes et autres professionnelles de l'information dénoncent également l'iniquité salariale dont elles sont victimes face aux hommes qui occupent les mêmes fonctions.

Le président-directeur général de la société d'État, Robert Rabinovitch, ainsi que la présidente du conseil d'administration, Carole Taylor, comparaitront ce matin devant le comité parlementaire du Patrimoine canadien.



Sheila Copps



**ELLE ÉTAIT RECONNUE POUR SON INTELLIGENCE.
ELLE MET MAINTENANT LE PAQUET SUR L'APPARENCE.**



LA TOUTE NOUVELLE COROLLA LE 2003. CHANGEZ VOTRE FAÇON DE BOUGER.

Pas une once de gras. Des courbes profilées totalement spectaculaires. Un design racé omniprésent, des roues en alliage d'aluminium jusqu'au panneau de toit transparent en option. Des ajouts appréciés allant des glaces teintées pour plus d'intimité au fougueux moteur VVT-i de 130 chevaux à émissions ultra faibles. Un souci évident accordé aux mândres détails, comme en témoignent les élégantes garnitures en similibois. Sans oublier un système de climatisation avantageusement doté d'un filtre à air pur qui emprisonne poussière et pollen. Bref, l'union dont vous avez toujours rêvé entre l'intelligence et l'apparence.

TOYOTA

1 888 TOYOTA-8 • www.toyota.ca



Toyota Canada et ses concessionnaires sont fiers d'offrir leur appui aux classes en plein air des écoles canadiennes.

Le diplomate russe avait bu et il roulait trop vite, dit un témoin

MOSCOU (PC) — Le diplomate russe Andreï Knyazev avait bu le jour de l'accident de la route qui a coûté la vie à Catherine MacLean, en plus d'avoir causé de sérieuses blessures à Catherine Doré, l'hiver dernier à Ottawa, a raconté un témoin, hier, à Moscou. Et au moment de heurter les deux femmes avec sa voiture, Knyazev roulait trop vite, a ajouté ce témoin de nationalité russe.

Au deuxième jour du procès du suspect, dans une salle d'audience étroite et surchauffée, de nombreux éléments de preuve cruciaux, soumis pour la première fois, ont paru miner la version fournie par Knyazev des faits qui ont précédé la tragédie survenue le 27 janvier 2001 dans une rue d'un paisible quartier résidentiel d'Ottawa.

Ruslan Abakumov, officier dans l'armée russe, occupait le siège du passager dans le véhicule conduit par Knyazev, alors que les deux hommes quittaient une partie de pêche blanche à laquelle avaient été conviés plusieurs membres du personnel de l'ambassade de Russie à Ottawa. Il est le seul témoin direct de l'accident, exception faite du suspect et de Catherine Doré, qui a affirmé aux enquêteurs n'avoir aucun souvenir des événements.

En présence du mari de M^{me} Doré, Philippe, et du frère de M^{me} MacLean, Don, Ruslan Abakumov a raconté ce qui

s'était passé lors de cette funeste journée, entamée par plusieurs consommations de « vodka ou gin » prises à partir du flacon de Knyazev.

Soumis aux dures questions de la juge Yelena Stashina, Abakumov, de toute évidence mal à l'aise et paraissant témoigner à contrecœur contre son ancien collègue, a fini par reconnaître qu'il savait que le flacon de Knyazev contenait de l'alcool parce qu'il en avait « fort probablement » bu à l'occasion d'un toast avec le diplomate.

« J'ai vu que Knyazev buvait mais ça m'a paru être une petite quantité, peut-être 150 ou 200 grammes », a déclaré le témoin, ajoutant être certain que le suspect avait lui-même emporté l'alcool. « Il en a peut-être bu davantage alors que je ne regardais pas », a-t-il laissé tomber.

Mardi, Andreï Knyazev, ancien premier secrétaire à l'ambassade de Russie à Ottawa, avait affirmé que ses facultés n'étaient pas affaiblies par l'alcool lorsque sa voiture a heurté les deux femmes, l'an dernier, et il avait exprimé ses regrets aux proches des victimes venus assister au procès à Moscou.

Âgé de 46 ans, Knyazev a soutenu que son véhicule avait glissé sur une plaque de glace et était devenu incontrôlable avant de frapper les



Andreï Knyazev, a vu sa version des faits contredite, hier, à son procès pour homicide involontaire.

deux femmes qui marchaient sur le trottoir.

Knyazev a plaidé non coupable à une accusation d'homicide involontaire. S'il est reconnu coupable, il sera passible d'une peine maximale de cinq ans d'emprisonnement.

Israël se comporte en État terroriste, déclare le président de la CSN

PIERRE APRIL
Presse canadienne

Le président de la CSN Marc Laviolette, aimerait que toutes les nations du monde s'unissent pour dénoncer la façon dont l'État d'Israël se comporte envers les Palestiniens.

Profitant, mercredi, de son allocution d'ouverture du Conseil confédéral de la CSN dans la capitale, le syndicaliste a comparé le premier ministre Ariel Sharon aux terroristes ou despotes contemporains les plus connus.

« Le peuple palestinien, a-t-il affirmé, dont une bonne partie n'a connu de toute son existence que les camps de réfugiés, ne retrouvera l'exercice des droits dont il est spolié depuis des décennies que le jour où les démocrates de toutes les régions du monde, de toutes les démocraties, se lèveront pour faire comprendre aux dirigeants d'Israël, (Ariel) Sharon en premier lieu, qu'ils ne se conduisent pas autrement que tous les Milosevic, Karadic, Ceausescu, les Saddam Hussein, les ben Laden et autres grossiers personnages de ce monde. »

M. Laviolette a qualifié de « pleutre » le nouveau ministre canadien des Affaires

étrangères, Bill Graham, qui a décidé « de ne pas lire un paragraphe de son discours un peu critique à l'endroit d'Israël ».

« Ce n'est pas demain la veille que les grandes puissances aussi bien que les petits États retrouveront le minimum de dignité nécessaire pour appeler les choses par leur nom », a-t-il dit.

« Israël, a lancé M. Laviolette, se conduit comme un État terroriste. »

Le chef syndical estime qu'on peut peut-être comprendre les gestes désespérés des kamikazes palestiniens « qui ne voient plus l'avenir autrement qu'en s'attachant une grenade à la ceinture pour sauter au beau milieu d'un groupe d'ennemis. Nous sommes en présence d'un acte dont on peut douter qu'il fasse avancer la cause qu'il entend servir ».

Selon M. Laviolette, « nous nous trouvons en présence d'une fureur étatique qui sanctionne les balles perdues avec des avions de chasse, avec des hélicoptères de combat ».

« Pourtant, a-t-il conclu, s'il y a un peuple qui devrait connaître l'histoire de David et Goliath et en comprendre tous les aspects, c'est bien le peuple juif. »

EN BREF

Les trois auteurs présumés de vol et de viol arrêtés

■ MONTRÉAL — La police de Laval a arrêté, moins d'une semaine après le crime, les trois hommes qui auraient commis un vol avec violence et qui auraient agressé sexuellement deux femmes. Éric Malouin, 22 ans, Pierre-Olivier Lachapelle, 22 ans, et Michael Portugais, 21 ans, auraient séquestré les victimes puis forcé les occupants de la maison, un homme de 61 ans, sa femme de 54 ans et une amie de la famille, âgée de 32 ans, à divulguer leur NIP avant d'aller effectuer un retrait dans un guichet automatique. Les deux femmes auraient été ensuite agressées par Lachapelle et Malouin. Les policiers ont retrouvé deux armes à feu qui auraient servi au crime et des bijoux appartenant aux victimes. (PC)

L'été sera chaud, selon un chef indien

■ OTTAWA — Les Canadiens peuvent s'attendre à un été chaud en raison des manifestations que prévoient tenir les autochtones. Une journée nationale de protestation contre les modifications envisagées à la Loi sur les Indiens est prévue, affirme Stewart Phillip, dirigeant de l'Association des chefs indiens de Colombie-Britannique. Plus de 300 représentants autochtones se sont rencontrés à Winnipeg, et ils ont mis au point un plan d'action afin de contrecarrer les projets législatifs d'Ottawa, a indiqué M. Phillip, hier. (PC)

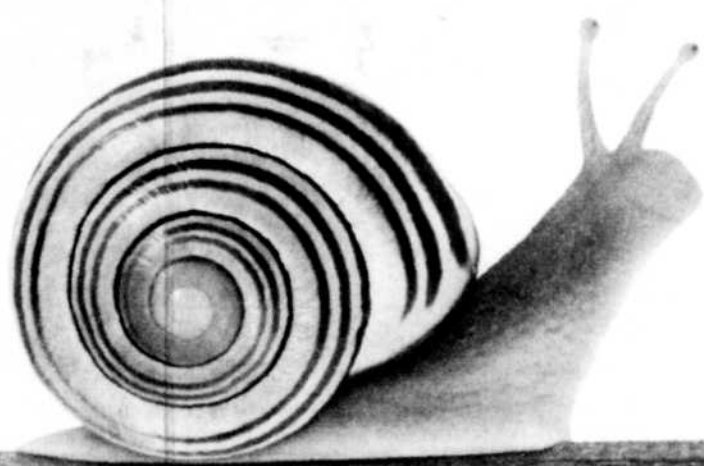
Fillette de deux ans disparue à Toronto

■ TORONTO — La mère d'une fillette de deux ans portée disparue en Ontario a demandé, en direct à la radio et à la télé, l'aide de la population pour retrouver son enfant. Le père de la fillette est incarcéré et refuse de coopérer à l'enquête. « Aidez-moi, prenez les responsabilités que mon mari ne veut pas prendre », a lancé Maureen Currie. L'enfant a été vue pour la dernière fois samedi après que leur père, Peter Currie, soit passé la prendre avec sa sœur de quatre ans, pour une visite prévue. Le père a été accusé d'enlèvement et d'avoir eu en sa possession une arme dangereuse. Il a affirmé que sa fille se portait bien mais refuse d'en dire plus. « Nous craignons qu'il s'agisse d'un meurtre », a indiqué le sergent-détective Reg Pitts. Mais il est possible que cette fillette ait été placée chez un membre de la famille, a-t-il dit. (PC)

Homolka reste en prison

■ MONTRÉAL — Karla Homolka, 31 ans, vient encore une fois de se voir refuser la liberté par la Commission nationale des libérations conditionnelles. Dans une décision rendue publique mardi, la CNLC juge qu'elle constitue toujours un risque pour la société. Karla Homolka, détenue depuis près de neuf ans, purge une peine de 12 ans de pénitencier pour sa participation, avec son ex-mari Paul Bernardo, aux meurtres sordides de deux adolescentes de Toronto, Kristen French, 15 ans, et Leslie Mahaffy, 14 ans. (PC)

Midi, soir et fin de semaine :
appels illimités.
Prenez tout votre temps.



Pour seulement 25 \$ par mois*,
le forfait Temps libre TELUS vous offre :

- les appels locaux illimités à l'heure du dîner (de midi à 13 h)
- les appels locaux illimités le soir (de 18 h à 8 h)
- les appels locaux illimités la fin de semaine
- 50 minutes d'appels le jour
- l'appel en attente
- la messagerie vocale
- l'appel conférence

De plus, offrez-vous l'un de nos téléphones exclusifs à partir de 24,99 \$**. Pour les détails et les disponibilités de l'offre, appelez au 1 888 810-5555 ou visitez telusmobile.com. Le futur est simple.*

TELUS
mobilité™



Magasinez en ligne à telusmobile.com ou appelez-nous au 1 888 810-5555.

LA CAISSE
TELEPHONIQUE

Centre du Risque

FUTURE SHOP

CompuSmart

Maison Sony

STEREO

TELUS

Zellers

COMPLUTENTRE

BN GROS

BOUTIQUES TELUS MOBILITÉ ET DÉTAILLANTS AUTORISÉS

QUÉBEC

Les Galeries Chagnon
Les Galeries de la Capitale
Place Laurier
Place Fleur-de-Lys
Place Sainte-Foy

Communication BV inc.
670, rue Boulevard bureau 108
(418) 622-2948
F.M. Électronique
41, rue Saint-Vallier Est
(418) 521-2210

Beaudoin
Télévisionneur de la CMB inc.
388, rue Seguela
(418) 521-0008

Charlesbourg
Télévisions
8255, boul. Henri-Bourassa
(418) 627-1793

Donnaco
Chef de Soi
101, rue Notre-Dame
(418) 285-4535
Radio Shack
Place Donnaco
(418) 285-4292

Montmagny
Chef de Soi
101, boul. Taché Ouest
(418) 248-2102
Stélé plus P.L. Chabot inc.
4, boul. Taché Ouest
(418) 248-2220

Sainte-Foy
Communications Cellweb
1996, rue Jean-Talon Sud
bureau 102
(418) 688-6533

Saint-Jean-Christophe
Expert-Cell Telecom
778-B, rue Commerciale
(418) 809-2200

Sainte-Marie-de-Beauce
Les Galeries de la Chaudière
Normand Nadeau TV
Dumoulin Électronique & Informatique
500, boul. Victorin Nord
(418) 387-3242

Saint-Nicolas
Techno-Services
Télécommunications
489, rue de l'Annie
(418) 836-1996

*Redevances d'utilisation mensuelles de 5,95 \$, frais d'entretien, frais de service d'appel d'urgence 911 et taxes en sus. L'offre est valable du 1^{er} février au 31 mars 2002. **Pour certains modèles mis en service avec un contrat de 3 ans. Prix net en vigueur après crédit porté au compte ou obtenu à l'achat sur un prochain relevé mensuel TELUS Mobilité, nouvelles mises en service seulement. © 2002 SOCIÉTÉ TELUS-MOBILITÉ. Le logo TELUS Mobilité, telusmobile.com et Temps libre TELUS sont des marques de commerce utilisées avec l'autorisation de TELUS Corporation. Le futur est simple est une marque de commerce utilisée avec l'autorisation de Clearnet Inc.

155/156

LE MONDE

Les visas de deux pirates reçus six mois après les attentats

VIRGINIE MONTET
Agence France-Presse

WASHINGTON — Le long périple des visas d'étudiants de deux des pirates de l'air du 11 septembre, qui leur ont été adressés six mois après les attentats contre New York et Washington, a suscité, hier, des explications embarrassées des services de l'immigration américains (INS) et la colère du président George W. Bush.

La notification de l'approbation des visas de Mohammed Atta et de Marwan Al-Chehhi a été reçue lundi par l'école d'aviation de Venice, en Floride, où les deux terroristes prenaient des cours de pilotage.

Le président Bush, qui a appris l'affaire par la presse, a vivement réagi hier et ordonné une enquête.

« J'ai bien failli avaler mon café de travers en ouvrant le journal », a-t-il déclaré, lors d'une conférence de presse.

« J'ai été stupéfait et je n'étais pas content. J'étais même très furieux et je l'ai clairement fait savoir à mes collaborateurs », a-t-il ajouté en soulignant la nécessité de réformer le service d'immigration. « Ils ont reçu le message et j'espère qu'ils vont agir aussi rapidement que possible », a-t-il dit.

Le ministre américain de la Justice (Attorney general), John Ashcroft, a demandé « à l'inspecteur général une enquête sur ces ratés préoccupants des services de l'INS », selon un communiqué. « Il est inexcusable qu'une mauvaise gestion de documents conduise à un dysfonctionnement de cette importance », a ajouté l'Attorney general.

UN MOIS AVANT SEPTEMBRE

La demande de visas, modifiant le statut légal des deux hommes, les faisant passer de simples touristes à étudiants en pilotage, avait été déposée en août 2000 par l'école.

Elle a été acceptée le 17 juillet 2001 pour Atta et le 9 août, soit un mois avant les attentats, pour Al-Chehhi, mais la notification a été très lente en raison des retards administratifs des

services de l'immigration américains (INS), ont reconnu ceux-ci.

L'arrivée tardive de ce courrier, a-t-il été dit, a suscité l'ire du président Bush, l'embarras de l'INS lui-même et l'indignation de certains élus.

« Il est regrettable que l'école de pilotage reçoive ces papiers si tard », a déploré Russ Bergeron, porte-parole de l'INS, à Washington. « Mais la chose importante est de reconnaître que les décisions de changer leur statut ont été prises avant le 11 septembre 2001 et qu'à cette époque l'INS n'avait aucune information concernant ces gens ni leurs liens avec le terrorisme ».

Il a expliqué que la tâche de notification était confiée par l'INS à un sous-traitant, ACS, mais qu'une première notification était parvenue aux deux hommes plusieurs semaines avant le 11 septembre. « Nous aurions dû avertir ACS que son travail de notification n'était plus nécessaire », puisque les deux récipiendaires étaient morts.

Le directeur de l'école de pilotage Huffman, en Floride, Ruddy Dekkers s'est dit quant à lui, hier, « très surpris » d'avoir reçu cette notice cette semaine et s'est demandé pourquoi cela avait pris si longtemps.

Selon les données recueillies par le quotidien *Miami Herald*, les pirates seraient entrés aux États-Unis avec des visas de touristes à entrées multiples, le 29 mai 2000 pour Al-Chehhi et le 3 juin pour Atta.

Six mois plus tard, Atta, revenant d'un voyage à Madrid, le 10 janvier 2001, a été interrogé par les inspecteurs de l'aéroport de Miami qui se sont étonnés qu'il mentionne le fait qu'il prenait des cours d'aviation. Même si un visa de touriste n'interdit pas de prendre de tels cours, les services de l'immigration préférent que cela se fasse sous un visa d'étudiant. Apprenant qu'Atta avait déjà déposé une demande par son école, l'INS ne l'a pas retenu.

L'agence de l'INS « est en dysfonctionnement total », s'est indigné un sénateur républicain du Colorado, Tom Tancredo, par ailleurs militant pour une réduction de l'immigration.

Le 11 septembre 2001, Mohammed Atta pilotait le premier avion d'American Airlines qui s'est écrasé contre la tour nord du World Trade Center tandis qu'Al-Chehhi était à bord de l'autre appareil d'United Airlines qui a percuté la tour sud 20 minutes plus tard.

EN BREF

ANGOLA

Un cessez-le-feu ?

■ LUANDA — Le gouvernement angolais a ordonné à l'armée, hier, de cesser les offensives contre les rebelles de l'Union nationale pour l'indépendance de l'Angola (UNITA) à partir d'aujourd'hui et s'est déclaré prêt à décréter une amnistie en faveur des combattants et des leaders de la rébellion, indique un communiqué officiel du gouvernement. La mesure s'inscrit dans un plan de réconciliation nationale, qui prévoit également l'intégration des responsables politiques de la rébellion de l'UNITA dans les organismes d'État, conformément au traité de paix de Lusaka de 1994. Ce plan de réconciliation intervient après la mort au combat le 22 février du chef de l'UNITA, Jonas Savimbi, un événement qui, selon Luanda, a fait renaître les espoirs de paix dans ce pays déchiré par la guerre civile depuis son indépendance du Portugal en 1975. (AFP)

ÉTATS-UNIS

Maladie du charbon

■ WASHINGTON — Un employé de laboratoire, chargé d'analyser des échantillons contaminés par la maladie du charbon pour le compte du Centre de contrôle des maladies (Center for Disease Control, CDC), a contracté, début mars, la forme cutanée de la maladie, mais il est en cours de rétablissement, a annoncé hier le CDC. Le malade, employé d'un laboratoire privé au Texas, qui souffrait notamment de lésions au cou, a été traité par antibiotiques, a précisé le centre, qui dépend du gouvernement fédéral et qui se défend de « tout risque pour la santé publique » dû à ce cas. La maladie du charbon a fait cinq morts, entre le 5 octobre et le 21 novembre 2001, aux États-Unis. Le bacille avait été envoyé à des hommes politiques et à des journalistes dans du courrier. (AFP)

30 M\$US de l'Église

■ BOSTON — L'archevêché catholique de Boston a accepté de verser de 15 à 30 millions \$ US pour clore 85 affaires de pédophilie impliquant l'ancien prêtre John Geoghan, déjà condamné à 10 ans de prison, selon l'avocat des victimes, Mitchell Garabedian. Cet accord, négocié par l'avocat, doit permettre à 85 victimes d'obtenir réparation financière pour les agressions que leur a fait subir Geoghan: 50 avaient été agressées physiquement, 20 victimes de son exhibitionnisme, ainsi que 15 parents dont les enfants avaient souffert de ses avances. Cet ancien prêtre de 66 ans, muté par sa hiérarchie de paroisse en paroisse pendant 30 ans, est accusé de plus de 130 agressions sexuelles. (AFP)

Les hyperactifs

■ WASHINGTON — Une étude menée sur plus de 8500 enfants américains établit que 7,5% d'entre eux souffrent de trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité, fournissant pour la première fois une estimation précise de l'importance du syndrome aux États-Unis. Le rapport, publié hier dans l'édition de mars des *Archives of Pediatrics and Adolescent Medicine*, précise que les critères les plus stricts ont été appliqués pour déterminer le nombre d'enfants âgés de moins de 19 ans affectés de ce trouble. L'étude a porté sur 8548 enfants nés entre le 1^{er} janvier 1976 et le 31 décembre 1982 dans le Minnesota. (AFP)

YUGOSLAVIE

Accord sur l'avenir

■ BELGRADE — Le président Vojislav Kostunica a déclaré qu'un accord sur l'avenir de la Yougoslavie (RFY/Serbie et Monténégro) avait été atteint. « Un accord a été atteint grâce à l'approche constructive du président (monténégrin) Milo Djukanovic », a déclaré Kostunica à l'issue de près de 12 heures de discussions. (AFP)

Apaiser les Palestiniens pour frapper Saddam

WASHINGTON (d'après AFP) — Le président George W. Bush est prêt à « s'occuper » de Saddam Hussein et a assuré, hier, qu'il cherchait à s'assurer le soutien des alliés américains pour mettre fin « au danger » que représente, pour lui, le régime irakien.

Le chef de l'État irakien « est un problème et nous allons nous en occuper », a affirmé M. Bush à la Maison-Blanche.

« Toutes les options sont sur la table » et « une chose que je ne permettrai pas c'est qu'un pays comme l'Irak menace notre avenir immédiat en développant des armes de destruction de masse », a-t-il noté.

M. Bush a indiqué que les États-Unis consulteraient « leurs amis et alliés » sur leurs intentions vis-à-vis de Bagdad. « C'est ce que nous faisons » avec la tournée du vice-président Richard Cheney dans une dizaine de pays, a souligné M. Bush pour répondre à ceux qui craignent une décision unilatérale de Washington.

M. Cheney « rappelle aux gens ce danger et le fait que nous devons travailler de concert pour y faire face », a souligné M. Bush.

Après avoir visité la Jordanie et l'Égypte, M. Cheney doit se rendre en Arabie Saoudite, au Koweït, à Bahreïn, dans les Émirats arabes unis, à Oman, au Qatar, au Yémen, en Israël et en Turquie.

Washington soupçonne depuis longtemps Bagdad de développer des armes de destruction massive et de chercher à se doter de l'arme nucléaire.

Après les attentats du 11 septembre contre les États-Unis, M. Bush a classé, dans son discours sur l'état de l'Union, l'Irak dans un « axe du mal », avec l'Iran et la Corée du Nord.

Ces déclarations ont fait craindre que les États-Unis, étendant au-delà de l'Afghanistan leur lutte contre le terrorisme, ne s'attaquent directement à l'Irak, accusé de liens avec les terroristes.

Bien que les deux dossiers soient officiellement distincts, les petits gestes à l'égard des Palestiniens, parallèlement à la montée des menaces contre l'Irak, laissent penser que Washington cherche à donner des gages au monde arabe pour mieux se concentrer sur un autre objectif, faire tomber Saddam Hussein, estiment plusieurs analystes américains et diplomates étrangers aux États-Unis.



De jeunes partisans du président sortant Robert Mugabe célèbrent sa victoire officiellement proclamée hier après un scrutin reconnu comme valide par les pays africains mais que contestent une grande majorité de pays occidentaux.

Mugabe réélu, mais son rival rejette cette élection truquée au Zimbabwe

■ HARARE (d'après AFP) — Le président sortant, Robert Mugabe, a été réélu hier au Zimbabwe face au chef de l'opposition, Morgan Tsvangirai. Mais ce dernier a rejeté le résultat d'un scrutin également contesté par les pays occidentaux, qui affirment qu'il a été frauduleux, mais entériné par les Africains.

Le président Mugabe, au pouvoir depuis 22 ans, a été réélu pour six ans face à Morgan Tsvangirai avec 56,2% des voix contre 41,9% à M. Tsvangirai, a annoncé le responsable de l'organisation de l'élection, Tobaiwa Mudede. M. Mugabe a obtenu 1 685 212 voix contre 1 258 401 à M. Tsvangirai. Trois autres candidats marginaux totalisent 54 145 voix, soit 1,9% des voix.

Morgan Tsvangirai, président du Mouvement pour le changement démocratique (MDC) a rejeté ce résultat en dénonçant des fraudes massives, commises, selon lui, au cours de l'élection, qui s'est tenue du 9 au 11 mars.

Les pays occidentaux ont dénoncé les intimidations et les violences qui avaient précédé ce scrutin, ainsi que les irrégularités commises pendant.

L'OUA, l'Afrique du Sud et les pays voisins du Zimbabwe ont, en revanche, entériné la victoire de M. Mugabe.

« Le peuple du Zimbabwe sait que les résultats de cette élection annoncée

par l'organisateur du scrutin ne reflètent pas la volonté de la population », a déclaré M. Tsvangirai. « Le MDC ne les accepte donc pas », a-t-il dit.

Le MDC accuse le pouvoir d'avoir freiné le vote dans les zones urbaines favorables à l'opposition en réduisant le nombre des bureaux de vote qui ont été multipliés dans les campagnes, soutenant traditionnellement M. Mugabe.

Mardi, des observateurs indépendants du Zimbabwe avaient dénoncé de nombreuses irrégularités dans le scrutin précédé par des violences qui ont fait 33 morts, dont une majorité d'opposants, depuis le 1^{er} janvier.

Ces observateurs citent bourrage d'urnes, intimidations et agressions contre des agents électoraux du MDC, augmentation inexplicable du nombre d'électeurs et de la participation dans les campagnes, et diminution du nombre des bureaux de vote dans les grandes villes, généralement acquises

au MDC. Peu avant l'annonce officielle des résultats, une centaine de soldats armés ont encerclé les locaux du MDC à Bulawayo (sud-ouest), la deuxième ville du pays, dirigée par le parti d'opposition.

Hier, la situation est restée cependant calme à Harare, qui attend encore le résultat de l'élection municipale qui a eu lieu en même temps que la présidentielle. Des groupes de partisans du pouvoir circulaient triomphants, dans leur camionnette, aux quatre coins de la ville, promenant un cercueil symbolisant « la mort » politique de M. Tsvangirai.

Aucune manifestation des opposants, abasourdis par la défaite de leur leader, n'a été constatée. Il leur était de toute façon difficile de se rassembler. Les forces de défense et de sécurité ayant été placées en état d'alerte maximale.

Grâce à une nouvelle loi sur la sécurité, promulguée en janvier, une bonne partie des réunions du MDC ont été annulées et ce parti n'a pratiquement pas eu accès à la radio-télévision d'État, la ZBC. L'opposant a en outre été accusé pendant la campagne de « trahison » pour un présumé « complot » visant à assassiner Mugabe.



Jules Harvey
Galerie d'art
Jules Harvey



Canards Illimités

Jules Harvey assiste à chaque année au dîner-bénéfice du comité de Québec de Canards Illimités. Venez le rencontrer le mardi 19 mars 2002, au Centre des congrès, à 17h30. Ne manquez pas une belle soirée, de bons amis et la chance d'appuyer une grande cause !

Pour réservation : (418) 640-4425

LE SOLEIL



Sharbat Gula, d'hier à aujourd'hui

« L'Afghane aux yeux verts » est retrouvée

WASHINGTON (AFP) — Le magazine de reportages photographiques *National Geographic* a retrouvé « l'Afghane aux yeux verts », dont le portrait avait fait le tour du monde, en 1985, et va consacrer son numéro d'avril à cette mère de famille aujourd'hui âgée de 30 ans.

En 1984, lors de la prise du cliché publié l'année d'après, l'orpheline d'un camp de réfugiés avait 12 ans et des yeux verts pénétrants. Sa photo, en couverture du célèbre magazine américain, est devenue le portrait le plus connu publié par le journal en 114 ans d'existence, a indiqué *National Geographic* dans un communiqué.

« C'est sans nul doute l'image la plus mémorable que nous ayons jamais publiée », a indiqué William Allen, rédacteur en chef du journal qui tire à 10 millions d'exemplaires.

Dix-huit ans et une autre guerre plus tard, Steve McCurry, 51 ans, le photographe qui avait immortalisé le regard de Sharbat Gula, a retrouvé la jeune femme dans une région isolée d'Afghanistan, mariée et mère de trois enfants.

Alors qu'en 1984, faute d'interprète, le photographe n'avait pas noté le nom de la jeune fille rencontrée dans un camp de réfugiés de Nasir Bagh, au Pakistan, l'équipe de *National Geographic* a recouru cette fois-ci à plusieurs techniques d'identification, y compris la reconnaissance de l'iris, pour retrouver la jeune femme.

Le journal a utilisé, par exemple, les logiciels de la société Iridian Technologies pour comparer l'iris des deux photographies à 18 ans d'écart et déterminer l'identité de la jeune femme.

« Je suis sûr à 100 % que Sharbat Gula est la jeune Afghane que j'ai passé 17 ans à rechercher. Son regard est aussi envoûtant qu'il l'était à l'époque », a déclaré Steve McCurry, qui était déjà retourné deux fois en Afghanistan, en 1992 et en 1997, à la recherche de son modèle.

Il a précisé que la jeune femme n'avait jamais su combien son portrait était à ce point devenu une icône. Il a raconté avoir reçu, à propos de cette photo, d'innombrables lettres de gens voulant envoyer de l'argent à la jeune fille, l'adopter, voire l'épouser.

« Une sculpture a été faite à partir de son image. Un autre a tissé son portrait sous la forme d'un tapis. Plus que tout cela, son visage a inspiré nombre d'Américains qui, ces dernières années, sont allés travailler avec les organisations d'aide en Afghanistan et au Pakistan », a affirmé le photographe.

Le numéro d'avril du magazine sera consacré à l'histoire de Sharbat Gula, avec des clichés de son visage sous le même angle qu'en 1984.

« Son histoire est une métaphore pour celle de tous les réfugiés », a résumé le rédacteur en chef.

Un documentaire d'une heure sur ces retrouvailles doit être diffusé demain aux États-Unis par la chaîne MSNBC et sera aussi programmé sur la chaîne internationale du magazine.

La National Geographic Society a par ailleurs créé un fonds pour aider à

l'éducation des jeunes filles afghanes. Ce fonds coopérera avec des organisations non gouvernementales et les autorités locales sur le terrain pour mettre en place un projet d'aide dans ce domaine.

Les Canadiens déclenchent leur première attaque en Afghanistan

AVEC LES TROUPES CANADIENNES EN AFGHANISTAN (PC, AFP)

— Près de 500 soldats canadiens ont déclenché, hier, leur première offensive majeure dans l'est de l'Afghanistan afin de pourchasser les talibans et les combattants d'Al-Qaïda qui sont en déroute après plusieurs jours de bombardements intensifs des forces de la coalition.

Lourdement armés et équipés de gros sacs, les Canadiens se sont rendus dans les montagnes aux sommets enneigés à bord d'hélicoptères américains qui ont volé aux abords du terrain accidenté à l'aide d'une technique défensive appelée le vol rasant. Les militaires ont ensuite grimpé dans la montagne par des sentiers. La région avait été lourdement pilonnée avant l'arrivée des troupes.

Les soldats canadiens ont rapidement pris le contrôle d'une crête offrant une vue imposante sur les deux versants de la montagne. Un contingent de soldats d'infanterie américains les ont rejoints à cet endroit. Il n'y a pas eu de victimes ni de prisonniers capturés jusqu'à maintenant, a affirmé un officier.

C'est le lieutenant-colonel Pat Stogran, commandant du contingent canadien en Afghanistan, qui dirige l'« Opération Harpon » dans laquelle environ 500 Canadiens et 100 Américains sont impliqués, ont indiqué des

représentants militaires. Le commandant Jean-Pierre Thiffault a déclaré qu'il s'agissait « d'une opération de combat pour débarrasser la région des talibans et des membres d'Al-Qaïda et à d'autres endroits dans les régions montagneuses au sud de Gardez ». Gardez, qui est située à environ 130 kilomètres au sud de Kaboul, est la plus grande ville de la province de Paktia.

Les soldats du régiment d'infanterie légère Princess Patricia sont entrés dans la région « facilement et (...) ont atteint l'objectif initial sans aucune difficulté », a dit M. Thiffault lors d'un appel téléconférence avec des journalistes d'Ottawa. « Il n'y a pas eu d'opposition ni de contact avec l'ennemi. »

Ces commentaires ont été confirmés sur le terrain par le capitaine de reconnaissance Ryan Latinovich. « Il y a eu beaucoup moins de résistance que ce à quoi nous nous attendions », a-t-il déclaré.

Néanmoins, M. Thiffault a indiqué que « cela prendrait du temps » pour nettoyer la région — jusqu'à deux jours.

Par ailleurs, des dizaines de corps de combattants d'Al-Qaïda, afghans et étrangers, et de talibans étaient visibles, hier, dans la vallée de Shahi Kot, dans les montagnes de l'est de l'Afghanistan, a déclaré un commandant afghan.

Mais ces talibans et combattants d'Al-Qaïda se regroupent dans plusieurs provinces pour « lancer une guérilla » contre le gouvernement de Kaboul, a affirmé le principal responsable militaire de l'est de l'Afghanistan.

« Ils se regroupent dans les provinces de Helmand, de Ghazni, de Paktia, de Kandahar et dans plusieurs autres », a-t-il déclaré.

Les provinces de Kandahar et de Helmand sont situées dans le sud de l'Afghanistan, celles de Ghazni et de Paktia dans l'est.

Entre-temps, un haut responsable des Nations unies a dressé, hier, devant le Conseil de sécurité, un tableau inquiétant de la situation politique et militaire en Afghanistan, affirmant que « sous l'apparence d'une amélioration les tensions s'enveniment ».

VOS CONCESSIONNAIRES CHRYSLER, DODGE ET JEEP MD PRÉSENTENT

LE GRAND SOLDE DES GAGNANTS

NOUS CÉLÉBRONS AVEC VOUS LES VICTOIRES DE NOTRE ÉQUIPE OLYMPIQUE EN VOUS PROPOSANT DES OFFRES DE LOCATION ET DE FINANCEMENT À L'ACHAT EXCEPTIONNELLES SUR LES ÉDITIONS OLYMPIQUES CANADIENNES. PROCUREZ-VOUS LA DODGE CARAVAN, LE VÉHICULE LE PLUS VENDU AU PAYS, ET PARTEZ GAGNANT !

Dodge Caravan 2002

Moteur V6 de 3,3 L, 180 ch • Transmission automatique à 4 vitesses • Climatiser • Sacs gonflables avant à déploiement progressif • Tiroir de rangement sous le siège • Habitacle de 7 places • Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage à commande électrique • Régulateur de vitesse et volant inclinable • Glaces à écran solaire • Système antidémarrage Sentry Key^{MD} • Plein d'essence gratuit¹

Louez à **269\$⁺** par mois.

Options de location de 48 mois offertes ²	
Mensuelles	Comptant initial
319\$ ³	2 395\$ ³
372\$ ³	0\$ ³

Location de 48 mois. Comptant initial de 4 685 \$ ou échange équivalent. Transport et taxe sur le climatiseur inclus.

Ou choisissez %⁴ de financement à l'achat jusqu'à 48 mois.



L'ÉDITION OLYMPIQUE CANADIENNE LIMITÉE 28D COMPREND : Enjoliveurs de roues uniques • Télédéverrouillage • Radio AM/FM avec lecteur de CD et 6 haut-parleurs

Dodge Grand Caravan 2002

Moteur V6 de 3,3 L et 180 ch • Transmission automatique à 4 vitesses • Freins antiblocage aux 4 roues • Rétroviseurs extérieurs chauffants à commande électrique • Télédéverrouillage • Commande automatique de la température pour trois zones • Climatiseur avant et arrière • Régulateur de vitesse • Volant inclinable • Verrouillage électrique des portes • Dégivreur d'essuie-glace avant • Plein d'essence gratuit¹

Louez à **319\$⁺** par mois.

Options de location de 48 mois offertes ²	
Mensuelles	Comptant initial
375\$ ³	2 485\$ ³
430\$ ³	0\$ ³

Location de 48 mois. Comptant initial de 4 985 \$ ou échange équivalent. Transport et taxe sur le climatiseur inclus.

Ou choisissez %⁴ de financement à l'achat jusqu'à 48 mois.



L'ÉDITION OLYMPIQUE CANADIENNE LIMITÉE 28H COMPREND : Roues de 16 po en aluminium • Radio AM/FM avec lecteur de CD et 6 haut-parleurs • 4 sièges baquets et banquette arrière divisée 50-50 • Espace range-tout à l'arrière • Console centrale amovible

PAKISTAN

Bhutto, Sharif exclus

■ TOKYO — Le président du Pakistan, Pervez Musharraf, a exclu hier, à Tokyo, la possibilité que les anciens premiers ministres Benazir Bhutto et Nawaz Sharif soient autorisés à se présenter aux élections nationales et régionales d'octobre. « Eh bien, la réponse est très courte: non! », a déclaré le général-président. M^{re} Bhutto vit en exil volontaire entre Dubai et Londres depuis sa condamnation pour corruption, en 1998. Nawaz Sharif, supplanté par Musharraf lors d'un coup d'État, en 1999, s'est exilé en Arabie Saoudite, en décembre 2000, au terme d'un accord conclu avec Islamabad, (AFP)



Fier commanditaire de l'équipe olympique canadienne 2002.



Félicitations à Catriona Le May Doan et à toute l'équipe olympique canadienne 2002.

Vos concessionnaires Chrysler • Dodge • Jeep MD du Québec

Dodge Caravan
Le véhicule le plus vendu au pays.

dodge.ca

1 800 361-3700

5/100

Pour votre tranquillité d'esprit, tous les modèles Chrysler, Dodge et Jeep MD 2002 offrent une garantie de 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur et une assistance routière de 5 ans/100 000 km⁵.

DIPLÔMÉS

Rabais jusqu'à 1 000 \$⁶

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler • Dodge • Jeep MD

¹ 0 % de financement à l'achat jusqu'à 48 mois sur les Dodge Caravan et Grand Caravan. Voyez votre concessionnaire pour d'autres offres de financement à l'achat exceptionnelles. Transport, immatriculation, assurance, droits sur les pneus neufs, taxe sur le climatiseur et taxes en sus. ² Tarifs mensuels pour 48 mois établis pour la Dodge Caravan 2002 Édition olympique avec l'ensemble 28D et pour la Dodge Grand Caravan Édition olympique avec l'ensemble 28H. Premier versement et 99,99 % de sécurité exigés à la livraison. Transport et taxes sur le climatiseur inclus. Location pour usage personnel seulement. Aucun rachat requis. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Le locataire est responsable de l'entretien de kilométrage après 51 500 km au taux de 15 ¢ le kilomètre. Immatriculation, assurance, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au registre et taxes en sus. ³ Sous réserve de l'approbation de Services financiers DaimlerChrysler. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Offres d'une durée limitée, valables sur les modèles 2002 seulement et excluent ceux qui ne peuvent être combinés à aucune autre offre à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicaps physiques. Les offres peuvent changer sans préavis. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. Photos à titre indicatif seulement. ⁴ Selon que l'une ou l'autre circonstance se produira la première. Des conditions s'appliquent. ⁵ Plein d'essence gratuit à l'achat ou à la location de tout véhicule neuf 2002. ⁶ Remise aux diplômés de 500 \$ à la location ou de 1 000 \$ à l'achat d'un véhicule à l'exception de la Chrysler Neon (750 \$). Ces offres excluent la Dodge Viper et la Chrysler Power. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. MD Jeep est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada. Chrysler est une marque déposée de DaimlerChrysler Canada Inc. Une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation. © A.D.C. Marque officielle de l'Association olympique canadienne. Portez toujours votre ceinture. La banquette arrière est l'endroit le plus sûr pour assoir les enfants.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Dodge • Jeep MD du Québec



LA CAPITALE ET SES RÉGIONS

Urgent besoin de logements sociaux

La nouvelle Lévis rassemble 34 % des gens qui ont un revenu annuel inférieur à 14550 \$

MARC SAINT-PIERRE
MSPierre@lesoleil.com

■ Quelque 148 nouveaux logements sociaux sont requis à court terme pour répondre aux besoins les plus urgents des défavorisés de la ville nouvelle de Lévis.

« Le chiffre de 148, c'est un minimum. Tous les besoins ne seront pas comblés pour autant. Dans l'arrondissement Desjardins, par exemple, il y a 700 logements sociaux. Il y a 350 personnes sur la liste d'attente et il s'en libère 60 par an », explique le directeur général de l'Office municipal d'habitation (OMH), Daniel Dussault. « La situation est urgente dans les arrondissements Chutes-de-la-Chaudière Est et Ouest. Les logements sociaux pour les familles n'existent pas », ajoute M. Dussault.

« C'est l'état actuel des besoins en hébergement social. L'identification précise des besoins vient tout juste d'être faite », souligne pour sa part le responsable du développement au Groupe de ressources techniques habitation Lévy (GRT), Daniel Vachon, qui participe à la même entrevue.

Chacune dans leur spécificité mais au coude à coude, les deux entités sont vouées au développement du logement social, l'OMH assumant un rôle de gestionnaire et le GRT appuyant notamment les organismes communautaires dans la réalisation de leurs projets d'habitation.

Cette identification des besoins locaux à laquelle fait allusion M. Vachon, elle a été faite pour vite attraper la balle lancée par le gouvernement

Landry dans le cadre de son plan AGIR. Ceci dans la concertation de toutes les instances lévisiennes qui s'en préoccupent, l'OMH et le GRT bien sûr, mais aussi les CLSC du territoire, les centres jeunesse, le CRCD et le Service sociocommunautaire de la ville de Lévis. « Nous sommes un peu uniques au Québec de la façon dont nous avons procédé et avancé », observe M. Vachon.

Puisant dans diverses données statistiques et des constats sur le terrain, le groupe de travail a entre autres établi que 34 % de l'ensemble des personnes de Chaudière-Appalaches vivant sous le seuil de faible revenu, soit un revenu annuel inférieur à 14550 \$, sont regroupées dans la ville nouvelle de Lévis. Et qu'il y a 2885 familles monoparentales, dont 1710 dans les deux arrondissements du centre et de l'ouest. Et aussi que plus de 21 000 des 126 000 Lévisiens consacrent en moyenne 44 % de leurs revenus pour se loger.

Ces gens moins bien nantis à qui il faut des logements sociaux, ce sont le plus souvent des personnes issues de familles monoparentales, du groupe des « désinstitutionnalisés », de la mouvance des jeunes marginaux. « Le même phénomène qu'à Québec », selon Daniel Dussault, des gens qui ont quitté la périphérie pour marcher

de Montmagny, de Bellechasse, de Lotbinière, vers Lévis « ville-centre ». « Sur la liste d'attente de l'OMH, nous avons une personne qui utilise 80 % de son revenu pour se loger. Il y a plein d'autres gens sur la liste qui doivent dépenser 50 % ou 60 % de leurs revenus », note le dg de l'OMH.

La cerise sur la gâteau, ajoute Daniel Vachon, c'est que le marché du logement locatif est sous pression maximale à Lévis, affichant un taux d'occupation de moins de 1 %. « Un taux normal, c'est 6 % », dit-il, précisant que ce sont les moins bien nantis qui font les frais de la pénurie.

Tout à fait à l'heure de la nouvelle ville, c'est l'Ouest lévisien que le groupe de travail perçoit comme lieu prioritaire. Il vise 40 logements sociaux pour le secteur de Charny et 30 pour celui de Saint-Romuald. Et 20 à Saint-Jean-Chrysostome, 20 à Saint-Nicolas également, 10 à Saint-Rédempteur et 12 à Saint-Étienne. Dans l'arrondissement Desjardins, qui a déjà quelques longueurs d'avance dans le développement, il est question de 16 logements.

Reste maintenant à obtenir l'approbation des projets par l'État, et les enveloppes qui vont avec.

L'administration Garon est déjà dans le coup. « La Ville a tendu une oreille formidable », a noté M. Vachon, faisant référence à une résolution d'acceptation de projets prioritaires ayant trait aux demandes de subventions gouvernementales.

Venue faire son tour à Lévis, fin janvier, M^{me} Harel avait fait une promesse de soutien de 6,9 millions \$ pour une centaine de logements sociaux.



La manifestation d'hier a été discrète, mais fort bien médiatisée.

UNIVERSITÉ LAVAL Manif pour une bibliothèque « à l'agonie »

MICHÈLE LAFERRIÈRE
MLaferriere@lesoleil.com

L'annulation de 2500 abonnements à des périodiques, des livres qui restent deux jours sur les chariots, un manque d'espace, un réseau en ligne pauvre en périodiques de sciences politiques et humaines : les étudiants de l'Université Laval ont dénoncé par une manifestation discrète, hier, le piètre état de leur bibliothèque.

Organisée à la dernière minute par la CADEUL (Confédération des associations d'étudiants de l'Université Laval), cette manif n'a réuni qu'une poignée d'étudiants devant la tour des sciences de l'éducation. Mais les médias étaient présents, si bien que les organisateurs étaient assurés d'une diffusion de leur message.

La CADEUL a effectué une recherche comparative entre différentes bibliothèques universitaires (University of British Columbia, York à Toronto, McGill et l'Université de Montréal). Plusieurs résultats illustrent la faiblesse relative de celle de Laval, la seule bibliothèque scientifique majeure dans l'Est du Québec. Ainsi, son budget total est de quelque 5 millions \$ plus bas que celui de McGill et de l'Université de Montréal. L'Université Laval possède environ 20 % de moins de documents que ces deux universités. « Pourtant, soutient Cédric Williams, président de la CADEUL, ces trois universités enseignent sensiblement les mêmes domaines du savoir. »

Entre 1996 et 1999, son budget d'acquisition est passé de 6 millions \$ à 5,4 millions \$. Au cours de cette période, les coûts des périodiques augmentaient de 10,8 % par année, selon l'Association of Research Libraries. Plus de 2500 abonnements à des périodiques ont donc été annulés. Christian Robitaille, le candidat étudiant au poste de recteur, réclame un budget d'acquisition de 12 millions \$, soit 5 millions \$ de plus que celui de cette année.

La bibliothèque de l'Université Laval manque d'employés, observe Cédric Williams. Des volumes inscrits comme « disponibles » sur le répertoire infor-

matique dorment parfois 48 heures sur les rayons. Williams ne comprend pas pourquoi l'Université refuse d'embaucher des étudiants à temps partiel pour effectuer certaines tâches, comme le classement des livres sur les étagères.

Il a noté l'effort que l'Université Laval a fait en matière de périodiques en ligne. Mais la plupart des documents disponibles dans Internet relèvent du domaine scientifique. Les sciences humaines et politiques s'y font rares. Cédric Williams s'inquiète aussi de la capacité de rangement de la bibliothèque scientifique, située à l'intérieur du pavillon Vachon. « Il n'y a aucun espace pour les volumes qui seront achetés l'an prochain, dit-il. Il faudra réaménager. Les trois candidats au poste de recteur devront s'asseoir et réfléchir. »

Il rappelle que les facultés ont refusé de collaborer à même la marge de manœuvre de leurs budgets.

La course au rectorat de l'Université Laval s'est étendue dans Internet. Le président d'élection, André C. Côté, a autorisé les trois candidats, François Tavenier, Pierre Moreau et Christian Robitaille, à envoyer quatre courriels à tous les employés de l'Université d'ici le scrutin du 3 avril. Il y a eu un peu de cafouillage au début (cascade de courriels, présence d'hyperliens contrevenant aux instructions de M. Côté). Mais les choses se sont replacées.

Toujours est-il que le doyen de la faculté des sciences et de génie, Pierre Moreau, a longuement traité de la bibliothèque dans son dernier message. Pour le 400^e anniversaire de la fondation de Québec, en 2008, il a pour elle un grand projet : la « placer au cœur des efforts de mise en réseau des bibliothèques académiques et municipales de Québec ». S'il est élu recteur, ce sera sa « première obsession ».

La course au rectorat donnera lieu à trois débats publics sur le campus entre les trois candidats. Le premier est organisé par l'AELIES (l'Association des étudiants de l'Université Laval inscrits aux études supérieures). Il se déroulera aujourd'hui, entre 11 h 30 et 13 h 30, au pavillon Palasis-Prince.

La course au rectorat se fait aussi dans le Net

La bourse Morehead à un 3^e Lévisien

Vincent Lagacé, du cégep Lévis-Lauzon, obtient 104 000 \$ pour étudier aux États-Unis et partout dans le monde pendant quatre ans

MARC SAINT-PIERRE
MSPierre@lesoleil.com

Un étudiant du cégep de Lévis-Lauzon vient de décrocher une prestigieuse et plantureuse bourse de la Fondation Morehead. Il s'agit de Vincent Lagacé, 18 ans, un finissant en sciences humaines, profil administration et économie, qui pourra compter sur une enveloppe de 104 000 \$US pour étudier aux États-Unis et dans le monde.

La bourse de la fondation américaine lui ouvre toutes grandes les portes de l'Université de la Caroline du Nord (UNC), ceci pour quatre ans.

« Je serai comme n'importe quel étudiant normal à l'université. Tout est payé. Jusqu'à un peu d'argent de poche. J'y emménagerai le 15 août », a indiqué au SOLEIL le cégépién lévisien depuis Ottawa, où il participe ces jours-ci au Forum pour les jeunes Canadiens.

« Mais d'abord, place au programme d'été. Je passerai trois semaines en Oregon pour des randonnées de plein air », a ajouté Vincent Lagacé.

La bourse Morehead soutient la démarche scolaire de ses protégés, mais leur permet aussi de développer un programme estival. Après sa première année à UNC, Vincent Lagacé aura l'occasion de faire du service public, « n'importe où dans le monde », puis l'été suivant, de réaliser un stage en milieu de travail, n'importe où également, et enfin, pour la dernière année, de développer son propre projet.

BOURSES D'EXCELLENCE

Accordées selon des critères ayant trait à la leadership, à leur dossier scolaire, à leur force morale et à leur vigueur physique, les bourses Morehead sont destinées à épauler des étudiants dans leur quête de l'excellence tous azimuts.

C'est parmi 3000 ou 3500 candidats que le jeune Lévisien a été choisi par Morehead. Ceci, après toute une série d'entrevues serrées, en nez à nez ou face à plusieurs examinateurs, à Toronto. Et exclusivement dans la langue de Sha-

kespeare, s'il vous plaît. « C'était assez stressant », a avoué sans fausse modestie le jeune homme, soulignant par ailleurs qu'il maîtrise bien l'anglais, parce qu'il a fréquenté pendant trois ans une « école américaine », au Sénégal, où sa famille a naguère séjourné, au fil d'un projet international de Desjardins.

« C'est en revenant de Toronto, le lendemain des entrevues, le 17 février, que j'ai su que j'avais été sélectionné. Je suis entré à la maison à 20 h 30. À 21 h, le téléphone a sonné et mon interlocuteur m'a annoncé que j'avais été choisi. Et m'a demandé si j'acceptais. Il m'est venu à l'idée de gueuler : J'accepte, j'accepte ! Mais j'ai été un peu plus classe que ça. J'ai préféré confirmer par lettre », a précisé Vincent Lagacé avec un sourire dans la voix.

OCCASION UNIQUE

De l'avis de l'étudiant, ce ne sont pas tant ses résultats scolaires, « bons, mais pas nécessairement les meilleurs », que son engagement dans son milieu qui lui a permis de décrocher une Morehead. Outre le Forum pour jeunes Canadiens, Vincent Lagacé a fait le Parlement jeunesse et le Forum étudiant à Québec. Mais surtout, souligne-t-il, dans son cégep lévisien, il a constitué un Comité environnement et son équipe a déployé 100 bacs de récupération partout dans l'institution, en plus de développer diverses initiatives, les projections publiques des films *Bacon*, de Latulippe, et *L'Erreur boréale*, de Desjardins, par exemple. Il a été aussi président du Club entrepreneur-étudiant, association qui développe le goût des affaires.

« Mes parents sont contents pour moi. Je ne dirais pas que ça les inquiète, mais il est clair que ça leur fait quelque chose de me voir partir. Et je ne pourrai revenir au Québec que deux semaines par année, à Noël et une semaine à l'été peut-être », a-t-il noté.

« Mais c'est une occasion unique », a conclu le cégépién.

De quoi confirmer l'excellence du terroir de la Rive-Sud, deux autres jeunes Lévisiens, depuis une dizaine d'années, ont obtenu des bourses Morehead.



Vincent Lagacé

CROISSANCE ET DÉCLIN DÉMOGRAPHIQUES

La hausse va à la Rive-Sud et à la couronne nord de Québec

PIERRE ASSELIN
PAsselin@lesoleil.com

Même si l'ancienne ville de Québec a renoué avec la croissance, la Rive-Sud et la couronne nord drainent encore 80 % de la hausse de population dans la région de Québec.

Le dernier recensement démontre que Québec n'a pas complètement réussi à renverser le phénomène du « trou de beigne », même si elle marque des points.

Au nord de Québec, la MRC de la Jacques-Cartier, les villes de Saint-Émile et de Val-Bélair comptaient 3847 personnes de plus en 2001 qu'en 1996. Et si on ajoute les municipalités de l'ouest de la Rive-Sud (Saint-Lambert, Saint-Étienne, Saint-Nicolas et Saint-Jean-Chrysosto-

me), le total grimpe à 7000. Pendant la même période, les populations de Beauport, Charlesbourg et Sainte-Foy réunies n'ont augmenté que de 400 personnes alors que l'ancienne ville de Québec renoue enfin avec la croissance : 1800 personnes de plus.

Selon le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier, le recensement confirme qu'exception faite de l'immigration, la population de la région est stagnante et qu'elle perd ses jeunes. « Le phénomène du trou de beigne va être difficile à renverser. Les gens font des choix. On peut pas l'empêcher. Les gens ont le choix d'aller vivre où ils veulent à condition d'assumer le coût relatif de leur choix. Ils doivent continuer à payer pour les services qu'on leur a donnés et qu'ils laissent derrière eux, et contribuer aux services communs. »

Il croit par ailleurs que la hausse de population à Québec est le résultat de la politique d'aide à la propriété de la Ville, qui a entre autres permis d'ajouter 500 logements dans le Vieux-Québec.

Le préfet de la MRC de la Jacques-Cartier, Michel Giroux, se réjouit pour sa part de sa croissance, mais signale qu'avec 1600 personnes de plus, les municipalités concitoyennes sont, dans plusieurs cas, des immigrants, et la MRC, ajoute-t-il, ne veut pas d'un développement urbain. « On n'offre pas de rabais de taxes, on veut des gens qui sont prêts à accepter les inconvénients, le prix pour vivre en nature. Notre arrière-cour, c'est le parc des Laurentides et juste pour vous dire, la semaine dernière, il y avait un

ours à la mangeoire d'oiseaux de mon voisin. »

Dans la banlieue plus rapprochée, sur la Rive-Sud et à Cap-Rouge, on observe que les familles qui s'étaient établies à la fin des années 70 voient les jeunes quitter la maison pour les études ou le travail. C'est ce qu'il explique, selon Normand Chatigny, le conseiller de l'arrondissement 8, la baisse de 3 % notée à Cap-Rouge.

Benoît Chevalier, conseiller principal à la planification de Lévis, signale la même chose sur son territoire. On constate par ailleurs, dit-il, un appauvrissement des ménages et un début d'inversement de la pyramide des âges en faveur des 65 ans et plus. Même si la pointe démographique affecte les municipalités de l'ouest surtout, les développements futurs se feront dans des zones blanches, où les infrastructures sont déjà en place.

SOS à Jean Chrétien et à Adrienne Clarkson

Le comité de survie du Mont Castor passe à l'étape politique

MARC LESTAGE

MLestage@lesoleil.com

« Étant donné que le brigadier général Caron de Valcartier ne veut rien entendre », le comité de survie du centre de ski Castor, situé sur la base, en appellera au premier ministre Jean Chrétien et à la gouverneure générale Adrienne Clarkson.

C'est ce qu'ont décidé hier soir les membres de ce comité, sur la recommandation de leur président, le Dr Claude Juneau, qui a été « médecin de famille » auprès des militaires, sur la base, durant près de 40 ans avant de prendre sa retraite en 1997.

L'armée dit que l'avenir du centre de ski n'est pas de son ressort

« J'ai 69 ans et je n'en reviens pas de voir à quel point la vie sociale se dégrade pour les militaires depuis quelques années », d'expliquer au SOLEIL, hier, le Dr Juneau. Le médecin se souvient de la fermeture du club de curling, un

endroit où les militaires aimaient se rencontrer. Il a été fermé pour toutes sortes de raisons plus ou moins crédibles, comme c'est le cas pour le centre de ski, d'accuser M. Juneau.

Le retraité demeure toujours à Shannon et il explique que le petit centre de ski Castor, tout comme le club de golf en été, « c'est chez moi ». Le médecin est intervenu personnellement auprès du général de Valcartier,

ces dernières semaines, dans l'espoir que le centre de ski ne soit pas fermé. La démarche a été inutile, selon lui.

Officiellement, du côté de l'armée, on explique que la décision ne les concerne pas. Cet équipement est géré par le club des loisirs des militaires qui est le seul à pouvoir décider si le centre continuera ou sera fermé. Or, ce groupe prétend qu'il n'a pas les moyens d'investir les 2,2 millions \$ nécessaires pour moderniser le centre.

Une porte-parole du comité, Marie Tremblay, a fait valoir au SOLEIL qu'il n'est peut-être pas nécessaire de renouveler d'un seul coup la remontée mécanique, d'acheter des canons à neige et de refaire le stationnement. « Il doit être possible de procéder par étapes. C'est pourquoi nous demandons

un moratoire », ajoute M^{me} Tremblay.

« Puisque nos démarches n'ont pas été fructueuses auprès de l'administration de la base, nous avons décidé de nous tourner du côté du politique », d'argumenter hier le président du comité, le Dr Juneau.

Une copie complète du dossier ainsi que la demande de moratoire seront expédiées aujourd'hui même à la gouverneure générale, au premier ministre Chrétien, au ministre responsable des Sports, au ministre de la Défense et aux députés de la région, entre autres, de renchérir le président.



Le Dr Claude Juneau

LA SANTÉ DE VOS OS EST IMPORTANTE !

Vous êtes une femme âgée de 65 à 89 ans

- que vous soyez traitée ou non pour l'ostéoporose
- que vous preniez ou non des hormones

Vous pourriez participer à un projet de recherche portant sur le traitement de l'ostéoporose, menée par une équipe expérimentée dans le domaine, sous la supervision du Dr Jacques Brown.

Si vous êtes admissible, vous recevrez gratuitement le médicament à l'étude ainsi que des suppléments de calcium et de vitamine D.

Ce projet a été approuvé par le comité d'éthique de la recherche clinique.



Pour plus d'information, communiquez avec

Le groupe de recherche sur les maladies osseuses avec le Dr Jacques Brown.

Téléphone: (418) 990-0751
(en tout temps)

La Maison Renaud
vous propose

40%

sur une sélection de plateaux de service et articles en acier inoxydable

Offre valide sur marchandise en inventaire seulement.
Se termine le dimanche 17 mars 2002.

Renaud & cie

L'expérience à votre service

355, rue Marais
Vanier
(voisin de Tomas Tam)
681-1944

Retrouvez une tradition
toujours bien
vivante!

Tailles de 6 à 20



Mann Equin
simplement élégant

PLACE DE LA CITÉ
2600, boul. Laurier, Sainte-Foy
659-4798

TOUT LE MONDE PEUT RISQUER DE FAIRE UNE CRISE CARDIAQUE À CAUSE DU CHOLESTÉROL.



MÊME VOUS.

Le cholestérol ne fait pas de discrimination. Il est un important facteur de risque de maladies cardiovasculaires qui, elles, chaque année, provoquent des crises cardiaques qui causent de l'incapacité et coûtent la vie à des milliers d'adultes. Des adultes de toutes tailles, de toutes races, de tous âges, de toutes conditions physiques et des deux sexes. Inutilement.

Car lorsqu'il est dépisté, un mauvais taux de cholestérol peut être contrôlé facilement.

Vous voulez savoir si vous ou un être cher êtes une personne à risque? Parlez-en à votre pharmacien! Demandez votre copie du questionnaire qui vous aidera à rester en santé. C'est simple et rapide!

Un mauvais taux de cholestérol, ça peut avoir des conséquences tragiques. Alors, pourquoi courir un risque inutile quand il est si facile de l'éviter. Voyez-y! Par amour pour la vie, vos proches et vos projets d'avenir ou de retraite. Ils le valent bien, non?

Obtenez votre questionnaire en visitant les bannières suivantes.

CLINIQUE
Santé

1 800 606-3347, poste 8078
www.cliniquesante.com

ESSAIM

1 800 263-2004
www.essaim.ca

Obonsoins

1 800 567-0933
www.obonsoins.com

SANTÉ Services

1 800 567-0933
www.santeservices.com

UNIPRIX

www.uniprix.com

LENTILLE INTRA-OCULAIRE HYDROVIEW

Demande de recours collectif
contre Bausch & Lomb

RICHARD HÉNAULT

Rhenault@lesoleil.com

Un groupe de personnes à qui on a implanté un certain type de lentille intra-oculaire demande l'autorisation d'exercer un recours collectif contre la compagnie Bausch & Lomb. Un montant de près de 100 000 \$ pourrait être réclamé pour un total de 200 à 300 personnes au Québec. Dans la requête déposée en Cour supérieure par l'Association droit de voir, de Québec, on explique que les personnes concernées ont été opérées pour recevoir une lentille Hydroview afin d'éliminer les problèmes de vision causés par une cataracte.

Or, une seconde intervention a été nécessaire parce que la lentille Hydroview s'était opacifiée.

En juin 2001, Bausch & Lomb informait les chirurgiens qu'elle interrompait la vente des lentilles Hydroview au Canada. Selon les requérants, la compagnie était pourtant au courant des problèmes causés par ses lentilles depuis fort longtemps. D'ailleurs, elle en avait suspendu la vente plus d'un an auparavant aux États-Unis, offrant même à certaines personnes de payer le coût de la seconde intervention.

Les lentilles étaient livrées dans un emballage de type SureFold, avec joints de silicone. Lors de leur retrait du marché, la compagnie a expliqué que l'opacification de la lentille était liée au fait que « les composés de silicone du joint de l'emballage risquent de migrer à la surface de la lentille ». Combinés avec la présence d'acide gras, ces composés de silicone « entraînent une calcification de la surface ».

Le Québécois de l'Association droit de voir qui demande d'être reconnu comme personne désignée, Christian Taillier, indique qu'en 1999, il a lui-même subi une première intervention chirurgicale. Le cristallin de son œil droit a alors été extrait et on y a inséré à vie une lentille Hydroview, pour laquelle M. Taillier a payé 200 \$. L'année suivante, il a commencé à éprouver de très sérieux problèmes de vision, et une nouvelle opération, très risquée, était nécessaire car la lentille correctrice s'était opacifiée. Au moins 75 personnes pour la seule région de Québec pourraient éventuellement exercer ce recours. Pour la grande majorité, allègue-t-on, il s'agit de personnes âgées ayant souffert de problèmes de cataractes et n'ayant que très peu de ressources matérielles et financières. En somme, parmi les plus fragiles de la société.

La lentille
n'était plus
vendue
depuis l'an
2000 aux
États-Unis

COURSE TRAGIQUE
La passagère
demeure dans
un état critique

GUY BENJAMIN

GBenjamin@lesoleil.com

Il faudra attendre plusieurs jours avant de déterminer si des accusations criminelles seront portées à la suite de la course en voitures qui a fait deux blessées, mardi soir, à Saint-Jean-Christophe.

En fin d'après-midi hier, l'état de la passagère de 17 ans était toujours considéré comme critique. Déjà, en matinée, elle avait été transférée de l'Hôtel-Dieu de Lévis vers le centre de traumatologie de l'hôpital de l'Enfant-Jésus.

Quant à la conductrice de 17 ans, également détentrice d'un permis probatoire, elle est moins blessée qu'on ne le croyait au départ. Elle a reçu son congé de l'hôpital quelques heures après son admission. Les policiers attendaient hier qu'elle reprenne du mieux avant de l'interroger pour connaître tous les détails de la course qui s'est déroulée sur la route Saint-Louis et de l'accident qui a suivi.

L'un des deux véhicules impliqués dans cette tragédie, la Mazda Precidia dans laquelle prenaient place les deux jeunes victimes, s'est retrouvée enroulée autour d'un poteau de téléphone. La conductrice risque une accusation de négligence criminelle ayant causé la mort si la passagère décède. Si tel n'est pas le cas, une accusation de négligence criminelle ayant causé des lésions pourrait être portée.

ENQUÊTE À SUIVRE

Mais avant d'en arriver là, précise le sergent Alain Gelly, porte-parole de la police de Lévis, il faudra établir de façon précise la cause de l'accident. Le sergent précise que la chaussée était givrée et que l'accident est survenu à la sortie d'une courbe. L'expérience et l'état de la route pourraient expliquer l'accident. L'autre chauffeur impliqué dans la course, un jeune homme de 20 ans, détenteur lui aussi d'un permis probatoire, s'en tirera sans accusation criminelle.

« Il est difficile de prouver la conduite dangereuse », précise le sergent Gelly. Le jeune homme, considéré comme celui qui a invité les deux adolescentes à courser, perdra son permis de conduire. Un constat d'infraction pour avoir participé à une course, ce qui est interdit par le Code de la sécurité routière, lui sera remis. Cette infraction entraîne une amende de 300 \$ et l'attribution de six points de démerite.

Or, le détenteur d'un permis probatoire n'a droit qu'à quatre points de démerite. Les deux conducteurs se sont rencontrés au centre communautaire de Breakeyville, un peu après 20 h, mardi. Le jeune homme a lancé un défi à l'adolescente, qu'elle n'a pas su refuser.



Services d'orientation et
d'intégration des immigrants au travail
275, rue de l'Église, bureau 300
Québec (Québec) G1K 6G7
Tél.: (418) 648-0822

PORTES
OUVERTES

SOIT QUÉBEC (Services d'orientation et d'intégration des immigrants au travail de Québec) organise une journée **PORTES OUVERTES** qui aura lieu le **mercredi 20 mars 2002** dans ses locaux au 275, rue de l'Église, bureau 300, à Québec.

Cette journée « portes ouvertes » a pour but de sensibiliser la population aux différents services offerts aux personnes immigrantes. L'organisme profite de cette occasion pour lancer son site Web et pour vous offrir des conférences sur les procédures d'admission des immigrants à l'ordre des ingénieurs et à celui des infirmières et infirmiers du Québec, ainsi que des témoignages d'intégration de deux personnes immigrantes.

LE CRTC VEUT VOS
COMMENTAIRES

Le CRTC lance un appel d'observations sur la question suivante : dans le cas d'un condominium, le concept de « choix par l'utilisateur final » s'applique-t-il à l'occupant de chaque unité ou au conseil d'administration du condominium ou conseil de copropriété? Le CRTC entend publier sa décision sur la plainte déposée par Novus Entertainment Inc. contre Bell ExpressVu dans laquelle cette question est soulevée, dès la conclusion du processus amorcé par cet avis. Le CRTC tient cependant à souligner qu'il ne sollicite pas d'observations sur la plainte de Novus mais uniquement sur les questions de politique exposées dans le présent avis. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'avis public. Vos observations écrites doivent parvenir à la Secrétaire générale, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 et doivent être reçues par le CRTC au plus tard le **5 avril 2002**. Vous pouvez également soumettre vos observations par fax au (819) 994-0218 ou par courriel au: procedure@crtc.gc.ca. Pour plus d'information: 1-877-249-CRTC (sans frais) ou Internet: <http://www.crtc.gc.ca>. Document de référence: Avis public CRTC 2002-11.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

d'activités

Activités sociales

École de danse Yvon Martel

Cours en groupe et sur mesure: 624-2007, 530 B, 63e Rue Est, Charlesbourg. Samedis dansants pour fervents. Membres ou autres, 20h à 1h, 65 \$-9-23 mars. Salle communautaire: 195, de la Rivière, Loretteville, Lorette et Yvon, 523-7251.

Si vous désirez annoncer
dans cette rubrique chaque jeudi,
communiquez avec le Télémarcheting
au 686-3377 ou 1 800 318-3378,
télécopieur: 686-3370 ou triskell@lesoleil.com

Achetez un logiciel de gestion
comptable Fortune 1000 Acomba et
pour 1 cent obtenez-en un deuxième
de votre choix

LA vente à 1¢
Fortune 1000

Offre valide jusqu'au 31 mars 2002.
Détails chez votre concessionnaire
Fortune 1000 participant

MAS
informatiques

Christian Mercier
(418) 624-1991

À vous de conquérir votre espace!

Espace Bell

Vos appels peuvent attendre.

allez-y

Forfait Mobilité
Week-end

- Appels locaux illimités les week-ends
- 150 minutes d'appels interurbains les week-ends (en provenance et à destination du Canada)
- 150 minutes les soirs et week-ends
- Service Centre de messages Express GRATUIT pour 12 mois*

25\$
/mois

19\$*

CDM-9100 d'Audiovox

- Haut-parleur unidirectionnel
- Choix de 15 sonneries et alerte par vibration
- Répertoire de 99 correspondants

945\$
/mois
pour 24 mois**124.95\$
avec le crédit de programmation
de 75\$**Système de télé numérique
par satellite 3120 de Bell ExpressVu
Une expérience télé incomparable

- Guide de programmation à l'écran, avec affichage de l'heure et des résumés des émissions
- Fonction Décalage horaire: regardez votre émission préférée à l'heure qui vous convient le mieux
- Choix de 20 canaux de films à la carte grâce à Vu!

Économisez jusqu'à 150\$!

Trousse Prêt-à-parler
Téléphone cellulaire et service compris!

- Choix d'appareil: CDM-9100 d'Audiovox ou 120c de Motorola
- 4 mois d'appels locaux en tout temps (choix de forfait: Mobilité 25\$/200 minutes par mois ou Mobilité Par appel avec 50 appels par mois)
- EN PRIME: week-ends illimités pendant 12 mois

À partir de
129\$*

Les trousse à 129\$ comprennent un téléphone à prix réduit et 4 mois de service dans le cadre du forfait Mobilité 25\$/200 ou Mobilité Par appel 25\$/50. Les week-ends illimités pour 12 mois sont offerts seulement avec abonnement d'un an.

Passez au magasin Espace Bell le plus près.

Lévis
Galeries Chagnon
(418) 833-3848

Québec
1171, boul. Charest Ouest
(418) 687-2121
1100, rue Bouvier
(418) 627-6000

Les Galeries de la Capitale
(418) 627-2555
Place Fleur-de-Lys
(418) 529-9292

Ste Foy
2785, boul. Laurier
(418) 650-1000
Place Laurier
(418) 658-8678

Prix et promotions en vigueur jusqu'au 31 mars 2002 uniquement dans les magasins participants, sous réserve de certaines conditions, de modification et de prolongation, et jusqu'à épuisement des stocks. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Détails en magasin. *Après remise postale (taxes calculées sur le prix avant remise et promotion) pour les nouvelles activations à un forfait Bell Mobilité à 25\$/mois ou plus, avec un abonnement de 24 mois. **Avec abonnement de 12 ou 24 mois. Offres en vigueur pour appels vocaux locaux en provenance du Canada, à moins d'avis contraire. Week-ends en vigueur de 18 h le vendredi à 8 h le lundi. Frais d'interurbain supplémentaires, frais d'itinérance, taxes et frais d'accès au réseau facturés en sus chaque mois. **Pour les nouveaux clients qui s'abonnent au forfait Combo Ultra ou Ultimate Pack, ainsi qu'au forfait Réseaux francophones ou Locals avec 2 forfaits thématiques à 20\$/mois ou plus avant les taxes. **En fonction du prix d'achat de 199,95\$. Frais mensuels de programmation en sus.

L'EST ET LA CÔTE-NORD

Inquiétude à Chandler

Tembec tarde à annoncer son projet de relance de la Gaspésie

GILLES GAGNÉ

Collaboration spéciale

■ CHANDLER — Le report par Tembec d'une rencontre avec les travailleurs de l'usine Gaspésie, la fin du mandat de la firme d'ingénierie BPR et l'absence du dévoilement d'un échéancier précis par le promoteur constituent autant de facteurs qui maintiennent l'insécurité à un niveau élevé à Chandler.

Le projet de modernisation de 465 millions \$ de la papeterie a été annoncé le 17 décembre, à tout le moins par le gouvernement du Québec, qui avait alors précisé la hauteur de son aide pour le projet : 153 millions \$. Mais depuis trois mois, et à six semaines du début anticipé des travaux de refonte de l'usine, l'information est diffusée au compte-gouttes par le promoteur Tembec.

Cette situation préoccupe la population et les maires, de même que le président du syndicat des travailleurs de la Gaspésie, Denis Luce.

« La compagnie s'était engagée à présenter son projet aux travailleurs pour le 15 mars, et la rencontre est reportée, on ne sait trop quand. Nous sommes déçus que la rencontre n'ait pas lieu, ça alimente le pessimisme. Nous sommes conscients que Tembec est une compagnie sérieuse et raisonnable, mais présentement, tant qu'elle n'exposera pas ses plans précisément, tant qu'il n'y aura pas de grue près de l'usine, l'inquiétude sera palpable », précise M. Luce.

Le porte-parole de Tembec, Charles Gagnon, ne peut expliquer pourquoi la rencontre avec les travailleurs a été reportée; il n'était pas au courant de sa tenue. Mais il rappelle que des gens de Tembec, comme Dennis Turcotte, sont « en constante communication avec les gens de Chandler ».

M. Gagnon concède qu'il est trop tôt pour que Tembec dévoile un échéancier de travaux. Il confirme en outre que la firme d'ingénierie BPR n'est plus liée au projet de modernisation de la Gaspésie. « C'est une décision de la nouvelle société (Papiers) Gaspésie. Ils (les employés de BPR) ont fait la partie de travail qui était prévue. On va en soumissions pour la réalisation des travaux sur la machine à papier (numéro un). L'appel d'offres est en marche. Nos gens participeront aussi à ce projet; il y a une équipe de Tembec en place. On ne prévoit pas de retard pour les travaux, en mai. »

Le projet de modernisation de la Gaspésie engage aussi le Fonds de solidarité de la FTQ, propriétaire des installations depuis décembre 2000, et la société publique SGF-Rexfor, qui s'occupe notamment de compléter le montage financier de la refonte de l'usine. Jean-Yves Duthel, de SGF-Rexfor, signale que ce montage ne pose aucun problème. Le financement bancaire se situe à 100 millions \$. « Tout sera réglé avant le début du chantier, ce qui est dans la normalité des choses. Le financement est débloqué par tranches à mesure que les travaux avancent », note M. Duthel.

La décision de rembourser BPR ne retarderait pas le début du chantier de plus de deux ou trois semaines, ajoute-t-il. « Les partenaires n'ont aucun intérêt à être en retard. Une simple analyse capitaliste de la question — et il y a d'autres considérations — nous fait voir que plus vite ça va démarrer, plus vite les partenaires feront des profits. »

FORUM ÉCONOMIQUE DES RÉGIONS-RESSOURCES

Le maire de Baie-Comeau a eu son appel de Landry

STEEVE PARADIS

Collaboration spéciale

BAIE-COMEAU — Le maire de Baie-Comeau, Claude Martel, n'a pas eu à attendre trop longtemps sa réponse du gouvernement du Québec, à qui il demandait prioritairement un forum sur l'avenir des régions-ressources.

M. Martel a déclaré mardi qu'il n'avait toujours pas eu de réponse à cette demande, adressée le 6 février au premier ministre Bernard Landry. Mais hier matin, le maire a enfin reçu l'appel attendu du cabinet du premier ministre.

« On m'a dit que le gouvernement se montre extrêmement attentif à notre demande et qu'une réflexion se fait actuellement là-dessus », a-t-il lancé. Il a toutefois été impossible d'obtenir les commentaires du gouvernement sur ce point, le cabinet du premier ministre n'ayant pas retourné nos appels.

Pour soutenir son action, le maire Martel a aussi décroché l'appui de la Table de concertation rive nord-est sud, qui vient de voter une résolution unanime visant à convaincre le gouvernement de tenir un tel forum dans les plus brefs délais. Le maire a ajouté que les chiffres du recensement 2001 apportent de l'eau au moulin de ceux qui crient au déclin des populations des régions du Québec.

Claude Martel a de nouveau rappelé que ce forum doit aller très loin pour trouver des solutions. « C'est très important que tous y participent, autant les partenaires gouvernementaux que les grandes entreprises, le monde de la santé et de l'éducation, a-t-il souligné. Ça doit aller plus loin qu'une simple question de fiscalité. Ce n'est pas parce qu'il y a des incitatifs fiscaux à s'installer en région que les entreprises se précipitent ici, on le voit bien. »

Le maire a aussi indiqué que les régions-ressources devront elles aussi faire une profonde réflexion sur leur vision de développement de demain avant de s'asseoir à un futur forum sur l'avenir des régions-ressources.



Les mégaporcheres prennent peu à peu leur place dans le paysage pittoresque de Baie-Saint-Paul.

Entre le tourisme et les mégaporcheres

Des citoyens de Baie-Saint-Paul pris de court par un projet de 1500 têtes

SYLVAIN DESMEULES

Collaboration spéciale

■ BAIE-SAINT-PAUL — Malgré une vive opposition manifestée la veille par des citoyens, les travaux de construction d'une porcherie à 10 kilomètres du centre-ville de Baie-Saint-Paul, dans Charlevoix, ont débuté hier.

Le maire Jean Fortin a répondu mardi soir aux opposants qu'il ne pouvait pas empêcher les travaux de construction. Le promoteur Sylvain Tremblay investira 750 000 \$ dans la construction d'un bâtiment de 12 000 pieds carrés pour l'élevage de 1500 porcs, dans le rang Saint-Laurent.

Mardi soir, les opposants ont remis une pétition de 900 noms, avec l'appui notamment de l'Association de conservation de la vallée du Gouffre, de l'Union paysanne et de la congrégation religieuse des Petites-Franciscaines-de-Marie, sans faire broncher le conseil municipal.

Le maire Fortin a rappelé qu'il n'avait pas les moyens « d'acheter » le producteur pour qu'il opte pour une autre municipalité, mais veut néanmoins amener à la table de la MRC de Charlevoix l'idée d'un règlement de contrôle intérimaire, un geste qui aurait pour effet d'empêcher toute production porcine jusqu'à l'entrée en vigueur du nouveau schéma d'aménagement, à la fin de l'année 2003.

Le préfet de la MRC de Charlevoix, Jean-Guy Bouchard, est réceptif et veut étudier la question rapidement : « L'industrie agricole versus le tourisme, il y a là une conciliation à faire et nous aurons à réfléchir. » Plus de la moitié du territoire de cette MRC est zonée agricole.

« Je considère qu'il s'agit d'un projet réaliste, mais je ne suis pas indifférent aux récriminations des citoyens et je suis, comme eux, inquiet de la problématique des porcheres, comme partout ailleurs au Québec », a expliqué le maire Fortin.

Vérifications faites, le promoteur, Sylvain Tremblay, qui reprend la ferme de son père, possède tous les papiers du ministère de l'Environnement pour aller de l'avant, incluant un plan de fertilisation et les ententes d'épandage avec des propriétaires de terres agricoles pour 60 % du lisier de porc, les autres 40 % étant destinés à des terres lui appartenant.

La production porcine visée existe déjà, à la seule différence que tous les porcelets prenaient la route de la Beauce pour l'engraissement. Le nouveau propriétaire veut diriger cette étape. La porcherie contiendra 150 truies et 3000 porcelets, répartis sur trois cycles annuellement, ce qui est loin d'en faire une mégaporcherie. D'ailleurs, le nombre de pores est inférieur à la moyenne provinciale. Le promoteur prévoit accueillir ses premiers porcelets en août.

FRUSTRATION

Les opposants ont bien fait valoir la vocation touristique de la région, la proximité d'une rivière à saumons, la baisse de la valeur marchande des propriétés avoisinantes et la problématique d'épandage des lisiers, mais le conseil municipal organisera, tout au plus, une rencontre avec l'U-PA locale, le ministère de l'Environnement et le promoteur pour regarder à nouveau le projet.

« Il n'y a pas eu d'études sérieuses et les gens n'ont pas été capables d'avoir les informations justes. Ce qui est dramatique, c'est que partout où nous retrouvons des porcheres, les localités se vident », déplore Pierre Latérière, membre de l'Union paysanne.

À moins de deux kilomètres du projet se trouve un camping, et son propriétaire, Réjean Plouffe, est inquiet : « En plus, on nous dit que la production actuelle est illégale depuis 1990. On pourrait au moins avoir l'information à ce sujet. »

Henri-Charles Tremblay, producteur de framboises et voisin de la ferme porcine, se bat depuis des mois pour empêcher sa venue. « Nous ne croyons pas qu'il possède les terres nécessaires pour l'épandage et nous craignons pour l'environnement. »

« Gros Pit » Tremblay aura son propre procès

Le public sera toutefois exclu de la salle d'audience

RICHARD HÉNAULT

RHénault@lesoleil.com

Chef du présumé réseau de distribution de stupéfiants au Saguenay et sur la Côte-Nord, Pierre « Gros Pit » Tremblay aura droit à un procès distinct de celui des 14 autres accusés du groupe.

Le juge Jean-Claude Beaulieu, de la Cour supérieure, a ainsi rendu jugement, hier, à la suite d'une des requêtes préliminaires au procès que doit subir à Québec le groupe de présumés trafiquants. Sur-le-champ, il a ordonné à Tremblay de quitter non seulement la salle d'audience, mais bien le palais de justice, compte tenu, a expliqué le magistrat, de l'influence que l'individu semble avoir sur les autres membres du groupe. À l'ouverture de la prochaine session des assises, le 8 avril, Tremblay devra revenir en cour pour qu'on fixe la date de son procès.

Par ailleurs, le juge Beaulieu a rejeté la requête demandant qu'on tienne un procès séparé pour les présumés trafiquants accusés de gangstérisme. On lui avait plaidé que l'exposé de la preuve pour cette accusation pourrait durer des jours et que ceux qui ne sont pas concernés pourraient en subir un préjudice dans l'esprit des jurés.

Le juge Beaulieu était toutefois d'avis qu'un procès en commun pour les 14 accusés servirait fort bien les intérêts de la justice. Sans entrer dans les détails de la preuve, le juge a fait remarquer que la cause du groupe saguenéen se démarque de celle des Blatnois, le club mauricien affilié aux Hell's Angels, qui a aussi été transférée à Québec.

Le juge Beaulieu a accueilli la requête voulant que l'accès à la salle d'audience durant le procès soit interdit au public. Des caméras seront mises en place pour en retransmettre le déroulement dans une autre salle d'audience, où le public pourra assister au procès sur des moniteurs.

Enfin, le tribunal a aussi accepté que les candidats jurés ne soient appelés que par des numéros lors de la sélection du jury. De cette façon, l'identité de tous les candidats demeurera secrète.

Cinq accusés n'étaient toujours pas représentés par un avocat. Ils ont assuré le juge Beaulieu que des rendez-vous étaient déjà pris pour s'en débarrasser.

S'il a lieu, le procès aura l'ampleur d'un mégaprocès puisqu'il durera au moins quatre mois, durant lesquels il pourrait y avoir jusqu'à 100 témoins. Jusqu'à ce qu'il débute, le 2 avril, d'autres requêtes doivent encore être plaidées et jugées.



Pierre « Gros Pit » Tremblay

EN BREF

SEPT-ÎLES

L'Association des Blancs sera à la table des négos

■ SEPT-ÎLES — À peine deux mois après sa création, l'Association des droits des Blancs à l'intérieur du Nitassinan vient de remporter une première manche d'une longue bataille entourant les négociations globales entre les gouvernements et la nation innue. L'Association sera présente à la table de concertation qui doit être formée ce soir à Sept-Îles. C'est le fondateur de l'association, André Forbes, qui sera le représentant de ce mouvement mis sur pied au début janvier afin de surveiller de près les négociations entre les gouvernements et les Innus de la Côte-Nord et du Saguenay—Lac-St-Jean qui souhaitent mettre la main sur le Nitassinan, un territoire de 400 000 km². « Je vais laisser la chance au courage, mais je n'ai pas très confiance. Je suis persuadé que nous allons avancer, mais j'ai bien hâte de voir si les gouvernements vont tenir compte des résultats de ces négociations », a-t-il déclaré devant une centaine de personnes hier soir à Sept-Îles, soit 200 personnes de moins que lors de la première rencontre, en février. S.T.

ÉDITORIAL

Président et Éditeur ALAIN DUBUC
 Rédacteur en chef YVES BELLEFLEUR
 Directeur de l'édition J.-JACQUES SAMSON
 Directeur de l'information FRANÇOIS BOURQUE

Le dernier envol de Riopelle

Riopelle. Incarnation humaine de la passion, de son pouvoir à la fois créateur et destructeur, de sa capacité d'engendrer le meilleur comme le pire, le beau comme le moins le beau, le très grand comme le très petit. Riopelle a été fidèle toute sa vie à la passion. Et elle a été fidèle à elle-même. Elle a fait de lui un être tourmenté, mais aussi un véritable génie.

Le monde vient de perdre un autre de ses monstres sacrés, de ses êtres qui sont prêts à sacrifier leur vie pour atteindre la perfection, pour aller au bout de leur talent, de leur œuvre, de leur inépuisable passion. Un autre de ses personnages à qui les gens sont prêts à tout pardonner pour la simple raison qu'ils ont la capacité, la force, le génie de les faire rêver.

Jean-Paul Riopelle n'a pas toujours fait l'unanimité. Après l'énorme succès de ses chefs-d'œuvre des années 1950 et 1960, plusieurs lui ont reproché son incursion dans le monde animal, sa représentation sans fin de cette nature qui lui était si chère. Pourtant, ces peintures constituent sans doute le plus grand héritage que l'artiste lègue au peuple québécois.

Car ces paysages sont les nôtres, ces oies sont celles qui survolaient nos têtes au moment où Riopelle poussait son dernier soupir, cette nature est celle qui nous entoure et que nous négligeons trop souvent de contempler. L'artiste a peut-être été le premier Canadien à produire une œuvre millionnaire, il est peut-être reconnu partout dans le monde pour son grand talent, mais il a aussi été le peintre de notre environnement, de notre Québec. Et cela mérite aussi d'être salué.

Riopelle s'est éteint au printemps après une vie de migration ressemblant étrangement à celle des oies qui ont habité son esprit au cours des dernières décennies. Migration d'un pays à l'autre, mais aussi d'un amour à l'autre, d'un art à l'autre, d'un état d'esprit à l'autre. Ce grand migrateur peut maintenant se reposer. Mais ses œuvres, elles, ne cesseront jamais de voyager et continueront de frapper l'imagination pour des générations à venir.



Julie Lemieux

JulieLemieux@lesoleil.com

Le vide des berceaux

Les chiffres sont parfois fort révélateurs. Ceux du dernier recensement étalent statistiquement la réalité sociale, économique et territoriale du Canada et du Québec, et viennent interpellier les citoyens et les élus sur la vision de leur pays et de la place qu'ils veulent occuper sur l'échiquier.

Le recensement de 1996 révèle que le Canada et le Québec connaissent le plus faible taux de croissance démographique depuis 20 ans. Comme la population est vieillissante, particulièrement au Québec, la situation ne fera que s'accentuer au fil des ans. Désolant ? L'Allemagne, l'Italie, le Royaume-Uni, le Japon et la France ont déjà un taux de croissance moindre que nous. Par contre, nos voisins américains voient leur population croître de 5 %.

Au-delà des chiffres et des réalités qu'ils confirment, il faut par ailleurs se demander si ce portrait statistique correspond à ce que nous voulons pour notre pays, pour notre province.

Ainsi, le dernier recensement confirme que les régions du Québec se vident. Bien sûr, la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine et la Côte-Nord écotent, mais, la Mauricie, le Bas-Saint-Laurent, le Saguenay—Lac-Saint-Jean, l'Abitibi-Témiscamingue aussi, au profit, du Montréal métropolitain. Aujourd'hui 47,3 % de la population du Québec gravite autour de Montréal. À la grandeur du Canada, l'urbanisation s'accroît aussi. Est-ce que nous voulons que cette tendance se maintienne ? Sinon, nous devons nous interroger sérieusement sur l'efficacité de nos politiques pour dynamiser les régions.

Par ailleurs, les données du recensement nous amènent de nouveau à nous demander pourquoi aussi peu de citoyens désirent avoir des enfants et qu'aussi peu d'immigrants sont intéressés à s'établir dans le « plus meilleur pays du monde ».

La croissance économique ne peut seule expliquer les hausses et les déplacements de population. Si tel était le cas, la prospérité des dernières années nous aurait mieux servis. Il y a donc plus et forcément, il faut regarder si nos valeurs profondes correspondent aux discours que nous véhiculons.

Ainsi, le Canada et le Québec ont beau dire qu'ils sont ouverts aux immigrants, il est étonnant qu'ils ne soient pas plus nombreux à choisir le pays comme terre d'accueil. La bureaucratie peut certes en freiner certains. L'accueil et le regard que nous posons sur les « étrangers » peuvent aussi expliquer pourquoi plusieurs préfèrent finalement s'installer ailleurs. Même chose avec le faible taux de natalité. Si la pauvreté attend de plus en plus de jeunes, il ne faut pas s'étonner que certains hésitent à léguer la misère en héritage.

Pour le Québec, les chiffres du recensement prennent aussi une signification spéciale. Avec un taux de croissance de 1,4 %, le Québec voit passer son poids démographique de 24,7 à 24,1 %, alors qu'il était de 29 % au début des années 60. La voix du Québec se fait donc moins forte sur celle de l'Ontario et de l'Alberta. À plus long terme, ce n'est pas sans conséquence.

Même si chaque Québécois n'est pas animé d'un désir de « sauver la nation », il risque d'être touché par une éventuelle décroissance puisque les fonds des programmes fédéraux sont souvent distribués au prorata de la population. Mais surtout, un Québec moins peuplé perd de son poids pour faire entendre ses choix et imposer sa différence à Ottawa.



D'une dimension planétaire

Bernard Landry

Premier ministre du Québec

(Extraits de l'hommage présenté hier devant l'Assemblée nationale du Québec)

Madame la présidente, le décès de Jean-Paul Riopelle provoque chez les Québécois et les Québécoises une profonde tristesse, et pour cause. C'est un des plus grands citoyens du Québec, tous métiers et toutes créativités confondus, qui vient de disparaître. Il restera dans les mémoires comme le plus grand artiste visuel du Québec et l'un des plus grands artistes du XX^e siècle, dans le monde entier. Il est connu dans tout l'univers. Ses toiles se retrouvent dans tous les grands musées.

Peu de gens ont porté le nom du Québec et la célébration de la culture québécoise dans un aussi grand nombre d'endroits et chez un aussi grand nombre d'êtres humains, et il est né avenue Delorimier, à Montréal, en 1923.

Très tôt, il a manifesté un talent hors du commun pour les arts visuels. Dès le début de sa vie et jusqu'à la fin, pourrait-on dire, son génie a été visible et très rapidement reconnu. À l'âge de 20 ans, il s'est inscrit à la fameuse École du meuble de Montréal où il aura Paul-Émile Borduas comme professeur. Ça s'appelait l'École du meuble, mais on sait très bien qu'on y enseignait beaucoup d'autres choses que l'ébénisterie, puisqu'un très grand nombre d'artistes québécois ont eu comme point de rattachement esthétique la mentalité de l'École du meuble.

Cette rencontre avec Borduas changea la vie des deux hommes ainsi que celle de nombreux jeunes artistes épris de beauté et de liberté qui deviendront les signataires du *Refus global*, qui est un des documents fondateurs du Québec moderne, un des documents qui, avant toute analyse sociologique ou économique ou philosophique, a donné les fondements de notre révolution tranquille. Comme dit le mot, ça a été une rupture, une rupture avec un passé qui n'était pas méprisable mais qui était lourd, qui avait été marqué, ce passé, par des échecs, par des désespérances, par des désespoirs, par une lutte qui consistait plus à survivre qu'à vivre. Les gens du *Refus global*, comme ça arrive souvent aux créateurs dans une société, ont bouleversé le déroulement de l'histoire de cette société.

À cette époque bouillonnante, le jeune homme, qui impressionne son entourage



MUSÉE DU QUÉBEC 99-141 COPYRIGHT © SOUAC, MONTRÉAL 2002
 Jean-Paul Riopelle (1923-2002)

par son magnétisme et sa personnalité, fait la rencontre de ceux et celles qui deviendront les automatistes au sein desquels on retrouve notamment les Madeleine Arbour, Marcel Barbeau, Paul-Émile Borduas, bien sûr, Marcelle Ferron, décédée il y a quelques mois, Claude Gauvreau, Pierre Gauvreau, Fernand Leduc, Jean-Paul Mousseau, Maurice Perron, Françoise Sullivan. Et puis, Riopelle, quittant les horizons de la rue Delorimier et de la rue Saint-Denis où fut écrit le *Refus global*, a entrepris sa conquête du monde.

À Paris, au début des années cinquante, il accède à la gloire mondiale. C'est le premier artiste québécois à obtenir une telle consécration et il demeure jusqu'à la fin un artiste majeur, colossal et inclassable.

Madame la présidente, le grand poète surréaliste André Breton avait nommé Jean-Paul Riopelle, prenant une référence tout à fait québécoise, le « trappeur supérieur », un surnom qui lui convenait à merveille. En effet, ce grand artiste était comme un chasseur solitaire, à l'affût, traquant l'essence de l'art partout et dans tout, dans les imageries amérindiennes et inuites, dans les teintes violentes des couchers de soleil nordiques, dans les fuselages et

dans l'ivresse de la vitesse des autos sport — c'était un homme d'autos sport —, dans la nature et dans les vastes étendues boréales de son âme. Il le faisait avec un acharnement, une fougue et une authenticité qui n'appartiennent qu'aux très grands artistes.

Enfant terrible de notre histoire de l'art, provocateur rébarbatif à toutes écoles, impossible à caser dans quelque catégorie, Jean-Paul Riopelle a été jusqu'au bout un homme libre, qui disait ignorer ce qu'il ferait demain mais qu'il ne ferait rien pour satisfaire la clientèle.

Je me réjouis que le gouvernement du Québec ait reconnu de son vivant la valeur de cet artiste exceptionnel. En effet, le gouvernement lui a décerné en 1981 le prestigieux prix précisément nommé du nom de son ami Paul-Émile Borduas pour l'ensemble de son œuvre. En 1988 et en 1994, il fut nommé Officier puis Grand Officier de l'Ordre national du Québec.

Il y a quelques années, le Musée national du Québec a ouvert une salle Jean-Paul Riopelle et rapatrié cette œuvre monumentale appelée *Rosa Luxemburg* pour l'établir sur une très grande superficie. C'est une œuvre monumentale au sens strict. Et ce serait un bel hommage à rendre à Jean-Paul Riopelle si les Québécois et Québécoises, dans les jours, les semaines et les mois qui viennent, convergent vers le Musée national du Québec pour voir *Rosa Luxemburg* mais aussi toute une partie importante de son œuvre qui y est exposée.

Je veux donc, au nom du gouvernement du Québec et en mon nom personnel, offrir mes très sincères condoléances à la famille. Il ne faut jamais oublier que, dans les éléments les plus visibles et les plus, je

dirais, spectaculaires de la disparition d'une personne, se retrouvent toujours des regrets et des peines intimes profondes de famille, d'enfant, alors en particulier à ses filles, Ysolt et Sylvie, et aux amis de Riopelle et, en particulier à deux d'entre eux qui ont été ses proches, sans être parents avec lui, mais

qui étaient plus que son frère et sa sœur, Monique Nadeau et le Dr Champlain Charrest qui s'illustre lui-même, comme on le sait, dans d'autres aspects de la créativité. Alors, profonde sympathie, tristesse, mais également joie à la contemplation du fait que notre société a produit un artiste d'une dimension planétaire que nous n'oublirons jamais.

Chasseur solitaire traquant l'essence de l'art partout

CARREFOUR DES LECTEURS

Un Renoir à l'encan...

La scène s'ouvre sur un tableau de Grand Maître non signé. Le tableau sombre-obscur git dans le coin d'une salle d'un motel de même acabit. Depuis quelques jours les médias affirment que l'œuvre est de Pierre-Auguste Renoir, lui qui ne badinait pas avec la lumière. Le commissaire-priseur est habillé d'un costume gris. On le soupçonne d'en avoir fait l'acquisition lors du règlement d'une succession. Il informe le public que deux acheteurs internationaux participeront à l'encan par téléphone et que d'autres acquéreurs potentiels se trouvent dans la salle. Il ouvre les mises à 250 000 \$.

Puis, il rive les deux cellulaires sur ses oreilles et le microphone de la salle à la bouche.

Et c'est parti, et en français, s'il vous plaît, on se respecte au Québec. Les mises montent entre les oreilles du commissaire-priseur : 260 000 \$ lui souffle-t-on à l'oreille droite ; 280 000 \$ lui communique la gauche ; 290 000 \$ réplique l'oreille droite, 300 000 \$ et finalement l'homme silencieux de la salle offre 315 000 \$.

Les cellulaires sont déposés sans plus de politesse envers les acheteurs internationaux et l'œuvre est adjugée. Cet encan était digne d'une mise en scène d'un auteur de troisième ordre.

Jacques Syltrain
 Québec

Un parti sans âme

Après les années mouvementées et intéressantes des Lesage, Bourassa et autres, le Parti libéral actuel ressemble plutôt à un groupe qui se cherche, qui

n'a plus d'âme et n'apporte aucun intérêt à la société.

Son manque de dynamisme et sa faiblesse marquante dans l'opposition sont flagrants.

Avant de choisir le chef actuel, l'instance du Parti libéral aurait dû savoir que depuis longtemps les électeurs ne votent plus pour le contenant mais bien pour le contenu.

Claude Lefrançois
 Québec

VOUS POUVEZ FAIRE PARVENIR vos lettres à l'adresse suivante :
 Carrefour des lecteurs
 Journal LE SOLEIL
 925, chemin Saint-Louis, C.P. 1547
 Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6
 Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit de réviser et d'abréger ces lettres au besoin.
 Adresse électronique : opinion@lesoleil.com

OPINIONS

CHRONIQUE POLITIQUE

Adieu, la « société juste »

Il y a du bon et du mauvais dans les données préliminaires du recensement de 2001... Et beaucoup de provisoire puisqu'il faudra au moins un an pour en connaître l'impact réel sur les transferts fédéraux aux provinces. Mais déjà, on peut dire que c'est la fin de la « société juste » de Pierre Elliott Trudeau. À long terme, c'est la « Gaspésition » du Canada !

C'est une erreur de s'arrêter aux seuls résultats du Québec et du Canada. À ce compte, le fameux « déficit démographique » qui obsédait Robert Bourassa et l'avait conduit à négocier avec Brian Mulroney, à Charlottetown en 1992, que le Québec n'aurait jamais moins du quart des sièges à la Chambre des communes — et contre lequel le Parti québécois a fait campagne ! — avait commencé en 1991. En 1996, le Québec passait pour la première fois en dessous de la barre des 25 % de la population canadienne. Aujourd'hui, il est à la limite des 24 %.

Cela aura des conséquences immédiates, annoncées hier par le directeur général des élections, sur le poids politique du Québec au Parlement du Canada. Avec trois nouveaux députés en Ontario, deux en Alberta et en Colombie-Britannique, la proportion des députés du Québec tombera, à partir de la prochaine élection fédérale, de 24,92 à 24,35 %. Pour mémoire, il était de 36 % au début de la Confédération !

Mais que peut faire le Québec avec son minimum garanti de 75 députés ? En février 1980, ses 74 députés ont permis aux libéraux de Pierre Trudeau de revenir au pouvoir. Et en 1988, ils ont permis aux conservateurs de Brian Mulroney de rester au pouvoir. La réalité n'est pas que le poids politique du Québec est trop faible, mais plutôt que celui des provinces de l'Ouest — 30 % des sièges aux Communes — ne s'exerce pas à cause de la division des votes de la droite !

Les Cassandre qui ont commencé à tricoter le discours du « disparaître » devront refaire leurs comptes. Quand le Québec se compare, il se console de voir que, des sept provinces éligibles aux paiements de péréquation, il est le seul à voir sa population augmenter autant. En fait, la population de cinq provinces — les quatre de l'Atlantique et la Saskatchewan — diminue. Le taux de croissance démographique du Québec, de 1,4 %, est égal à celui de la Grande-Bretagne et dépasse celui du Japon et de l'Allemagne. Ce n'est donc pas la catastrophe. Pas encore...

Sur le plan des paiements de péréquation par contre, on prévoit prudemment, au ministère des Finances, que le Québec s'en sortira plutôt bien. Pour permettre en effet au ministre fédéral de calculer ses paiements, Statistique Canada évalue la croissance de la population entre deux Recensements. Or, on attribue



Michel Vastel

MVastel@lesoleil.com

Quand le Québec se compare, il se console de voir que, des sept provinces éligibles aux paiements de péréquation, il est le seul à voir sa population augmenter autant

au Québec 23,8 % de la population en 2001, alors que le recensement officiel le situe plutôt à 24,1 %. S'il y a rajustement, d'ici un an, ce sera plutôt à la hausse.

Le problème vient plutôt des modifications au Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS). Cette participation fédérale aux coûts de l'assurance-hospitalisa-

tion, de l'assurance-maladie, de l'enseignement postsecondaire et de l'assistance publique, de 50 % à l'origine, est progressivement tombée à environ 15 %. Et surtout, en 1999, le gouvernement de Jean Chrétien a décidé de calculer tous ces transferts au prorata de la population, plutôt qu'en proportion des coûts réels.

Le changement a pénalisé les provinces les moins peuplées pour favoriser l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique. Sur cinq ans, de 1999-2000 à 2003-2004, selon les calculs de Paul Martin, le Québec perdra par exemple 1,6 milliard \$, alors que l'Ontario gagnera 962 millions. La faible croissance démographique des provinces les moins riches — on devrait parler de décroissance dans le cas de Terre-Neuve — va aggraver l'effet pervers de la réforme de 1999. On peut même craindre que les trois provinces riches s'enrichissent encore plus vite alors que l'appauvrissement relatif des autres, dont le Québec, va s'accroître, provoquant une autre vague d'émigration vers les régions plus riches. C'est, en quelque sorte, la « Gaspésition » des provinces de l'Atlantique !

Par exemple, la contribution du gouvernement fédéral aux programmes sociaux de l'Ontario ou de l'Alberta va croître plus rapidement qu'au Québec, ce qui laissera aux provinces plus riches plus d'argent à consacrer aux programmes de développement économique. C'est tout à fait l'inverse de ce

que proposait Pierre Elliott Trudeau avec sa « société juste ». Ce n'est plus vrai en effet que les chances sont égales pour toutes les régions du Canada, d'autant moins qu'on a aussi aboli le ministère du Développement économique régional créé en 1969. Et c'est maintenant son successeur, Jean Chrétien, qui contribue à cette forme de déstabilisation des économies les moins favorisées.

Enfin, le Québec devra lui-même faire son examen de conscience. La grande région de Montréal, bien qu'enregistrant une croissance deux fois supérieure à celle de la province, n'en accuse pas moins un important retard sur le plan de l'immigration par rapport à Toronto et Vancouver. Montréal n'accueille en effet que sept immigrants par millier de population, comparativement à 19, presque trois fois moins ! En plus, c'est surtout de Montréal que partent les Québécois qui émigrent vers les autres provinces...

Ce n'est pas seulement vers les régions périphériques qu'il faudrait rediriger une partie de l'immigration. Selon une entente Canada-Québec, le Québec devrait recevoir 25 % de toute l'immigration acceptée au Canada. Si tel était le cas, l'immigration permettrait au Québec de réduire progressivement son déficit démographique. Comme quoi tous nos malheurs ne sont pas imputables aux politiques fédérales...

Ramassis de préjugés

André Bilodeau

M.d., professeur adjoint de clinique
Département de médecine familiale
Université Laval

(En réponse à la lettre de Mme Rosemarie Ch.-Soucy sur le droit des couples homosexuels)

Incrovable ironie que de retrouver face à face dans le numéro du 6 mars dernier le texte de M. Laurent McCutcheon sur les droits des familles homoparentales et celui de la jeune Rosemarie Ch.-Soucy soulevant un questionnement « sur l'homosexualité en soi ». J'accepte qu'on puisse avoir des opinions divergentes des miennes, mais je ne peux supporter qu'on utilise des arguments mensongers. Et c'est bien à ce type de mauvaise foi auquel fait face dans ce texte.

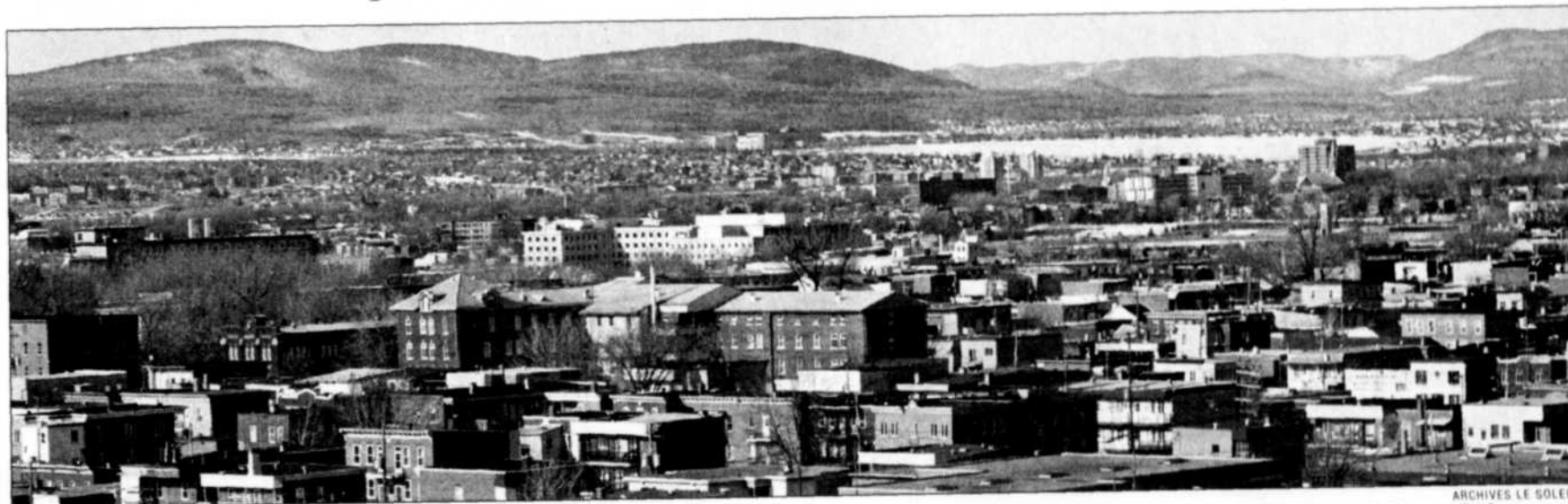
Premièrement, l'auteure base son argumentation sur le fait que la population est ignorante des connaissances médicales eu égard à la déviation que serait l'homosexualité et elle en appelle de certains psychiatres. Je ne sais pas où elle puise ses références, mais l'homosexualité a été retirée de la liste des maladies mentales dès le début des années 70 par l'American Psychiatric Association (APA), qui a depuis demandé à ses membres, par souci d'éthique, de ne plus proposer de thérapie visant à changer l'orientation sexuelle, considérant que ces approches causent beaucoup plus de torts que de bienfaits.

Autre fausseté incroyable est cette affirmation que « l'espérance de vie moyenne d'un homosexuel serait dans la trentaine... » et de continuer : « ces données sont d'ailleurs une réponse en soi face au questionnement sur la nature de l'homosexualité ». Or, aucune étude n'a permis de définir pour les gais une espérance de vie en deçà de celle du reste de la population. Bien sûr, le suicide est un problème grave et conséquent chez les jeunes gais mais il est également la principale cause de mort chez tous les jeunes hommes au Québec, peu importe leur orientation sexuelle.

Le pamphlet de Mme Ch.-Soucy démontre un tel ramassis de préjugés et de mensonges, tous supportés par une homophobie presque avouée, qu'il est bien capable de contribuer au sentiment d'indignité et de rejet que vivent les jeunes gais et lesbiennes. Si un de ces hommes se questionnait sur l'acceptation par notre société de sa différence, il a reçu une nouvelle confirmation de l'intolérance environnante.

Malgré tout, ce qui m'attriste le plus, c'est de trouver un esprit si obtus là où on s'attendrait à une grande ouverture d'esprit. Voilà encore la preuve qu'un endoctrinement aveugle assure encore la transmission des pires préjugés. Il est des jours où on finit par se décourager de voir se « départager le mensonge de la vérité ».

Quel avenir pour la banlieue ? LE SOLEIL entreprend la publication de textes de spécialistes sur cette partie du territoire urbain qui n'a cessé de s'agrandir depuis les années 50



La multiplication des logements de petite taille en banlieue coïncide avec la hausse du célibat, la baisse de la fécondité et le vieillissement de la population.

L'APOGÉE DU BOOM DÉMOGRAPHIQUE

Un nouveau tournant dans l'histoire des banlieues

Dominique Morin

Département de sociologie
de l'Université Laval

Alexandra Daris

École d'architecture de l'Université Laval

Premier de quatre articles

Depuis le début des années 80, les banlieusards sont majoritaires dans les agglomérations urbaines nord-américaines, mais peu d'entre eux se reconnaissent dans le portrait typique de la jeune famille propriétaire d'un bungalow et d'une minifourgonnette. Les plus anciens ont fini d'élever leurs enfants, plusieurs vivent en appartement ou en condo et les maisons de banlieue logent nombre de célibataires et de couples sans enfants. La population des banlieues, que l'on dit vieillissante et moins homogène que jadis, inclut désormais trois générations de banlieusards.

L'histoire des banlieues a suivi les cycles de vie de ceux qui s'y sont installés ou y ont grandi. La situation actuelle et l'avenir de ces milieux dépendent donc, d'une part, des aspirations des banlieusards établis, et d'autre part, de leur remplacement incertain par une jeunesse de moins en moins nombreuse.

Le stéréotype tant véhiculé par le cinéma et les séries américaines correspond à la réalité des années 50, alors que plus des trois quarts des ménages qui s'installent dans la première couronne de banlieues sont des familles avec enfants. En 1966, au terme du baby-boom, plus du tiers des banlieusards ont moins de 15 ans. Les pionniers des banlieues investissent alors des quartiers de maisons unifamiliales sans centre commerciaux, ni rue com-

merciale, ni parc industriel, ni tour à bureaux. Depuis, ces banlieusards ont dépassé le cap des 65 ans et ont vu leur nid familial se vider. Certains envisagent de finir leurs jours à la même adresse et plusieurs ont déjà été remplacés par de plus jeunes ménages.

Dès le milieu des années 60, le développement économique accéléré de certaines banlieues en fait des pôles d'emploi et de consommation à même de concurrencer le centre-ville. Le déplacement de fonctions urbaines dans les centres de banlieues y attire de nouvelles catégories de résidents : des professionnels, des petits cols blancs, des étudiants, des retraités. Pour accueillir ceux qui ne veulent pas ou n'ont pas les moyens de s'offrir une maison, on érige des îlots d'appartements et de condos en marge des développements de maisons unifamiliales. Dans plusieurs des premières banlieues, les espaces à haute densité résidentielle logent plus de ménages que les aires de maisons unifamiliales. Historiquement, la multiplication des logements de petite taille en banlieue coïncide avec la hausse du célibat, la baisse de la fécondité et le vieillissement de la population.

L'IDÉAL DES PIONNIERS

Pendant ce temps, à l'écart des premières banlieues, des boomers en âge de fonder une famille semblent poursuivre l'idéal des pionniers : devenir propriétaires d'une maison neuve dans un nouveau quartier résidentiel. La recherche de l'intimité et du neuf dans un milieu familial les mène toujours plus loin en périphérie. Toutefois, avec des proportions relativement importantes de couples sans enfants (22 %) et de personnes seules dans ces quartiers (15 %) lors du dernier recensement dis-

ponible (données sur les plus récentes banlieues de Québec en 1996), on constate que les nouveaux banlieusards n'ont pas reproduit des milieux aussi « familiaux » que les banlieues de l'après-guerre. Leurs familles comptent aussi en moyenne moins d'enfants qu'à l'époque (1,8 par famille avec enfants à la maison) dont le quart étaient d'âge adulte en 1996.

On comprend donc qu'un stéréotype ne suffit plus pour refléter la diversité des banlieues et de leurs résidents. Une analyse démographique des aires de banlieues selon leur période de construction et la densité de leur parc résidentiel révèle un vieillissement plus avancé des banlieues de la première couronne. À Québec, par exemple, lors du recensement de 1996, la proportion de personnes de 65 ans et plus parmi les plus de 14 ans atteignait 16 % dans les secteurs de maisons unifamiliales datant des années 50 et 60, 18 % dans les appartements et condos de la première couronne, et seulement 8 % dans les banlieues plus récentes.

À la même date, la catégorie des couples avec enfants, qui domine dans les nouvelles banlieues (50 %), ne représentait plus que 38 % des ménages des aires de maison unifamiliale de la première couronne et 20 % des ménages des appartements et des condos. Loin d'être majoritaire, même dans les plus anciennes banlieues, la classe des aînés et des jeunes retraités comprend tout de même un nombre non négligeable et croissant de banlieusards.

Ainsi, alors que les deuxième et troisième couronnes de banlieue continuent de se développer en fonction des jeunes ménages qui s'y installent, la situation démographique de la première couronne nous incite à réfléchir sur

l'adaptation des milieux suburbains au voisinage des générations. Jusqu'aux années 80, les aînés des métropoles étaient essentiellement concentrés dans les quartiers urbains ; tandis qu'à l'heure actuelle, les banlieusards de 65 ans et plus dépassent en nombre les urbains du même âge.

D'ici une vingtaine d'années, tout au plus, lesdites jeunes banlieues se retrouveront dans une situation démographique similaire à ce qui s'observe dans les plus anciennes. Cependant, si les baby-boomers ont été nombreux pour remplacer certains banlieusards de la première couronne et fonder de nouvelles banlieues, la génération qui les suit ne suffira pas à remplacer et ceux-ci et les pionniers des années 50 et 60.

GROS DÉFIS

Le portrait actuel des agglomérations urbaines annonce une série de défis pour les années à venir. Trouver une nouvelle vocation aux infrastructures sous-utilisées comme les écoles des banlieues vieillissantes, permettre aux banlieusards en perte d'autonomie de vieillir dans le milieu qu'ils ont choisi, adapter les services aux aînés à une clientèle de plus en plus dispersée, rendre les anciennes banlieues attrayantes pour la relève et gérer le marché résidentiel dans un contexte de stagnation et de déclin démographique en sont quelques exemples.

Le boom démographique de l'après-guerre a été l'une des principales justifications de l'étalement et de la densification des banlieues. À l'approche de son apogée, il nous incombe de faire progressivement notre deuil des idées d'étalement et de développement pour travailler à la requalification des infrastructures en place.

Trésor 25000\$*

à gagner

en argent comptant

Validez votre code-barre en magasin



Mobilier de chambre
6 morceaux RIVE SUD

Prix courant: 1099⁹⁹\$
- Coupon-rabais: 100⁰⁰\$
999⁹⁹\$

RELAXON
par elran



1499⁹⁹\$
Sofa

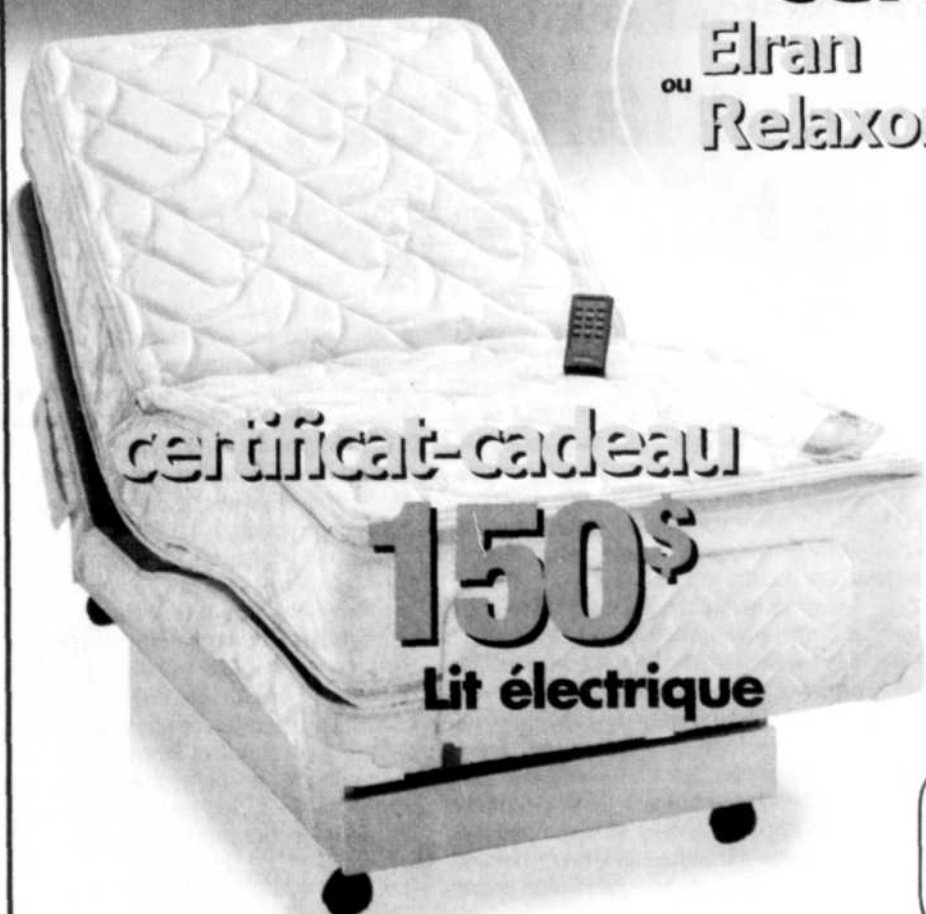
799⁹⁹\$
Fauteuil berçant
et inclinable



1299⁹⁹\$
Causeuse

certificat-cadeau
Elran
ou Relaxon **150\$**

à l'achat de 4 sièges et plus



certificat-cadeau
150\$
Lit électrique



Prix courant: 819⁹⁹\$
- Coupon-rabais: 50⁰⁰\$
769⁹⁹\$
5 mcx

Mobilier de cuisine
5 morceaux

de plus Courez la chance de gagner un
des 500 téléviseurs ou Lecteurs DVD

Commencez
à payer en
septembre
2002***

TANGUAY

LIVRAISON ET SERVICE GRATUITS



850\$ en
certificats-cadeaux

LES SAULES
4875, boul. de l'Ornière
1 800 563-4411 • (418) 871-4411

BEAUPORT
535, boul. Sainte-Anne
1 800 563-6282 • (418) 867-6282

LÉVIS
5720, boul. Étienne-Dallaire (angle Kennedy)
1 800 563-4511 • (418) 833-4511

TROIS-RIVIÈRES
2200, boul. des Recollets
1 800 465-2200 • (819) 373-1111

RIMOUSKI
822, boul. Sainte-Anne, Route 132
1 800 463-4411 • (418) 725-4411

CHICOUTIMI
1990, boul. Talbot
1 800 363-4711 • (418) 698-4411

RIVIÈRE-DU-LOUP
245, Hôtel-de-Ville
1 800 510-4711 • (418) 867-4711

SAINT-GEORGES DE BEAUCÉ
8955, boul. Lacroix
1 877 295-4411 • (418) 226-4411

* 5 lots de 5000\$, pour un total de 25000\$ en argent comptant. Règlements disponibles en magasin. ** Photos à titre indicatif. *** Sous réserve de l'approbation du service de crédit, ne payez que les taxes de vente. Cartes de crédit acceptées.